

4. Procès-verbal des discussions (P/V) (Première étude)

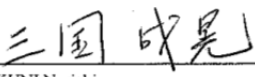
**Minutes of Discussions
on the Preparatory Survey for the Project for
Improvement in Fishing Unloading Facility and Fish Market of Youpwe in the City
of Douala**

In response to the request from the Government of the Republic of Cameroon (hereinafter referred to as "Cameroon"), the Government of Japan decided to conduct a Preparatory Survey for the Project for Improvement in Fishing Unloading Facility and Fish Market of Youpwe in the City of Douala (hereinafter referred to as "the Project"), and entrusted the Preparatory Survey to Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA").

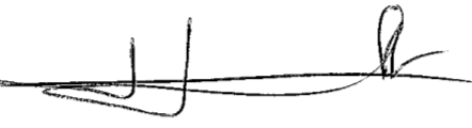
JICA sent the Preparatory Survey Team for the Outline Design (hereinafter referred to as "the Team") to Cameroon, headed by Nariaki MIKUNI, Senior Advisor to the Director General of Rural Development Department, JICA and is scheduled to stay in the country from 2 November to 20 December, 2015.

The Team held a series of discussions with the officials concerned of the Government of Cameroon and conducted a field survey in the Project area. In the course of the discussions, both sides have confirmed the main items described in the attached sheets. The Team will proceed to further works and prepare the Preparatory Survey Report.

Douala, 30 Nov, 2015



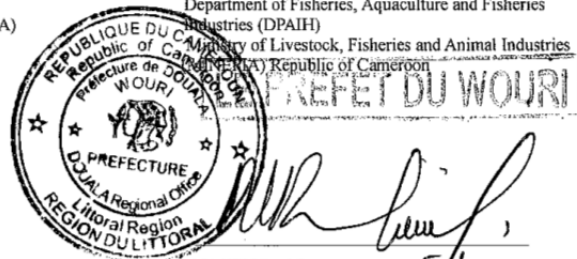
MIKUNI Nariaki
Mission Leader
Preparatory Survey Team
Japan International Cooperation Agency (JICA)
Japan



BELAL Emma
Director
Department of Fisheries, Aquaculture and Fisheries
Industries (DPAIH)
Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries
(MPLFA) Republic of Cameroon



MENANGA Michel
Deputy No. 3
For the Government Delegate
Douala City Council
Republic of Cameroon



NASERI Paul Bea
Senior Divisional Officer
Wouri Division
Republic of Cameroon

ATTACHMENT

1. Objective of the Project

Both sides confirmed that the objective of the Project is to improve safety and efficiency in boarding and descending boats and cargo handling, to improve the quality of fish, the working environment and visitors' convenience of the market through construction of wharf and market, thereby contributing to the development of the value chain for Youpwe fresh fish and artisanal fisheries.

2. Title of the Preparatory Survey

Both sides confirmed the title of the Preparatory Survey as “the Preparatory Survey for the Project for Improvement of Youpwe landing site and fish market”.

3. Project Site

Both sides confirmed that the site of the Project is in Youpwe which is shown in Annex I.

4. Executing Agency

Both sides confirmed that the executing agency is the Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries (hereinafter referred to as “MINEPIA”) The executing agency shall coordinate with all the relevant agencies to ensure smooth implementation of the project and ensure that the Undertakings are taken by relevant agencies properly and on time. The organization charts are shown in Annex II.

5. Items requested by the Government of Cameroon

5-1. As a result of discussions, both sides confirmed that the items requested by the Government of Cameroon are as follows:

【Civil Engineering】

- Pier/Jetty
- Seawall
- Slipway
- Paved access roads
- Drainage and Water supply

【Facilities】

Handwritten marks: a large '3' in a circle at the bottom left, and several scribbles and initials in the bottom right area.

- Market (fish, smoked fish, and other retails)
- Small shop building
- Restaurant building
- Ice Storage
- Ice Box Storage
- Fish handling shed
- Administrative building
- Public toilet
- Electric room
- Elevated Water tower
- Wastewater treatment facility
- Guard post
- Outdoor lighting
- 【Equipment】**
- Fish landing equipment
- Administrative equipment (for data processing etc.)
- Equipment for sensory test
- Fishing brigade boats (2)
- Radio transceiver
- Equipment for nursing
- 【Soft Component】**
- Guidance for management and operation of facility

5-2. JICA will assess the appropriateness of the above requested items through the survey and will report findings to the Government of Japan. The final components of the Project would be decided by the Government of Japan.

6. Japan's Grant Aid Scheme

6-1. The Cameroon side understands the Japan's Grant Aid Scheme and its procedures as described in Annex III, IV and V, and necessary measures to be taken by the Government of Cameroon.

6-2. The Cameroon side understands to take the necessary measures, as described in Annex VI, for smooth implementation of the Project, as a condition for the Japanese Grant Aid to be implemented. The detailed contents of the Annex VI will be worked out during the survey and shall be agreed no later than by the Explanation of the Draft Preparatory Survey Report.

The contents of Annex VI will be used to determine the following:

J *f*

Q

(3)

- (1) The scope of the Project.
- (2) The timing of the Project implementation.
- (3) Timing and possibility of budget allocation.

Contents of Annex VI will be updated as the Preparatory Survey progresses, and will finally be the Attachment to the Grant Agreement.

7. Schedule of the Survey

- 7-1. The Team will proceed with further survey in Cameroon until 20 December 2015.
- 7-2. JICA will prepare a draft Preparatory Survey Report in English and dispatch a mission to Cameroon in order to explain its contents around June 2016.
- 7-3. If the contents of the draft Preparatory Survey Report is accepted in principle and the Undertakings are fully agreed by the Cameroon side, JICA will complete the final report in French and send it to Cameroon around September 2016.
- 7-4. The above schedule is tentative and subject to change.

8. Environmental and Social Considerations

- 8-1. The preparatory survey team explained that JICA financial project shall comply with the JICA Guidelines for Environmental and Social Consideration (April 2010)
- 8-2. The preparatory survey team explained that JICA shall conduct an environmental review in accordance with the JICA Guidelines and refer to the environmental checklist for the fishery sector as attached to the Guidelines.
- 8-3. The Cameroon side shall bear the expenses of the EIA procedures and the Resettlement Action plan. The Cameroon side confirmed to allocate the necessary budget in the fiscal year 2016.
- 8-4. The Cameroon side shall secure the necessary land for the Project in accordance with the Cameroonian law. The expenses of the procedures and consideration to the Project Affected Persons (PAPs) shall be borne by MINEPIA. MINEPIA shall hold meetings and/or negotiate with PAPs and confirm the consensus on the temporary resettlement for the Project by the end of January 2016. MINEPIA shall report the results to JICA Cameroon Office.

9. Other Relevant Issues

- 9-1. Both sides agreed that the shop owners subject to resettlement for this project are those operating within the site indicated in Annex I.



- 9-2. Both sides agreed that the temporary relocation site shall be at MIDEPECAM. Cameroon side agreed to prepare the necessary land before the temporary relocation and to construct facilities for catering shops in the existing market so as to secure their operation conditions.
- 9-3. Both sides understand that the rehabilitation of the access road to the Site will be realized by the Ministry of Habitation and Urban Development (MINHDU) under the Three Year Emergency Plan for the Acceleration of Economic Growth (PLANUT).
- 9-4. The Team suggested to reorganize the management and operation structure of the landing facility and the market as shown in Annex VII The Cameroon side understood the suggested structure, and agreed to examine and develop their own operation plan, which shall be submitted to the Team and the JICA Cameroon Office by the end of January 2016.
- 9-5. The Cameroon side promised the Team to provide information on the custom duties and tax that may concern this Project and related procedures for exemption by 20 December, 2015.
- 9-6. A text translated in French is attached as Annex IX. The French translation is provisional for reference only. In the event of any contradictory stipulation in the translation, the text in English shall prevail.

Annex I Project Site

Annex II Organization Chart

Annex III Japan's Grant Aid

Annex IV Flow Chart of Japan's Grant Aid Procedures

Annex V Financial Flow of Japan's Grant Aid

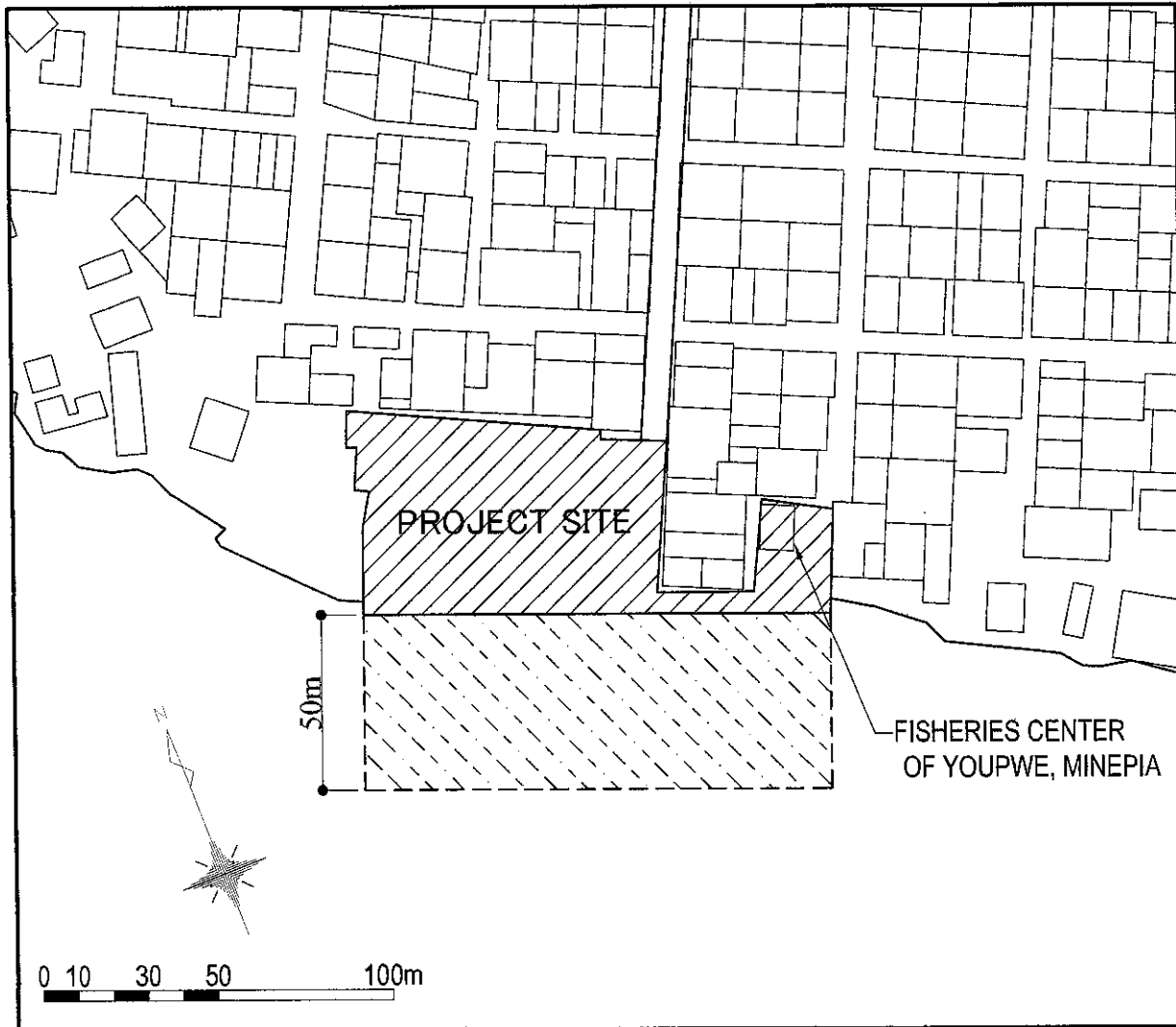
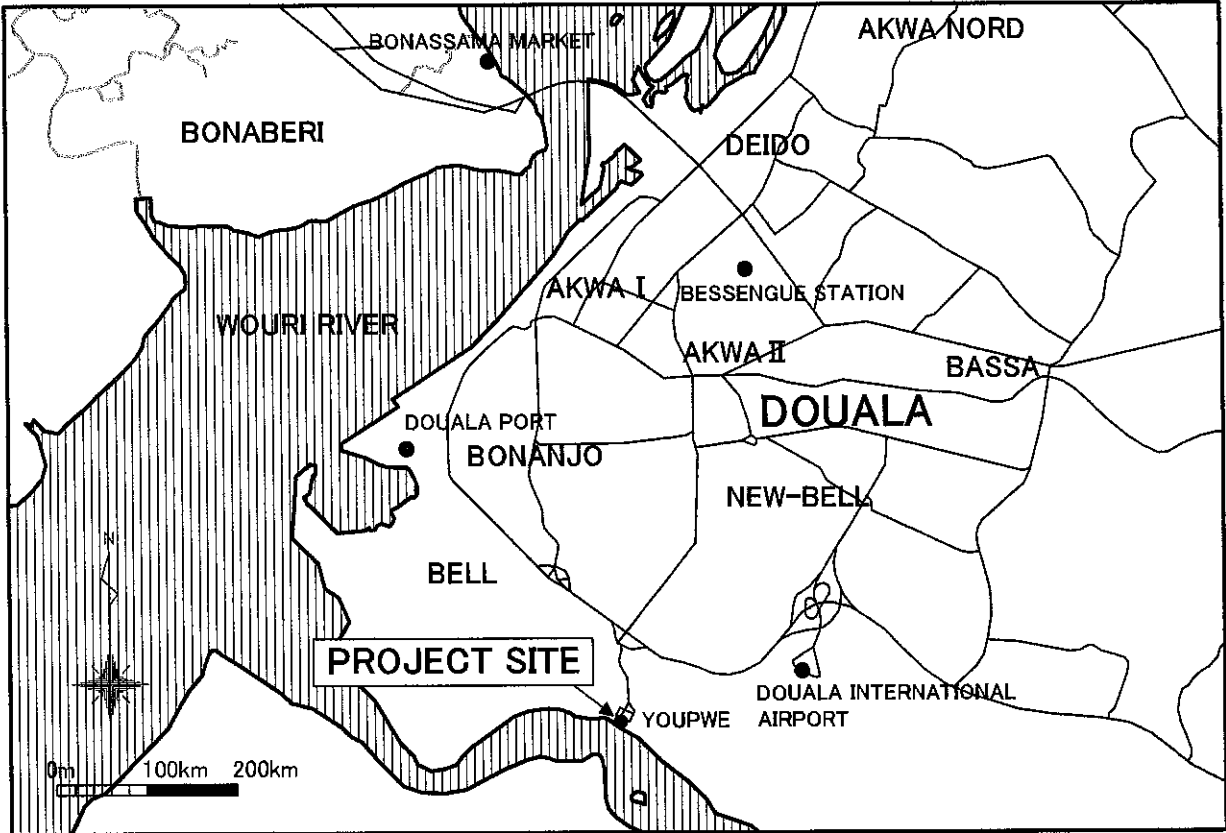
Annex VI Major Undertakings to be taken by Recipient Government/ Undertakings to be Covered by the Grant Aid

Annex VII Proposed Organizational Structure of Operation Body for the Fish Landing Facility and the Market

Annex VIII Project Monitoring Report (template)

Annex IX French Translation (provisional)



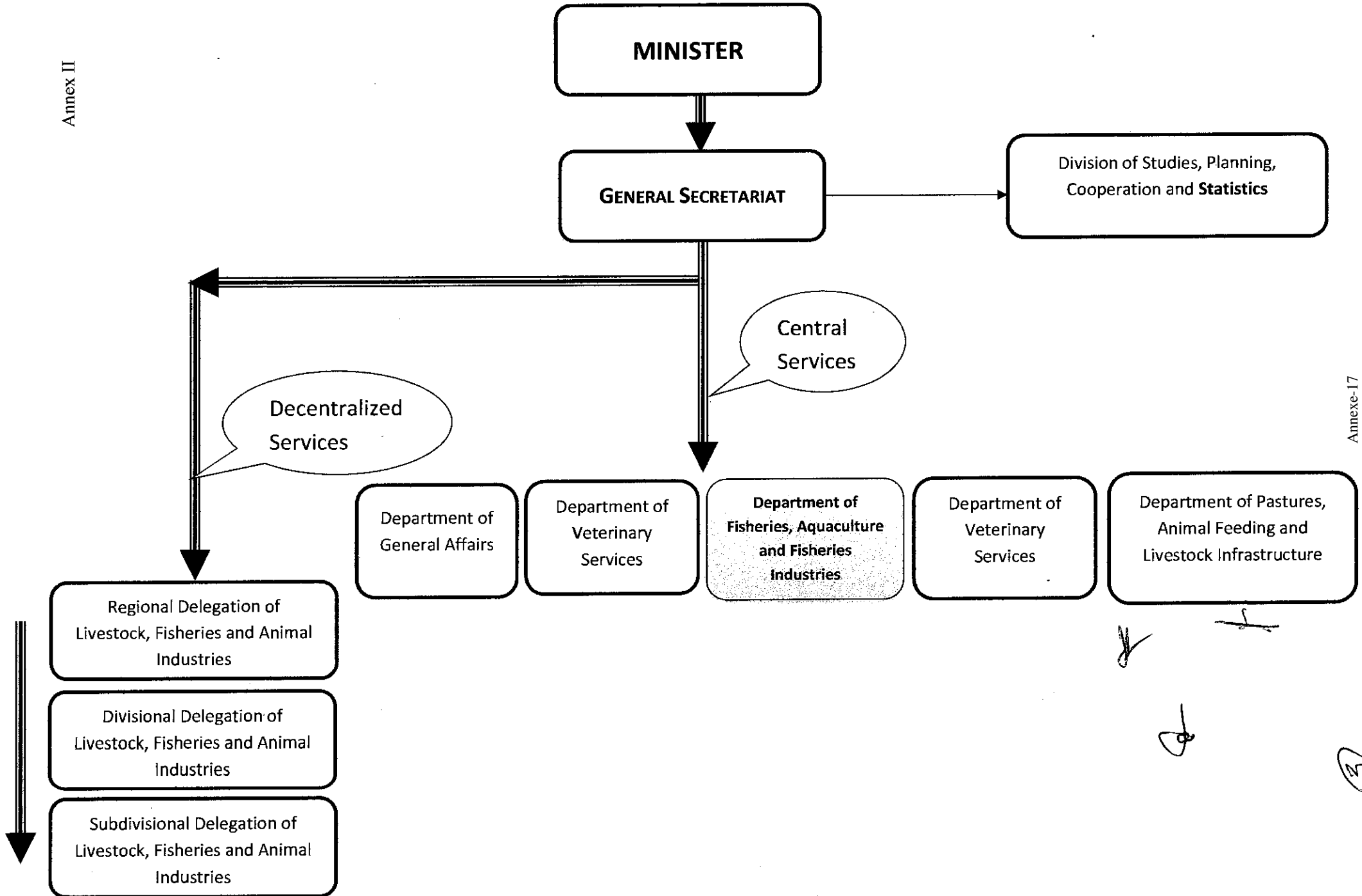


9

Q
t
H

ORGANISATION CHART OF MINEPIA - CAMEROON

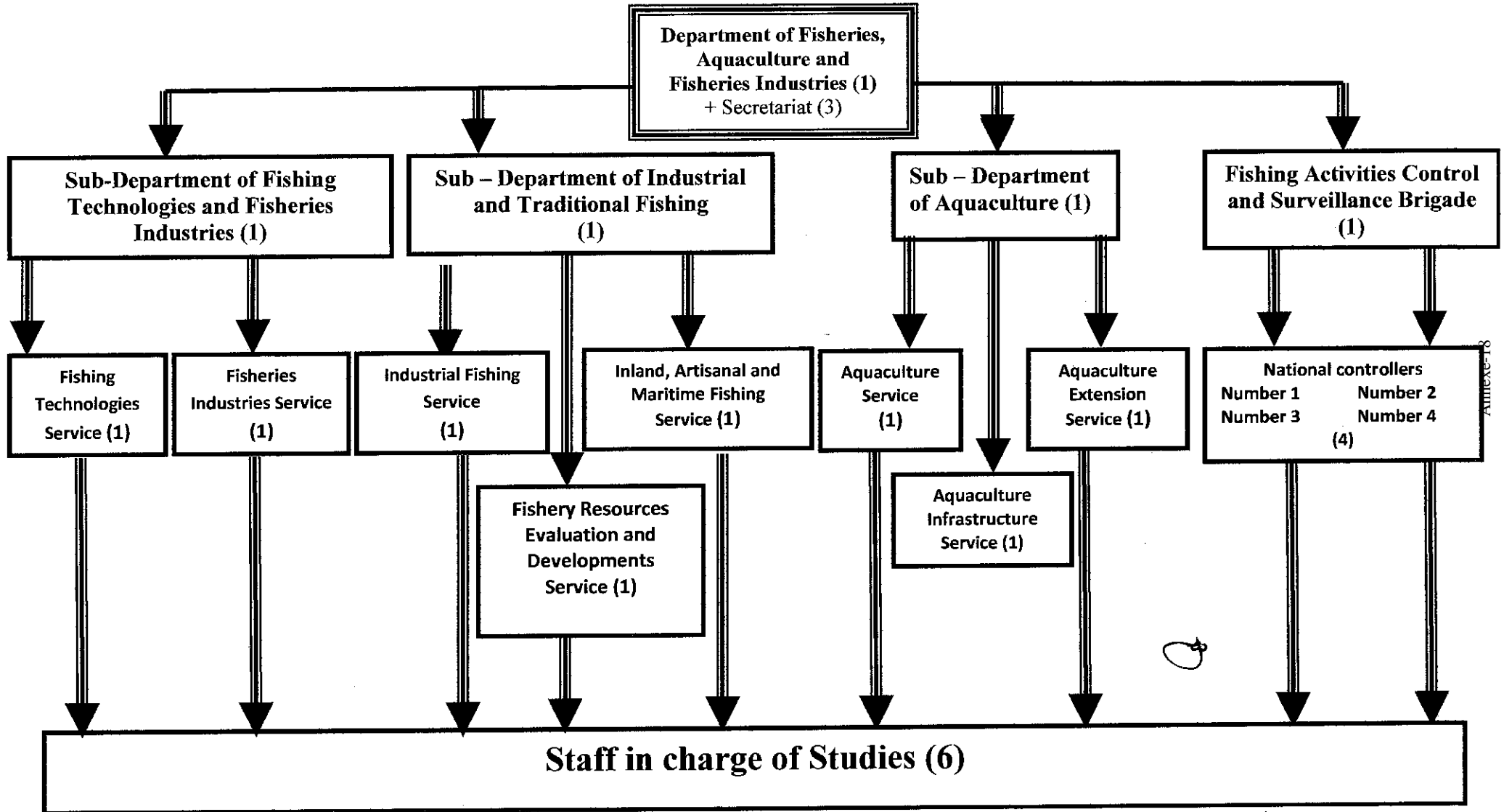
Annex II



Annexe-17

ORGANISATION CHART OF THE DEPARTMENT OF FISHERIES, AQUACULTURE AND FISHERIES INDUSTRIES

Annex II



ANNEXE-TO

Handwritten marks and initials.

JAPAN'S GRANT AID

Based on a JICA law which was entered into effect on October 1, 2008 and the decision of the Government of Japan (hereinafter referred to as "GOJ"), JICA has become the executing agency of the Grant Aid for Projects for construction of facilities, purchase of equipment, etc.

The Grant Aid is non-reimbursable fund provided to a recipient country to procure the facilities, equipment and services (engineering services and transportation of the products, etc.) for its economic and social development in accordance with the relevant laws and regulations of Japan. The Grant Aid is not supplied through the donation of materials as such.

1. Grant Aid Procedures

The Japanese Grant Aid is supplied through following procedures :

- Preparatory Survey
 - The Survey conducted by JICA
- Appraisal & Approval
 - Appraisal by the GOJ and JICA, and Approval by the Japanese Cabinet
- Authority for Determining Implementation
 - The Notes exchanged between the GOJ and a recipient country
- Grant Agreement (hereinafter referred to as "the G/A")
 - Agreement concluded between JICA and a recipient country
- Implementation
 - Implementation of the Project on the basis of the G/A

2. Preparatory Survey

(1) Contents of the Survey

The aim of the preparatory Survey is to provide a basic document necessary for the appraisal of the Project made by the GOJ and JICA. The contents of the Survey are as follows:

- Confirmation of the background, objectives, and benefits of the Project and also institutional capacity of relevant agencies of the recipient country necessary for the implementation of the Project.
- Evaluation of the appropriateness of the Project to be implemented under the Grant Aid Scheme from a technical, financial, social and economic point of view.
- Confirmation of items agreed between both parties concerning the basic concept of the Project.
- Preparation of a outline design of the Project.

③

Q

ss A

- Estimation of costs of the Project.

The contents of the original request by the recipient country are not necessarily approved in their initial form as the contents of the Grant Aid project. The Outline Design of the Project is confirmed based on the guidelines of the Japan's Grant Aid scheme.

JICA requests the Government of the recipient country to take whatever measures necessary to achieve its self-reliance in the implementation of the Project. Such measures must be guaranteed even though they may fall outside of the jurisdiction of the organization of the recipient country which actually implements the Project. Therefore, the implementation of the Project is confirmed by all relevant organizations of the recipient country based on the Minutes of Discussions.

(2) Selection of Consultants

For smooth implementation of the Survey, JICA employs (a) registered consulting firm(s). JICA selects (a) firm(s) based on proposals submitted by interested firms.

(3) Result of the Survey

JICA reviews the Report on the results of the Survey and recommends the GOJ to appraise the implementation of the Project after confirming the appropriateness of the Project.

3. Japan's Grant Aid Scheme

(1) The E/N and the G/A

After the Project is approved by the Cabinet of Japan, the Exchange of Notes(hereinafter referred to as "the E/N") will be signed between the GOJ and the Government of the recipient country to make a pledge for assistance, which is followed by the conclusion of the G/A between JICA and the Government of the recipient country to define the necessary articles, in accordance with the E/N, to implement the Project, such as payment conditions, responsibilities of the Government of the recipient country, and procurement conditions.

(2) Selection of Consultants

In order to maintain technical consistency, the consulting firm(s) which conducted the Survey will be recommended by JICA to the recipient country to continue to work on the Project's implementation after the E/N and G/A.

(3) Eligible source country

Under the Japanese Grant Aid, in principle, Japanese products and services including transport or those of the recipient

country are to be purchased. The Grant Aid may be used for the purchase of the products or services of a third country, if necessary, taking into account the quality, competitiveness and economic rationality of products and services necessary for achieving the objective of the Project. However, the prime contractors, namely, constructing and procurement firms, and the prime consulting firm are limited to "Japanese nationals", in principle.

(4) Necessity of "Verification"

The Government of the recipient country or its designated authority will conclude contracts denominated in Japanese yen with Japanese nationals, in principle. Those contracts shall be verified by JICA. This "Verification" is deemed necessary to fulfill accountability to Japanese taxpayers.

(5) Major undertakings to be taken by the Government of the Recipient Country

In the implementation of the Grant Aid Project, the recipient country is required to undertake such necessary measures as Annex VI. The Japanese Government requests the Government of the recipient country to exempt all customs duties, internal taxes and other fiscal levies such as VAT, commercial tax, income tax, corporate tax, resident tax, fuel tax which may be imposed in the recipient country with respect to the supply of the products and services under the verified contract, since the Grant Aid fund comes from the Japanese taxpayers.

(6) "Proper Use"

The Government of the recipient country is required to maintain and use properly and effectively the facilities constructed and the equipment purchased under the Grant Aid, to assign staff necessary for this operation and maintenance and to bear all the expenses other than those covered by the Grant Aid.

(7) "Export and Re-export"

The products purchased under the Grant Aid should not be exported or re-exported from the recipient country.

(8) Banking Arrangements (B/A)

a) The Government of the recipient country or its designated authority should open an account under the name of the Government of the recipient country in a bank in Japan (hereinafter referred to as "the Bank"), in principle. JICA will execute the Grant Aid by making payments in Japanese yen, in principle, to cover the obligations incurred by the Government of the recipient country or its designated authority under the Verified Contracts.

b) The payments will be made when payment requests are presented by the Bank to JICA under an Authorization to Pay (A/P) issued by the Government of the recipient country or its designated authority.

(9) Authorization to Pay (A/P)

The Government of the recipient country should bear an advising commission of an Authorization to Pay and payment

commissions paid to the Bank.

(10) Social and Environmental Considerations

The Government of the recipient country must carefully consider social and environmental impacts by the Project and must comply with the environmental regulations of the recipient country and JICA socio-environmental guidelines.

(11) Monitoring

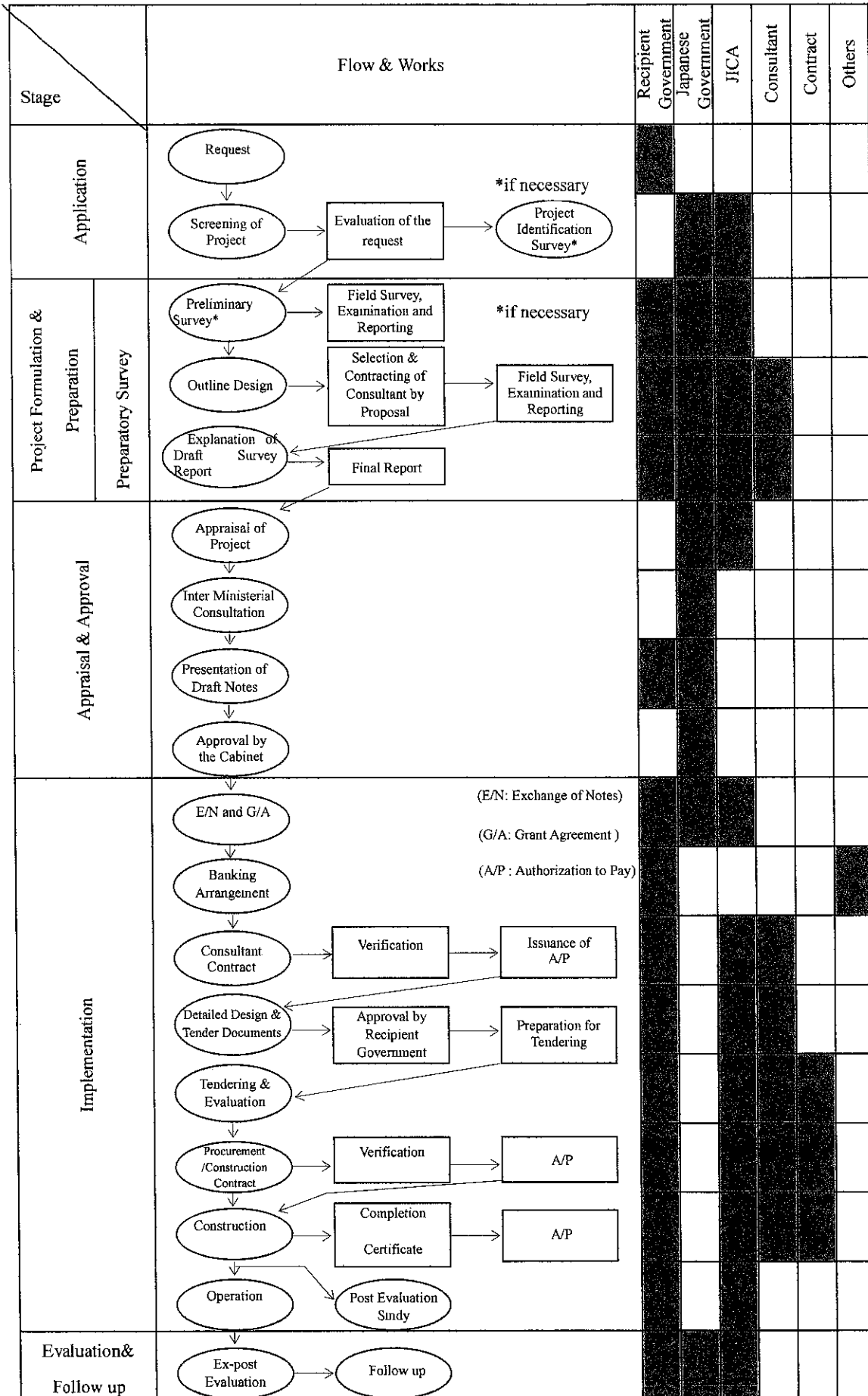
The Government of the recipient country must take their initiative to carefully monitor the progress of the Project in order to ensure its smooth implementation as part of their responsibility in the G/A, and must regularly report to JICA about its status by using the Project Monitoring Report (PMR).

(12) Safety Measures

The Government of the recipient country must ensure that the safety is highly observed during the implementation of the Project.



FLOW CHART OF JAPAN'S GRANT AID PROCEDURES

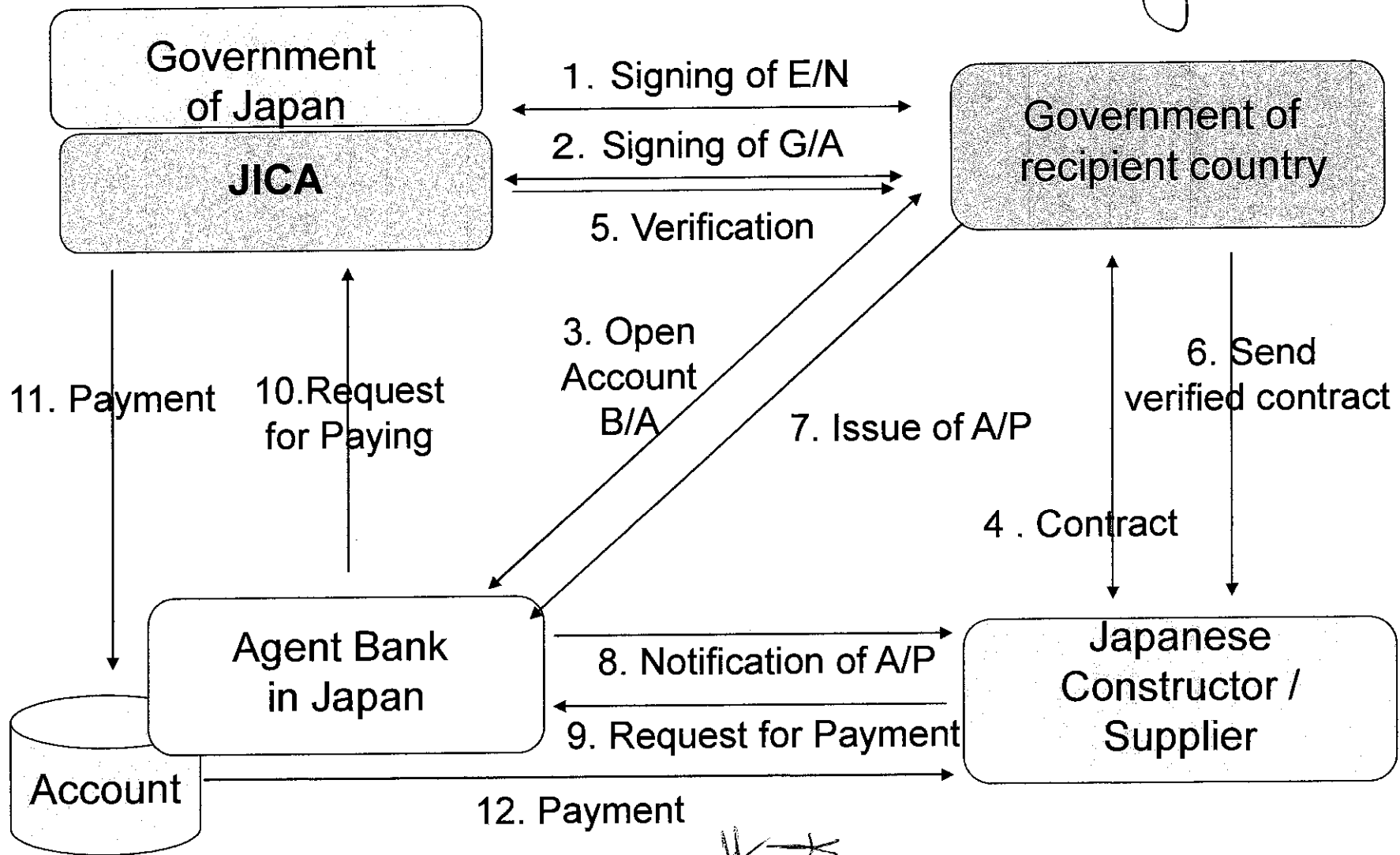


9

Q

Handwritten signature

Financial Flow of Grant Aid



②

Major Undertakings to be taken by Recipient Government

1. Before the Tender

NO	Items	Deadline	In charge	Cost	Ref.
1	To obtain environmental permit from MINEPDED with IEE/EIA approval	within 1 month after G/A	MINEPIA		
2	To implement EIA	before start of the construction	MINEPIA/ MINDEPDED		
3	To open Bank Account (Banking Arrangement (B/A))	within 1 month after G/A	MINFI		
4	To secure the following lands	before notice of the tender document			
	1) Project sites at Youpwe		MINDCAF		
	1) temporary construction yard and stock yard near the Project area		CUD		
	2) temporary relocation site at MIDEPECAM		MINEPIA		
5	To obtain the planning, zoning, and building permit	before notice of the tender document	CUD		
6	To clear and level the following site	before notice of the pre-qualification of the tender	CUD		
	1) Youpwe site				
	a) existing facilities (buildings, utility pole and walls)				
	b) cut the trees and rough leveling				
	2) MIDEPECAM		MINEPIA		
	a) land filling existing facilities (buildings, utility pole and canal side wall)				
	b) cut the trees and rough leveling				
7	To prepare the temporary market and to complete temporary relocation.		MINEPIA		

2. During the Project Implementation

NO	Items	Deadline	In charge	Cost	Ref.
1	To bear the following commissions to a bank of Japan for the banking services based upon the B/A				
	1) Advising commission of A/P	within 1 month after the signing of the contract	MINEPIA		
	2) Payment commission for A/P	every payment	MINEPIA		
2	To ensure prompt unloading and customs clearance at the port of disembarkation in Cameroon including tax exemption and customs clearance of the products at the port of disembarkation	during the Project	MINEPIA		
3	To accord Japanese nationals whose services may be required in connection with the supply of the products and the services under the verified contract such facilities as may be necessary for their entry into Cameroon and stay therein for the performance of their work	during the Project	MINEPIA		
4	To ensure that customs duties, internal taxes and other fiscal levies which may be imposed in the country of the Recipient with respect to the purchase of the Products and/or the Services the Services be exempted. Such customs duties, internal taxes and other fiscal levies mentioned above include VAT, commercial tax, income tax and corporate tax of Japanese nationals, resident tax, fuel tax, but not limited, which may be imposed in Cameroon with respect to the supply of the products and services under the verified contract	during the Project	MINEPIA		
5	To bear all the expenses, other than those to be borne by the Grant Aid, necessary for construction of the facilities as well as for the transportation and installation of the equipment	during the Project	MINEPIA		
6	To provide facilities for main distribution of electricity and water supply after the				

3

	construction.				
	1) Electricity The distributing line to the site	1 month before start of the construction	MINEPIA		
	2) Water Supply The city water distribution main to the site	1 month before start of the construction	MINEPIA		
7	To submit the environmental monitoring report to JICA Cameroon Office	during the Project	MINEPIA		

3. After the Project

NO	Items	Deadline	In charge	Cost	Ref.
1	To maintain and use properly and effectively the facilities constructed and equipment provided under the Grant Aid 1) Allocation of maintenance cost 2) Appropriate maintenance of equipment 3) Operation and maintenance organization 4) Routine check/Periodic inspection	After completion of the construction	CUD		

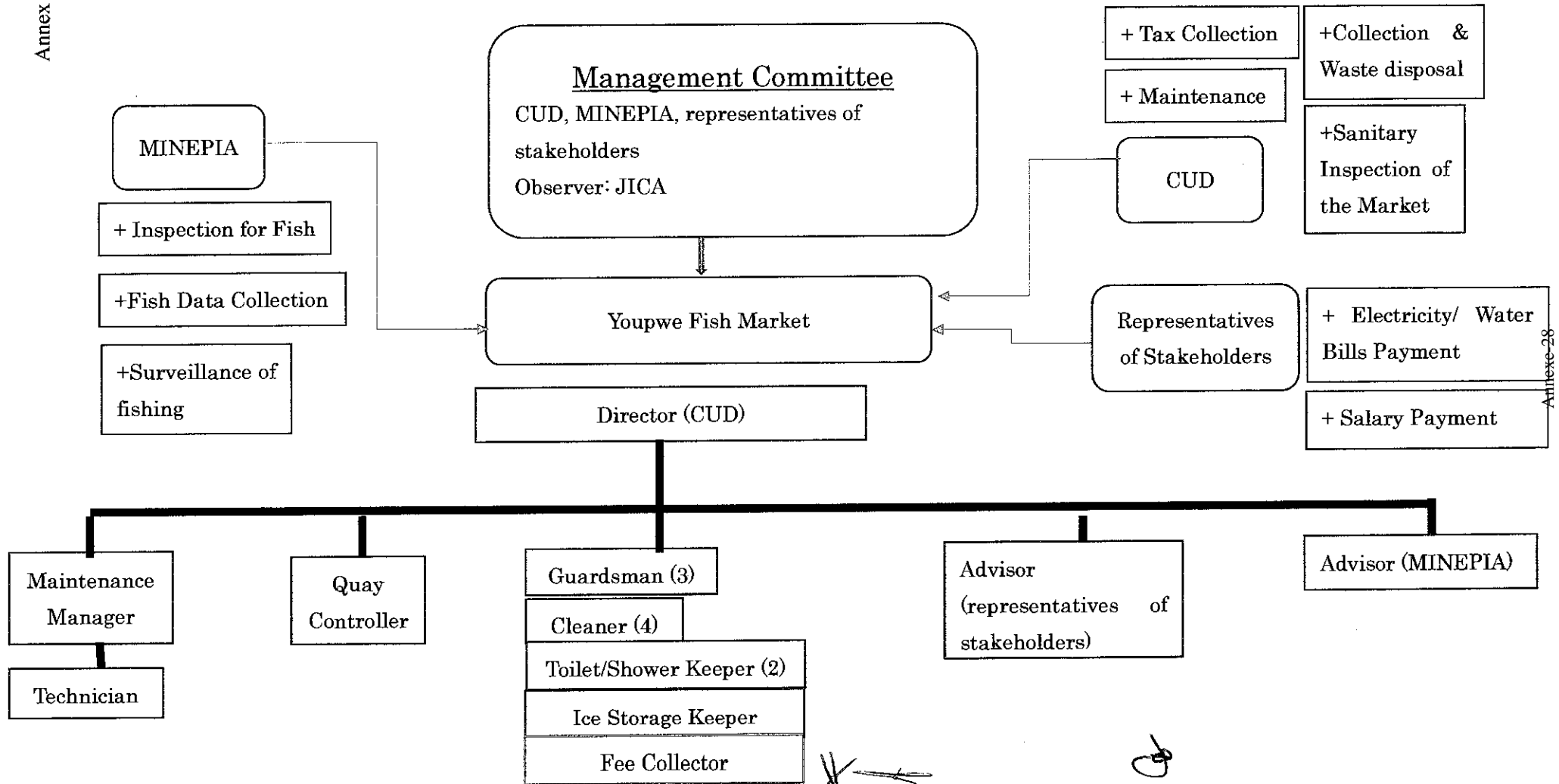
(B/A: Banking Arrangement, A/P: Authorization to pay, N/A: Not Applicable)

Major Undertakings to be Covered by the Grant Aid

No	Items	Deadline	Cost Estimated (Million Japanese Yen)*	
1	To construct fishing unloading facilities and market in Youpwe, and to carry out the soft component.			
	1) To provide facilities for the distribution of electricity, water, drainage and other incidental facilities		XX.XX	
	a) Electricity			
	- The drop wiring and internal wiring within the site			
	- The main circuit breaker			
	b) Water			
	- The distribution system within the site			
	c) Drainage			
	- The drainage system within the site			
	d) Equipment			
	- Project equipment			
	2) To provide cost for transportation, unloading and customs clearance of construction materials and equipment and other necessities.			
	a) Marine(Air) transportation of the products from Japan to Cameroon			
	b) Internal transportation from the port of disembarkation to the project site			
2	To implement detailed design, tender support and construction supervision (Consultant)		YY.YY	
3	Contingencies		ww.ww	
	Total		ZZ.ZZ	

*; The cost estimates are provisional. This is subject to the approval of the Government of Japan.

Organisation Chart of the New Youpwe Fish Market



Annexe-28

Project Monitoring Report
on
Project Name
Grant Agreement No. XXXXXXXX
20XX, Month

Organization Information

Authority (Signer of the G/A)	Person in Charge _____ _____ (Division) _____ Contacts Address: _____ Phone/FAX: _____ Email: _____
Executing Agency	Person in Charge _____ _____ (Division) _____ Contacts Address: _____ Phone/FAX: _____ Email: _____
Line Ministry	Person in Charge _____ _____ (Division) _____ Contacts Address: _____ Phone/FAX: _____ Email: _____

Outline of Grant Agreement:

Source of Finance	Government of Japan: Not exceeding JPY _____ mil. Government of (_____): _____
Project Title	
E/N	Signed date: _____ Duration: _____
G/A	Signed date: _____ Duration: _____

a

3

1: Project Description

1-1 Project Objective

1-2 Necessity and Priority of the Project

- Consistency with development policy, sector plan, national/regional development plans and demand of target group and the recipient country.

1-3 Effectiveness and the indicators

- Effectiveness by the Project

Quantitative Effect (Operation and Effect indicators)		
Indicators	Original (Yr)	Target (Yr)
Qualitative Effect		

2: Project Implementation

2-1 Project Scope

Table 2-1-1a: Comparison of Original and Actual Location

Location	Original: (M/D)	Actual: (PMR and PCR)
	Attachment(s):Map	Attachment(s):Map

Table 2-1-1b: Comparison of Original and Actual Scope

Items	Original	Actual
(M/D)	(M/D)	(PMR and PCR)
		Please state not only the most updated schedule but also other past revisions chronologically.

3

PMR prepared on DD/MM/YY

'Soft component' shall be included in 'Items'.		All change of design shall be recorded regardless of its degree.
--	--	--

2-1-2 Reason(s) for the modification if there have been any.

<i>(PMR and PCR)</i>

2-2 Implementation Schedule

2-2-1 Implementation Schedule

Table 2-2-1: Comparison of Original and Actual Schedule

Items	Original		Actual
	DOD	G/A	
<p><i>[M/D]</i></p> <p>'Soft component' shall be stated in the column of 'Items'.</p> <p>Project Completion Date*</p>	<i>(M/D)</i>		<p><i>(PMR,PCR)</i> As of (Date of Revision)</p> <p>Please state not only the most updated schedule but also other past revisions chronologically.</p>

*Project Completion was defined as _____ at the time of G/A.

2-2-2 Reasons for any changes of the schedule, and their effects on the project.

<i>(PMR and PCR)</i>

2-3 Undertakings by each Government

2-3-1 Major Undertakings
See Attachment 2.

2-3-2 Activities
See Attachment 3.

2-3-3 Report on RD
See Attachment 4.

2-4 Project Cost

2-4-1 Project Cost

Table 2-3-1 Comparison of Original and Actual Cost by the Government of Japan
(Confidential until the Tender)

3

[Handwritten mark]

[Handwritten signatures]

Items			Cost (Million Yen)	
	Original	Actual	Original	Actual
Construction Facilities (or Equipment)	'Soft component' shall be included in 'Items'.			Please state not only the most updated schedule but also other past revisions chronologically.
Consulting Services	- Detailed design - Procurement Management - Construction Supervision			
Total				

Note: 1) Date of estimation:
2) Exchange rate: 1 US Dollar = Yen

Table 2-3-2 Comparison of Original and Actual Cost by the Government of XX

Items			Cost (Million USD)	
	Original	Actual	Original	Actual
	'Soft component' shall be included in 'Items'.			Please state not only the most updated schedule but also other past revisions chronologically.
Total				

Note: 1) Date of estimation:
2) Exchange rate: 1 US Dollar = (local currency)

2-4-2 Reason(s) for the wide gap between the original and actual, if there have been any, the remedies you have taken, and their results.

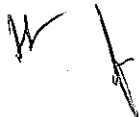
(PMR, PCR)



2-5 Organizations for Implementation

2-5-1 Executing Agency:

- Organization's role, financial position, capacity, cost recovery etc,
- Organization Chart including the unit in charge of the implementation and number of employees.



5

Original: (M/D)
Actual, if changed: (PMR and PCR)

2-6 Environmental and Social Impacts
Report based on the agreed environmental checklist and monitoring form (See Attachment 4)

3: Operation and Maintenance (O&M)

3-1 O&M and Management
- Organization chart of O&M
- Operational and maintenance system (structure and the number, qualification and skill of staff or other conditions necessary to maintain the outputs and benefits of the project soundly, such as manuals, facilities and equipment for maintenance, and spare part stocks etc)

Original: (M/D)
Actual: (PCR)

3-2 O&M Cost and Budget
- The actual annual O&M cost for the duration of the project up to today, as well as the annual O&M budget.

Original: (M/D)

4: Precautions (Risk Management)

- Risks and issues, if any, which may affect the project implementation, outcome, sustainability and planned countermeasures to be adapted are below.

Original Issues and Countermeasure(s): (M/D)	
Potential Project Risks	Assessment
1.	Probability: H/M/L

3

Q

f
H

(Description of Risk)	Impact: H/M/L
	Analysis of Probability and Impact:
	Mitigation Measures:
	Action during the Implementation:
	Contingency Plan (if applicable):
2.	Probability: H/M/L
(Description of Risk)	Impact: H/M/L
	Analysis of Probability and Impact:
	Mitigation Measures:
	Action during the Implementation:
	Contingency Plan (if applicable):
3.	Probability: H/M/L
(Description of Risk)	Impact: H/M/L
	Analysis of Probability and Impact:
	Mitigation Measures:
	Action during the Implementation:
	Contingency Plan (if applicable):
Actual issues and Countermeasure(s)	
(PMR and PCR)	

5: Evaluation at Project Completion and Monitoring Plan

5-1 Overall evaluation
Please describe your overall evaluation on Project.

[Handwritten signatures]

③

(PCR)

5-2 Lessons Learnt and Recommendations

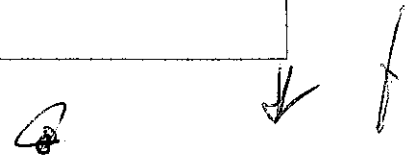
Please raise any lessons learned from the project experience, which might be valuable for the future assistance or similar type of projects, as well as any recommendations, which might be beneficial for better realization of the project effect, impact and assurance of sustainability.

(PCR)

5-3 Monitoring Plan for the Indicators for Post-Evaluation

Please describe monitoring methods, section(s)/department(s) in charge of monitoring, frequency, the term to monitor the indicators stipulated in 1-3.

(PCR)



Attachment

1. Project Location Map
2. Undertakings to be taken by each Government
3. Monthly Report
4. Report on RD
5. Monitoring report on environmental and social considerations
6. Monitoring sheet on price of specified materials (Quarterly)
7. Report on Proportion of Procurement (Recipient Country, Japan and Third Countries)
(Completion Report Only)



Procès-verbal des Discussions
sur l'Étude préparatoire pour le Projet d'Amélioration
du Débarcadère et du marché de poissons à Youpwé dans la ville de Douala

En réponse à la requête du gouvernement de la République du Cameroun (ci-après désignée "Cameroun"), le gouvernement du Japon a décidé de mener une étude préparatoire pour le Projet d'Aménagement du Débarcadère et de Construction du Marché de poissons de Youpwé dans la ville de Douala (ci-après désignée "le Projet"), et l'a confiée à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée "la JICA").

La JICA a envoyé une mission chargée de l'étude préparatoire pour la conception générale (ci-après désignée "la Mission") au Cameroun, dirigée par Monsieur Nariaki MIKUNI, Conseiller Principal du Directeur Général du Département du Développement Rural de la JICA. Il est prévu que la Mission séjourne dans le pays du 02 novembre au 20 décembre 2015.

La Mission a tenu une série de discussions avec les représentants officiels concernés du gouvernement du Cameroun, et a mené une étude sur le terrain dans la zone du Projet. Au cours de ces discussions, les deux parties ont confirmé les principaux éléments décrits dans le document ci-joint. La Mission continuera ses travaux et préparera le Rapport d'étude préparatoire.




Douala, le 30 novembre 2015

Nariaki MIKUNI
Chef de Mission
Mission d'Étude préparatoire
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)
Japon

Belal EMMA
Directeur
Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques
(DPAIH)
Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA)
République du Cameroun

MENANGA Michel
3^e Adjoint
Pour le Délégué du Gouvernement
Communauté Urbaine de Douala
République du Cameroun

NASERI Paul Bea
Préfet
Département du Wouri
République du Cameroun

③   

ANNEXE

1. Objectif du Projet

Les deux parties ont convenu que l'objectif du Projet est d'améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations d'embarquement et de débarquement et la manutention de cargaison, d'améliorer la qualité du poisson, l'environnement de travail ainsi que la commodité des visiteurs à travers la construction du quai et du marché afin de contribuer au développement de la chaîne de valeur du poisson frais de Youpwé et de la pêche artisanale.

2. Titre de l'Étude préparatoire

Les deux parties ont confirmé le titre de l'Étude préparatoire ainsi qu'il suit : "Étude préparatoire pour le Projet d'Amélioration du Débarcadère et du Marché de poissons à Youpwé".

3. Site du projet

Les deux parties ont confirmé que le site du Projet est situé à Youpwé ainsi que présenté à l'Annexe I.

4. Organisme d'exécution

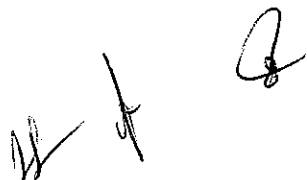
Les deux parties ont confirmé que l'organisme d'exécution est le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (ci-après désigné "MINEPIA") L'organisme d'exécution se concertera avec tous les organismes concernés afin d'assurer une bonne mise en œuvre du Projet, et s'assurera que chaque organisme concerné prenne les dispositions requises convenablement et à temps. Les organigrammes sont présentés à l'Annexe II.

5. Contenu de la requête soumise par le gouvernement du Cameroun

5-1. À l'issue des discussions, les deux parties ont confirmé les éléments demandés par le gouvernement du Cameroun ainsi qu'il suit:

【Génie civil】

- Môle/Jetée
- Ouvrage longitudinal
- Cale de construction
- Routes d'accès revêtues
- Drainage et approvisionnement en eau



【Installations】

- Marché (poisson, poisson fumé et autres détaillants)
- Petit bâtiment de boutique
- Bâtiment du restaurant
- Entrepôt de glace
- Entrepôt de caisses isothermes
- Hangar de manutention de poissons
- Bâtiment administratif
- Toilettes publiques
- Local électrique
- Château d'eau
- Installation d'assainissement
- Poste de garde
- Éclairage extérieur

【Équipements】

- Équipement de débarquement de poissons
- Équipement administratif (pour le traitement des données, etc.)
- Équipement d'inspection sanitaire
- Vedettes de surveillance (2)
- Émetteur- récepteur
- Équipement d'infirmerie

【Composante soft】

- Orientation pour la gestion et le fonctionnement des installations

5-2. La JICA évaluera la pertinence des éléments demandés ci-dessus à travers l'étude et fera rapport de ses constatations au gouvernement du Japon. La décision sur le contenu définitif du Projet sera soumise au gouvernement du Japon.

6. Système de coopération financière non remboursable du Japon

6-1. La partie camerounaise a pris connaissance du Système de coopération financière non remboursable du Japon et des procédures à suivre décrites dans les Annexes III, IV et V, ainsi que des mesures nécessaires qui devront être prises par le gouvernement du Cameroun.

6-2. La partie camerounaise a pris bonne connaissance des mesures nécessaires à prendre qui sont décrites à l'Annexe VI, pour une bonne mise en œuvre du Projet, qui constituent une condition préalable à la réalisation de la coopération financière non remboursable du Japon. Le contenu détaillé de l'Annexe VI sera

3.

examiné au cours de l'étude préparatoire et devra être convenu pas plus tard qu'à la date à laquelle une mission d'explication du projet de rapport de l'étude préparatoire est prévue.

Le contenu de l'Annexe VI déterminera ce qui suit:

- (1) L'étendue du Projet.
- (2) Le timing de mise en œuvre du Projet.
- (3) Le timing et la possibilité d'allocation du budget.

Le contenu de l'Annexe VI sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement de l'étude préparatoire et constituera finalement un document annexé à l'Accord de Don.

7. Programme de l'étude

- 7-1. La Mission continuera l'étude au Cameroun jusqu'au 20 décembre 2015.
- 7-2. La JICA élaborera un projet de rapport de l'étude préparatoire en anglais et enverra une mission au Cameroun afin d'expliquer son contenu vers la fin de juin 2016.
- 7-3. Si la partie camerounaise donne son accord de principe sur le contenu du projet de rapport de l'étude préparatoire et qu'elle accepte pleinement de prendre les dispositions requises, la JICA établira le rapport final en français et l'enverra au Cameroun vers la fin du mois de septembre 2016.
- 7-4. Le calendrier ci-dessus est provisoire et peut faire l'objet de changements.

8. Considérations environnementales et sociales

- 8-1. La Mission d'étude préparatoire a expliqué que le Projet financier de la JICA doit être en conformité avec les Directives relatives aux considérations environnementales et sociales de la JICA (April 2010)
- 8-2. La Mission d'étude préparatoire a expliqué que la JICA devra effectuer un examen des effets environnementaux en conformité avec les Directives de la JICA et se réfère à la liste de contrôle environnemental du secteur des pêches ainsi qu'annexé dans les Directives.
- 8-3. La partie camerounaise devra supporter les dépenses des procédures des EIE et le plan de réinstallation. La partie camerounaise a confirmé qu'elle assurerait l'allocation du budget nécessaire pour l'exercice budgétaire 2016.
- 8-4. La partie camerounaise devra mettre à disposition le site nécessaire pour le Projet conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun. Les dépenses relatives aux procédures et la prise en charge des personnes affectées par le Projet



(PAP) devront être supportées par le MINEPIA. Le MINEPIA devra tenir des réunions et/ou négocier avec les PAP et confirmer le consensus sur la réinstallation temporaire dans le cadre du Projet d'ici à la fin de janvier 2016. Le MINEPIA devra communiquer les résultats à la JICA Bureau du Cameroun.

9. Autres points discutés

- 9-1. Les deux parties ont convenu que les propriétaires des magasins qui font l'objet de réinstallation dans le cadre du présent Projet sont ceux qui exercent leurs activités sur le site indiqué à l'Annexe I.
- 9-2. Les deux parties ont convenu que la réinstallation temporaire aura lieu sur le site de la MIDEPECAM. La partie camerounaise a convenu de préparer le terrain nécessaire avant la réinstallation temporaire et de construire des installations pour les restaurants dans le marché existant afin de garantir leur fonctionnement.
- 9-3. Les deux parties comprennent que la réhabilitation de la route d'accès au site sera faite par le Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat (MINDUH) dans le cadre du Plan d'Urgence triennal pour l'Accélération de la Croissance Économique (PLANUT)
- 9-4. La Mission a suggéré de réorganiser la structure opérationnelle du site du débarcadère et du nouveau marché comme le montre l'Annexe VII. La partie camerounaise a pris bonne connaissance de la structure suggérée, et a convenu d'examiner et de développer son propre plan d'opération, qui devra être soumis à la Mission et au Bureau de la JICA au Cameroun avant la fin du mois de janvier 2016.
- 9-5. La partie camerounaise a promis à la Mission de lui fournir les informations relatives aux droits et taxes qui pourraient concerner le présent Projet ainsi que les procédures d'exonération avant le 20 décembre 2015.
- 9-6. Un texte traduit en français est joint en Annexe IX. La traduction en français est faite à titre indicatif. En cas de contradictions résultant de la traduction, le texte en anglais fait foi.

Annexe I Site du Projet

Annexe II Organigramme

Annexe III Système de Coopération financière non remboursable du Japon

Annexe IV Schéma de procédures de la Coopération financière non-remboursable du Japon

Annexe V Système de financement de la Coopération financière non-remboursable du

Japon

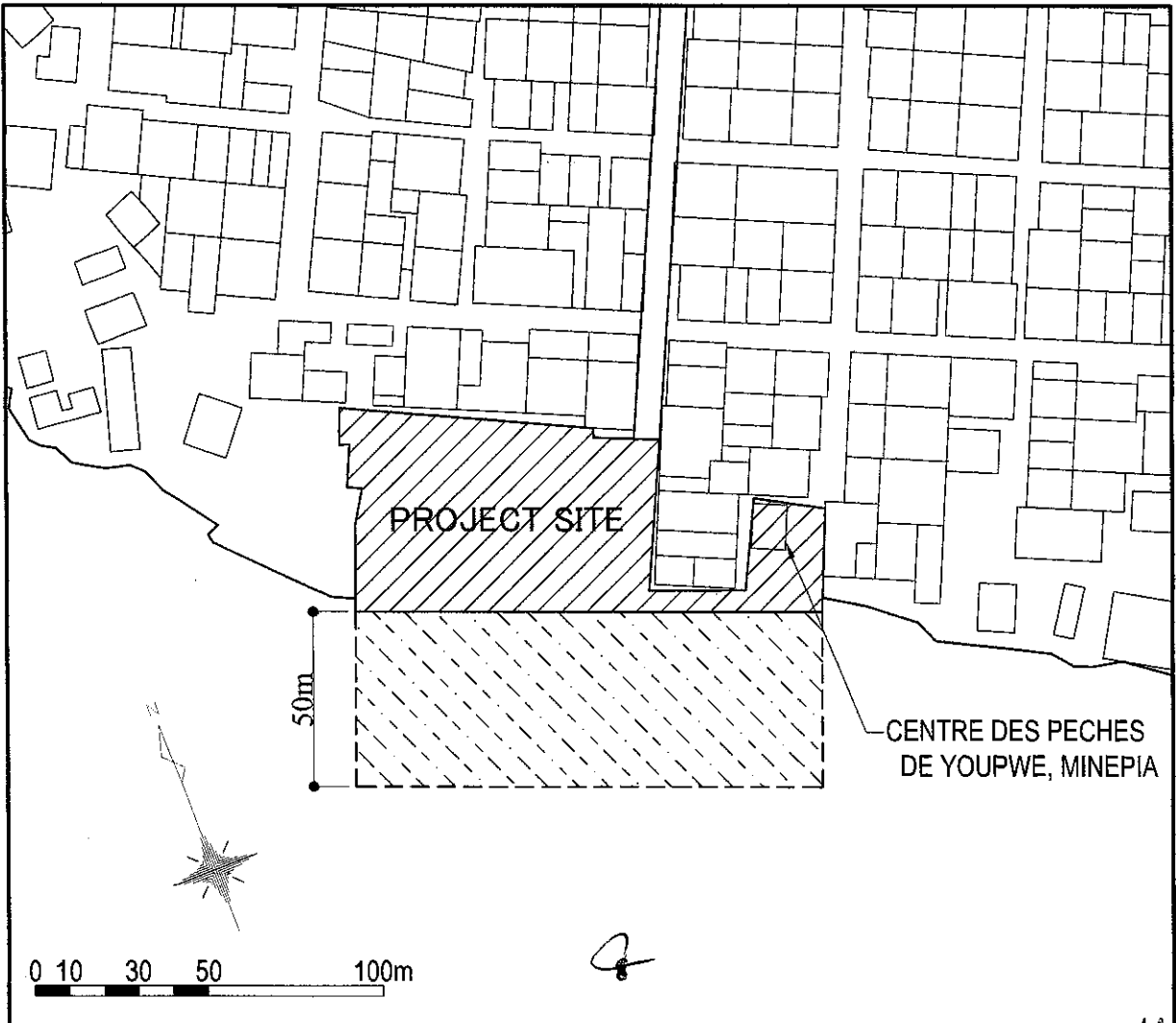
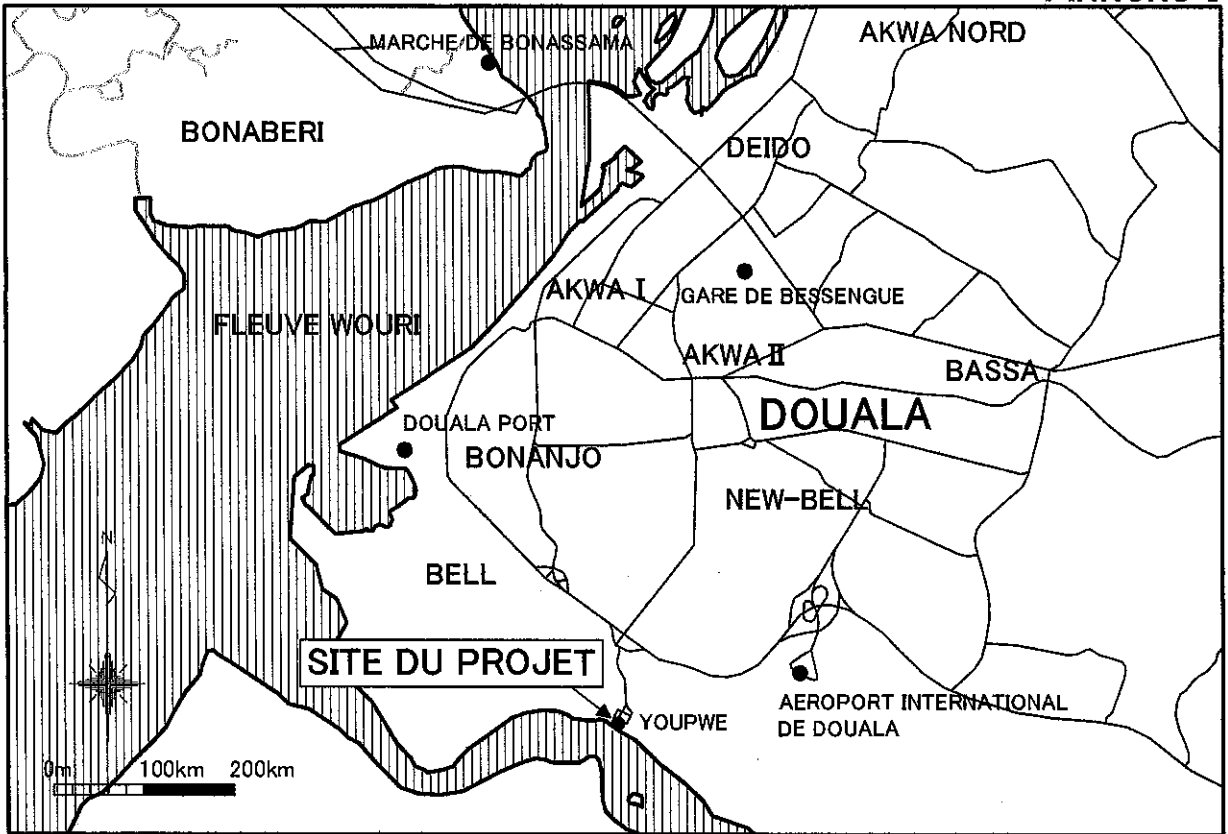
Annexe VI Principales mesures à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire /
Principales mesures prises en charge par la Coopération financière non remboursable du
Japon

Annexe VII Structure de l'organisme opérationnel proposée pour le débarcadère et le
marché

Annexe VIII Rapport de suivi du Projet (modèle)

Annexe IX Traduction en français (provisoire)





3

9

Annexe II

ORGANIGRAMME DU MINEPIA - CAMEROUN

MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

Division des études de la planification, de la coopération et des statistiques

Services centraux

Services déconcentrés

Direction des affaires générales

Direction des services vétérinaires

Direction des pêches, de l'aquaculture et des industries halieutiques

Direction des services vétérinaires

Direction des pâturages de l'alimentation animale et des infrastructures d'élevage

Délégation Régionale de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales

Délégation Départementale de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales

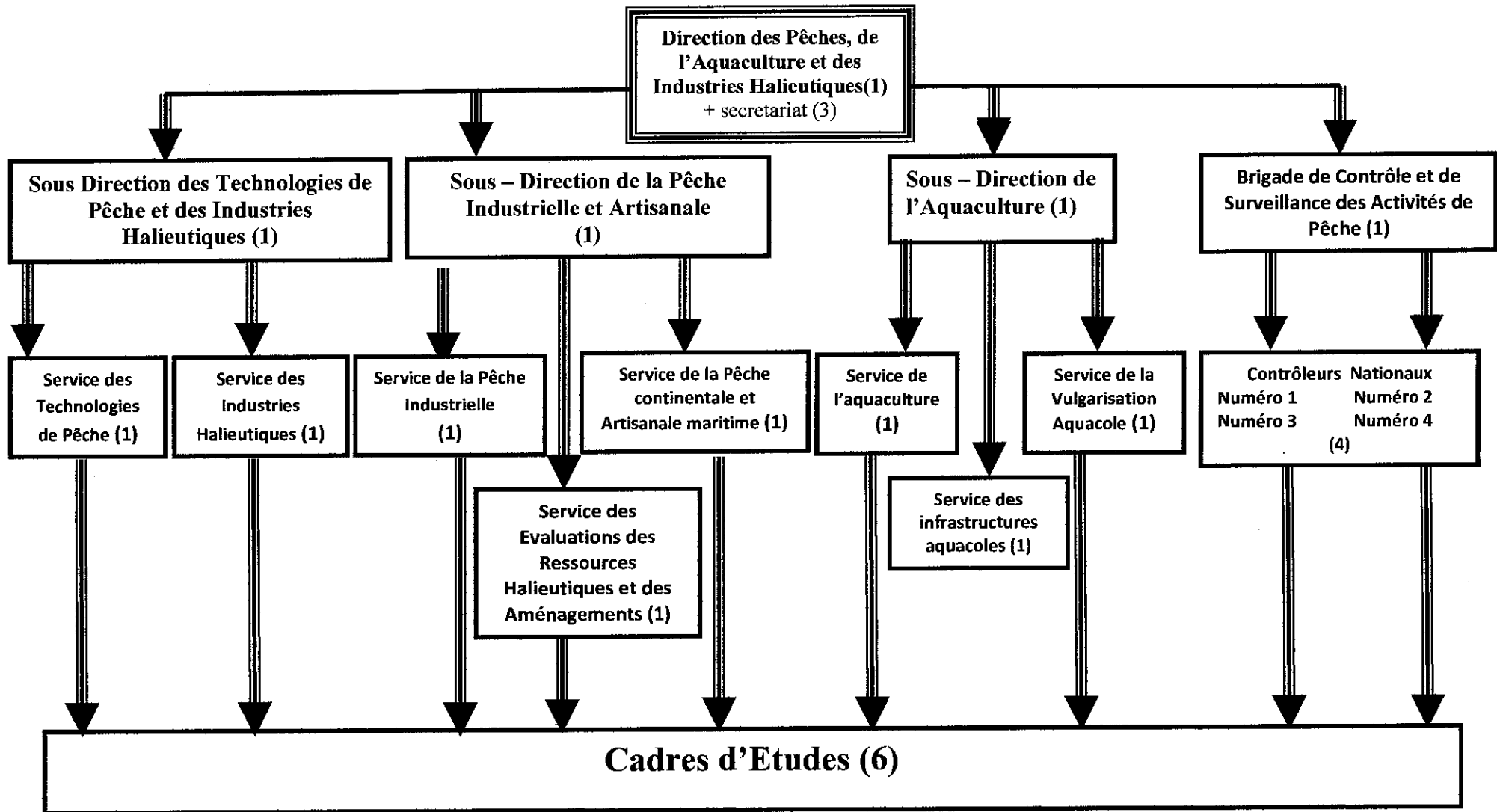
Délégation d'Arrondissement de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales

Annexe-44



Handwritten marks and scribbles at the bottom of the page.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES PECHES, DE L'AQUACULTURE ET DES INDUSTRIES HALIEUTIQUES



Annexe-45

3

[Handwritten mark]

[Handwritten mark]

[Handwritten mark]

SYSTEME DE COOPERATION FINANCIERE NON-REMBOURSABLE DU JAPON

En se basant sur une loi portant sur la JICA qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 et la décision du Gouvernement du Japon (ci-après dénommé «le GdJ»), la JICA est devenue l'agence exécutive de la Coopération financière non-remboursable du Japon pour les projets de construction d'installations, d'achat d'équipements, etc.

La Coopération financière non-remboursable consiste en des fonds non-remboursables pour le pays bénéficiaire qui permettront de fournir les installations, les équipements et les services (services techniques ou transport des produits, etc.) pour le développement socio-économique du pays, en conformité avec les lois et réglementations y afférentes du Japon. La Coopération financière non-remboursable n'est pas effectuée sous forme de don de matériel en nature au pays bénéficiaire.

1. Procédures de la Coopération financière non-remboursable du Japon

La Coopération financière non-remboursable du Japon est menée comme suit :

- Etude préliminaire (ci-après dénommée « l'Etude »)
 - L'Etude menée par la JICA
- Estimation et approbation
 - Estimation par le GdJ et la JICA. Approbation par le Conseil des ministres du Japon
- Détermination de l'exécution
 - L'Echange de Notes entre le GdJ et un pays bénéficiaire
- Accord de Don (ci-après dénommé « l'A/D »)
 - Accord conclu entre la JICA et un pays bénéficiaire
- Exécution
 - Mise en œuvre du Projet sur la base de l'A/D

2. Etude préparatoire

(1) Contenu de l'Etude

Le but de l'Etude est de fournir un document de base nécessaire pour l'estimation du Projet par la JICA et le GdJ.

Le contenu de l'Etude est le suivant:

- confirmer l'arrière-plan de la requête, les objectifs et les effets du Projet ainsi que les capacités des organismes concernés du pays bénéficiaire nécessaires à l'exécution du Projet.
- évaluer la pertinence du Projet à exécuter dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable d'un point de vue technologique, financier et socio-économique
- confirmer le concept de base du plan convenu entre les deux parties
- préparer un concept de base du Projet ; et
- estimer les coûts du Projet

Le contenu de la requête par le pays bénéficiaire n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de la



②

à titre indicatif

Coopération financière non-remboursable. Le concept de base du Projet doit être confirmé en se basant sur le système de Coopération financière non-remboursable du Japon.

La JICA demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer son indépendance lors de l'exécution du Projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme du pays bénéficiaire en charge de l'exécution du Projet. Par conséquent, l'exécution du Projet doit être confirmée par toutes les organisations concernées du pays bénéficiaire par la signature des procès-verbaux des discussions.

(2) Sélection des consultants

En vue de la bonne exécution de l'Etude, la JICA utilise un (des) consultant(s) enregistré(s). La JICA effectue une sélection basée sur des propositions soumises par ces derniers.

(3) Résultat de l'Etude

La JICA revoit le rapport de l'Etude, et après confirmation de la pertinence du Projet dans le cadre de la Coopération financière non remboursable, elle recommande au GdJ d'examiner sa mise en œuvre.

3. Coopération financière non-remboursable du Japon

(1) L'E/N et l'A/D

Après l'approbation du Projet par le Conseil des ministres du Japon, l'Echange de Notes (ci-après dénommé «l'E/N») sera signé entre le GdJ et le Gouvernement du pays bénéficiaire pour l'engagement de l'assistance, et en suite, l'A/D sera conclu entre la JICA et le Gouvernement du pays bénéficiaire. L'A/D définira, en conformité avec l'E/N, les clauses nécessaires pour l'exécution du Projet, telles que les conditions de paiement, les responsabilités du Gouvernement du pays bénéficiaire, et les conditions d'approvisionnement.

(2) Sélection des Consultants

Le(s) consultant(s) qui a (ont) mené l'Etude sera (seront) recommandé(s) par la JICA au pays bénéficiaire pour qu'il (ils) soit (soient) retenu(s) aussi dans le cadre de l'exécution du Projet après l'E/N et l'A/D en vue de maintenir l'uniformité technique.

(3) Pays d'origine éligible

La Coopération financière non-remboursable du Japon doit être en principe réservée exclusivement à l'achat de produits provenant du Japon ou du pays bénéficiaire, et aux services des ressortissants japonais ou du pays bénéficiaire. Néanmoins, la Coopération financière non-remboursable peut être utilisée pour l'achat des produits ou des services d'un pays tiers (autre que le Japon ou le pays bénéficiaire), en cas de nécessité, en tenant compte de la qualité, de la compétitivité et de la rationalité économique nécessaires pour l'atteinte de l'objectif du projet. Toutefois, en principe, les principaux contractants, à savoir l'entreprise de construction, la société de commerce et le consultant qui sont indispensables pour la mise en œuvre de la coopération, doivent être exclusivement des ressortissants japonais.



3

à titre indicatif

(4) Nécessité de la vérification

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé conclura les contrats, libellés en principe en Yen japonais, avec les ressortissants japonais. Ces contrats seront vérifiés par la JICA. Cette vérification est nécessaire car les fonds de la coopération financière non-remboursable proviennent des taxes des citoyens japonais.

(5) Principales dispositions à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire

Lors de l'exécution de la Coopération financière non-remboursable, le pays bénéficiaire devra prendre les dispositions définies en annexe VI. Le gouvernement du Japon demande au gouvernement du pays bénéficiaire notamment l'exonération de tous droits de douane et taxes intérieures, et toute autre levée fiscale telle que la TVA, taxe commerciale, impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, taxe au résidents, taxe sur les carburants qui pourraient être imposées dans le pays bénéficiaire, en regard à la fourniture des produits et des services spécifiés dans les contrats vérifiés, étant donné que les fonds de la Coopération financière non remboursable proviennent des contribuables japonais.

(6) "Usage adéquat"

Le Gouvernement du pays bénéficiaire est requis d'entretenir et d'utiliser les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable de manière adéquate et efficace et de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance ainsi que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par la Coopération financière non-remboursable.

(7) "Exportation et Réexportation"

Les produits achetés dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable ne doivent pas être exportés ou réexportés à partir du pays bénéficiaire.

(8) "Arrangement bancaire (A/B)"

- a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé devra ouvrir un compte à son nom dans une banque, et ce, au Japon en principe (ci-après dénommée la "Banque"). La JICA exécutera la Coopération financière non-remboursable en procédant aux paiements, en principe en Yen japonais, pour couvrir les obligations du gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé conformément aux contrats vérifiés.
- b) Les paiements seront effectués lorsque les demandes de paiement seront présentées par la Banque à la JICA conformément à l'Autorisation de Paiement émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.

(9) Autorisation de Paiement (A/P)

Le Gouvernement du pays bénéficiaire devra régler à la banque la commission de notification de l'autorisation de paiement et la commission de paiement.

3

à titre indicatif

(10) Considérations sociales et environnementales

Le pays bénéficiaire doit assurer les considérations sociales et environnementales pour le Projet et doit suivre les règlements environnementaux du pays bénéficiaire et les directives socio-environnementales de la JICA.

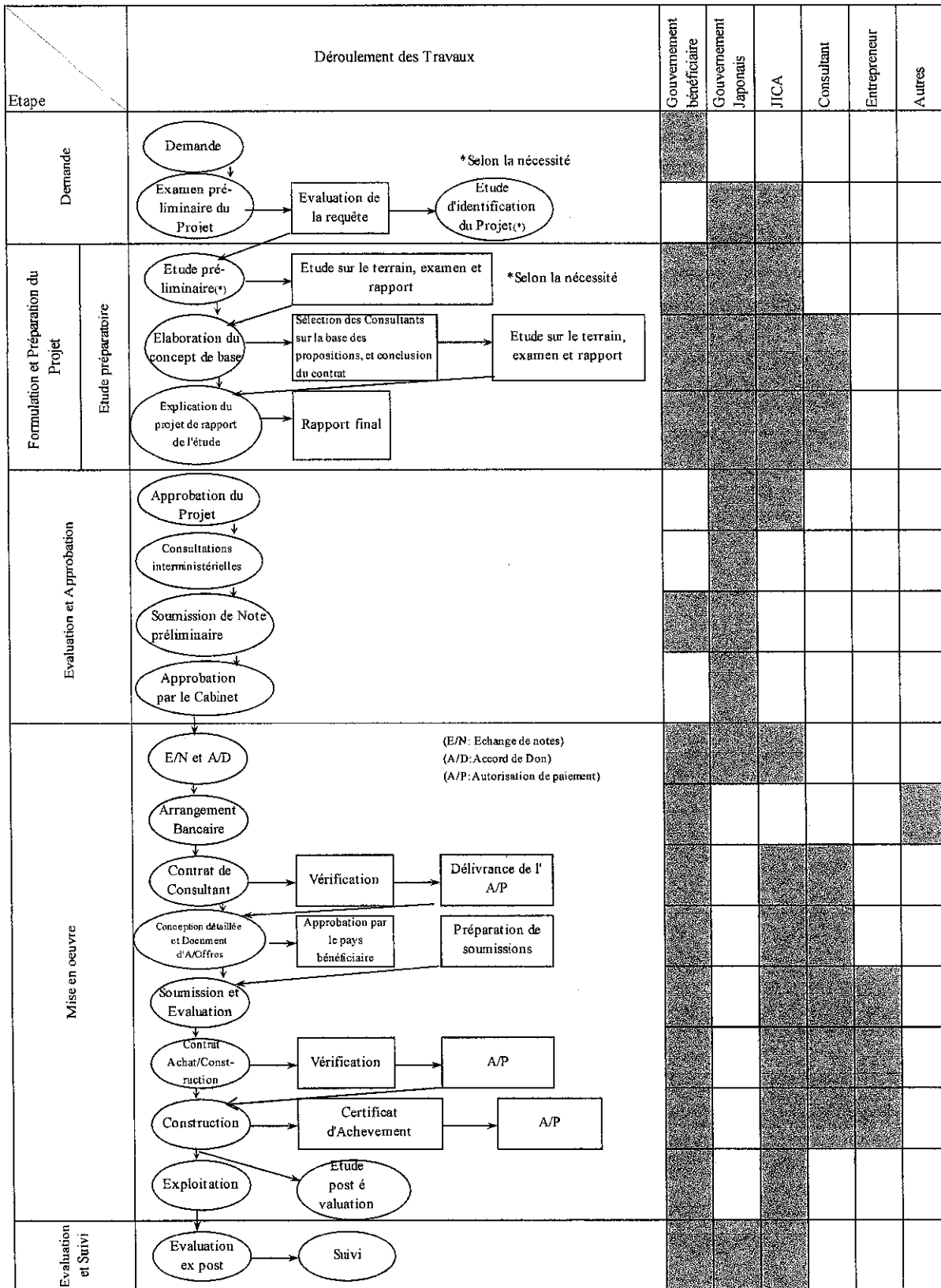
(11) Suivi

Le gouvernement du pays bénéficiaire devra assurer de sa propre initiative un suivi minutieux pour un bon déroulement du projet, ce qui est une des obligations stipulés dans l'A/D. Il est demandé également de rapporter l'état d'avancement à la JICA, en lui présentant le Rapport de Suivi du Projet (RSP).

(12) Mesures de sécurité

Le gouvernement du pays bénéficiaire devra veiller au maximum à la sécurité tout au long de la mise en œuvre du projet.

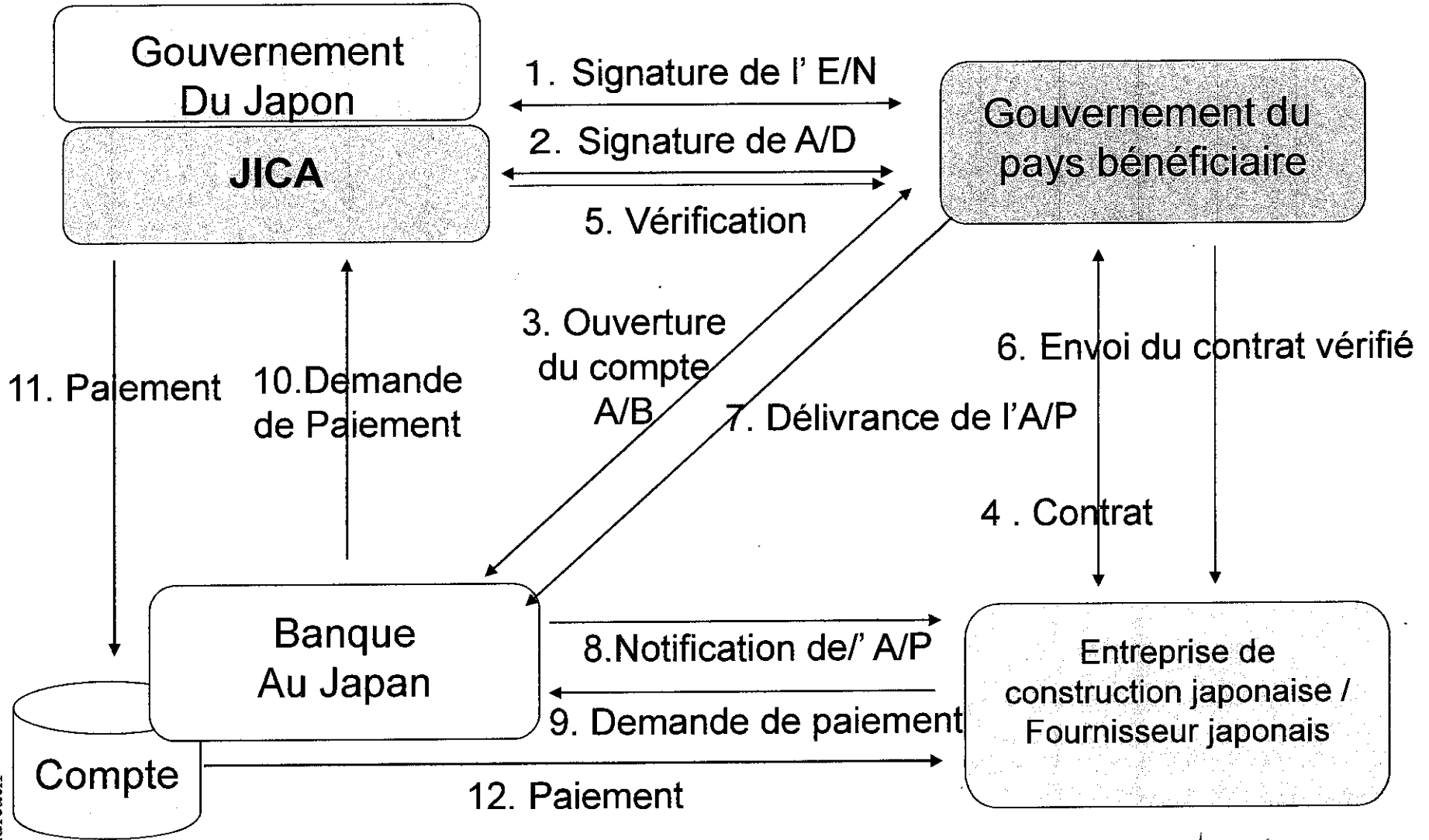
Schéma de procédure de la Coopération financière non remboursable du Japon



[Signature]

Système de financement de la Coopération financière non remboursable du Japon

Annexe V



Document traduit de l'anglais en français à titre indicatif

Annexe-51

Handwritten marks and a circled number '3' at the bottom right of the page.

à titre indicatif

Principales mesures à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire

1. Avant l'adjudication

NO	Eléments	Délai	Charge	Coût	Réf.
1	Obtenir le permis environnemental du MINEPDED ainsi que l'approbation de l' EEI / l'EIE	Dans un délai d'un mois après l'A/D	MINEPIA		
2	Mettre en œuvre l'EIE	Avant le début de la construction	MINEPIA/ MINEPDED		
3	Ouvrir le compte bancaire (Arrangement bancaire (A/B))	Dans un délai d'un mois après l'A/D	MINFI		
4	Assurer la disponibilité des terrains	Avant l'avis d'appel d'offres			
	1) Site du projet à Youpwé		MINDCAF		
	2) Aire d'installations provisoires pour les travaux de construction et aire de stockage des matériaux, près de la zone du Projet		CUD		
	3) Site de réinstallation temporaire au sein de MIDEPECAM		MINEPIA		
5	Obtenir les permis d'urbanisme, de zonage et de construction	Avant l'avis d'appel d'offres	CUD		
6	Déblayer et niveler les sites ci-après	Avant l'avis de pré-qualification	CUD		
	1) Site de Youpwé				
	a) Installations existantes (bâtiments, poteaux électriques et murs en béton)				
	b) Abattage des arbres et nivellement du terrain				
	2) MIDEPECAM		MINEPIA		
	a) Nivellement de terrain				
	b) Abattage des arbres et nivellement du terrain				
7	Préparer le marché temporaire et achever la réinstallation temporaire.		MINEPIA		

2. Pendant la mise en œuvre du Projet

NO	Eléments	Délai	Charge	Coût	Réf.
1	Prise en charge des commissions de la banque japonaise pour les services basés sur l' A/B				
	1) Commission de notification de l'A/P	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	MINEPIA		
	2) Commission de paiement pour l'A/P	Chaque paiement	MINEPIA		
2	Assurer le déchargement et le dédouanement rapides au port de débarquement au Cameroun, y compris l'exonération des droits et taxes de dédouanement des produits au port de débarquement	Pendant le Projet	MINEPIA		
3	Accorder aux nationaux japonais dont les services à rendre sont relatifs à la fourniture des produits et aux prestations en vertu des contrats vérifiés, les facilités nécessaires à leur entrée et à leur séjour dans le pays bénéficiaire afin qu'ils puissent exécuter leur travail	Pendant le Projet	MINEPIA		

à titre indicatif

4	Assurer l'exonération des droits de douane, des taxes intérieures et toute autre levée fiscale qui pourraient être imposés dans le pays bénéficiaire, relativement à la fourniture des produits et/ou des services. Les droits de douane et taxes intérieures et toute autre levée fiscale relatés ci-dessus incluent la TVA, taxe commerciale, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés des nationaux japonais, la taxe aux résidents, la taxe sur les carburants, sans en exclure d'autres, qui pourraient être imposées au Cameroun, relativement à la fourniture des produits et à la prestation de services en vertu du contrat vérifié	Pendant le Projet	MINEPIA		
5	Prendre en charge toutes dépenses, autres que celles couvertes par la coopération financière non-remboursable, nécessaires à la construction des installations et au transport et montage des équipements	Pendant le Projet	MINEPIA		
6	Fournir des installations provisoires de distribution d'électricité et d'alimentation en eau, pendant les travaux de construction.				
	1) Électricité Branchement du site à la ligne de distribution	1 mois avant le début des travaux de construction	MINEPIA		
	2) Alimentation en eau Branchement du site au réseau de distribution d'eau de la ville	1 mois avant le début des travaux de construction	MINEPIA		
7	Soumettre le rapport de suivi environnemental au Bureau de la JICA au Cameroun	Pendant le Projet	MINEPIA		

3. Après le Projet

NO	Eléments	Délai	Charge	Coût	Réf.
1	Utiliser et entretenir correctement et efficacement les installations construites et les équipements fournis dans le cadre de la coopération financière non-remboursable 1) Allocation du coût d'entretien 2) Entretien approprié des équipements 3) Organisation du fonctionnement et de l'entretien 4) Vérification régulière / Inspection périodique	Après l'achèvement de la construction	CUD		

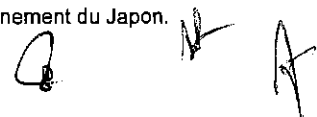
(A/B: Arrangement bancaire, A/P: Autorisation de paiement, N/A: Non Applicable)

3

Principales mesures prises en charge par la coopération financière non remboursable du Japon

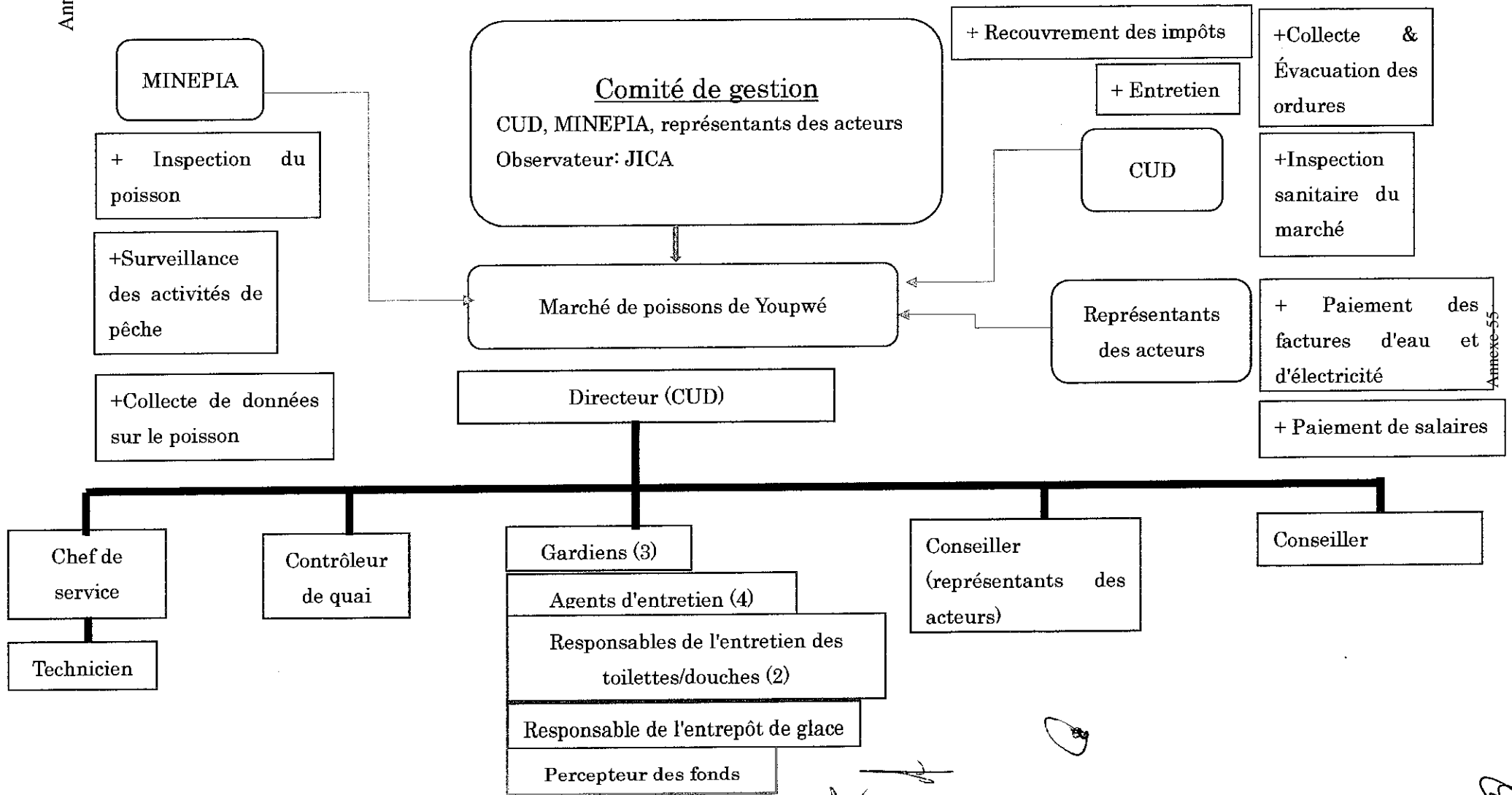
No	Eléments	Délai	Coût Estimé (Million Yen japonais)*	
1	Construire des installations de manutention du poisson et un marché à Youpwé, et mettre en œuvre la composante soft.			
	1) Fournir les installations de distribution d'électricité, d'eau et de drainage, et autres installations connexes		XX.XX	
	a) Électricité			
	- Câbles de descente et câbles internes à l'intérieur du site			
	- Transformateur et disjoncteur principal			
	b) Eau			
	- Système de distribution à l'intérieur du site			
	c) Drainage			
	- Système de drainage à l'intérieur du site			
	d) Équipements			
	- Équipements du Projet			
	2) Prendre en charge le coût du transport, du chargement et du dédouanement du matériel, des équipements et autres produits nécessaires pour la construction.			
	a) Transport maritime (aérien) des produits, du Japon jusqu'au Cameroun			
	b) Transport à l'intérieur du pays, du port de débarquement jusqu'au site du Projet			
2	Élaborer la conception détaillée, appuyer l'appel d'offres et la soumission, superviser les travaux de construction (Consultant)		YY.YY	
3	Imprévus		ww.ww	
	Total		ZZ.ZZ	

*; Les estimations des coûts sont faites à titre provisoire. Et elles feront l'objet de l'approbation du gouvernement du Japon.



3

Organigramme du nouveau marché de poissons de Youpwé



Annexe-55

(Signatures et initiales manuscrites)

A/D NO. XXXXXXXX
RSP préparé le Jour/Mois/Année

<p><u>Rapport de suivi du projet</u></p> <p><u>Nom de projet</u> <u>Accord de Don No. XXXXXXXX</u> 20XX, mois</p>
--

Information sur l'organisation

<p>Autorité (Signataire A/D) de</p>	<p>Personne en charge _____ (Service) _____</p> <p>Coordonnées Adresse: _____ Téléphone / FAX: _____ Email: _____</p>
<p>Organisme d'exécution</p>	<p>Personne en charge _____ (Service) _____</p> <p>Coordonnées Address: _____ Phone/FAX: _____ Email: _____</p>
<p>Ministère compétent</p>	<p>Personne en charge _____ (Service) _____</p> <p>Coordonnées Address: _____ Phone/FAX: _____ Email: _____</p>

Grandes lignes de l'Accord de Don:

<p>Source de financement</p>	<p>Gouvernement du Japon: Montant n'excédant pas JPY _____ mil. Gouvernement du (_____): _____</p>
<p>Titre du projet</p>	<p> </p>
<p>Echange de Notes(E/N)</p>	<p>Date de signature: Durée:</p>
<p>Accord de Don(A/D)</p>	<p>Date de signature: Durée</p>

A/D NO. XXXXXXXX
RSP préparé le Jour/Mois/Année

1: Description du projet

1-1 Objectif du projet

--

1-2 Nécessité du projet et sa priorité

- La cohérence avec la politique de développement, le plan sectoriel, les plans de développement national et régional, et la demande du groupe cible et du pays bénéficiaire

--

1-3 Efficacités et indicateurs

- L'efficacité du projet

Effet quantitatif du projet (Indicateurs de fonctionnement et d'effet)		
Indicateurs	Initial (Année)	Cible (Année)
Effet quantitatif		

2: Exécution du projet

2-1 Etendue du projet

Table 2-1-1a: Emplacement initialement prévu et emplacement actuel

Emplacement	Initialement prévu: (PV) Pièce(s) attaché(s): Carte	Actuel: (Rapport de Suivit du Projet (RSP) et Rapport d'Achèvement du Projet(RAP)) Pièce(s) attaché(s): Carte
--------------------	---	---

Q

A/D NO. XXXXXXXX
RSP préparé le Jour/Mois/Année

Table 2-1-1b: Etendue initialement prévue et étendue actuelle

Désignation	Initiale	Actuelle
(PV) "Composante Soft" doit être incluse dans la colonne "Désignation"	(PV)	(RSP et RAP) Veuillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé chronologiquement Tout changement de conception doit être consigné, quel que soit son degré

2-1-2 Raison(s) de changement, si il y a lieu.

(RSP et RAP)

2-2 Calendrier d'exécution

2-2-1 Calendrier d'exécution

Table 2-2-1: Calendrier initialement prévu et calendrier actuel

Désignation	Initial		Actuel
	Projet de Conception Générale (PCG)	A/D	
(PV) "Composante Soft" doit être incluse dans la colonne "Désignation". Date d'achèvement du projet *	(PV)		(RSP et RAP) Date de révision Veuillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé chronologiquement a

*La date d'achèvement est définie pour _____ au moment de A/D.

3

A/D NO. XXXXXXXX
RSP préparé le Jour/Mois/Année

2-2-2 Raisons de changements de calendrier, et leurs répercussions sur le projet.

(RSP et RAP)

2-3 Mesures à prendre par chaque gouvernement

2-3-1 Principales mesures à prendre

Voir la pièce jointe 2.

2-3-2 Activités

Voir la pièce jointe 3.

2-3-3 Rapport sur le "Record of Discussions"(RD)

Voir la pièce jointe 4.

2-4 Coût du projet

2-4-1 Coût du projet

Tableau 2-3-1 Coût initialement prévu et coût actuel pris en charge par le gouvernement du Japon
(confidentiel jusqu'à l'adjudication)

	Désignation		Coût (Million Yen)	
	Initial	Actuel	Initial	Actuel
Construction d'installation (ou équipement)	"Composante Soft" doit être incluse dans la colonne "Désignation".			Veillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé chronologiquement
Services consultants	- Conception détaillée - Gestion des marchés (contrats) - Supervision de la construction			
Total				

Note: 1) Date d'estimation:
2) Taux de change: 1Dollar US = Yen

3

A/D NO. XXXXXXXX
RSP préparé le Jour/Mois/Année

Tableau 2-3-2 Coût initialement prévu et coût actuel pris en charge par le gouvernement du _____

Désignation		Coût (Million USD)		
	Initial	Actuel	Initial	Actuel
	"Composante Soft" doit être incluse dans la colonne "Désignation"			Veillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé chronologiquement.
Total				

Note: 1) Date d'estimation:
2) Taux de change: 1 Dollar US = (Monnaie locale)

2-4-2 S'il y a eu un écart important entre le montant prévu et le montant actuel: la (les) raison(s), les mesures d'amélioration et leurs résultats.

(RSP et RAP)

2-5 Organisation de mise en oeuvre

2-5-1 Organisme d'exécution:

- Son rôle, situation financière, capacité, recouvrement des coûts etc.
- Organigramme incluant le service en charge de l'exécution et le nombre d'employés.

Initial: (PV)

Actuel, s'il y a eu un changement: (RSP et RAP)

2-6 Impacts environnemental et social

Rapport sur la base de la liste de vérification et le formulaire de suivi accordés (voir la pièce jointe 4.

Handwritten initials and marks

3

A/D NO. XXXXXXXX
RSP préparé le Jour/Mois/Année

3: Opération et Maintenance (O&M)

3-1 Gestion de l'O&M

- Organigramme pour l'O&M
- Système d'opération et de maintenance (la structure, le nombre, la qualification et la compétence du personnel, et autres conditions requises pour assurer la maintenance correcte des produits et des biens obtenus du projet tels que les manuels, les installations, les équipements pour l'entretien, les pièces de rechanges etc.

Initial: (PV)

Actuel: (RAP)

3-2 Coût et budget de l'O&M

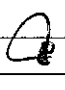
- Le coût annuel de l'O&M pendant l'exécution du projet, le coût connu jusqu'aujourd'hui, le budget annuel pour l'O&M

Initial: (PV)

3

4: Precautions (Gestion des risques)

- Les risques et des problèmes, si cela existe, qui pourraient influencer sur la mise en œuvre, les résultats et la durabilité du projet, et les mesures à prendre.

Problèmes au départ et mesures y afférents: (PV)	
Risques potentiels du projet	Evaluation
1.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyses de probabilité et d'impact :
	Mesures de mitigation:
	Action durant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (éventuellement):
2.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyses de probabilité et d'impact :
	Mesures de mitigation:
	Action durant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (éventuellement):
3.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyses de probabilité et d'impact:
	Mesures de mitigation:
	Action durant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (éventuellement): 
Problèmes actuels et mesures prises	
(RSP et RAP)	

Handwritten signature/initials

5

A/D NO. XXXXXXXX
RSP préparé le Jour/Mois/Année

5: Evaluation lors de l'achèvement du Project et plan de suivi

5-1 Evaluation générale

Décrivez votre évaluation générale sur le projet.

(RAP)

5-2 Leçons tirées et Recommendations

Veillez décrire les leçons tirées de l'expérience du projet, qui pourraient être exploitées dans le cadre de l'assistance future ou des projets similaires, et des recommandations qui pourraient être utiles pour réaliser les effets et l'impact attendus du projet, et pour assurer sa durabilité.

(RAP)

5-3 Plan de suivi relatif aux indicateurs pour la post-évaluation

Veillez décrire les méthodes de suivi, la (les) section(s) ou le (les) département(s) en charge du suivi, la fréquence, et la durée du suivi des indicateurs mentionnés à l'alinéa 1-3.

(PCR)

3

A/D NO. XXXXXXXX
RSP préparé le Jour/Mois/Année

Pièces jointes

1. Carte de localisation du Projet
2. Mesures à prendre par chaque gouvernement
3. Rapport mensuel
4. Rapport sur le RD (Record of Discussion)
5. Rapport de suivi sur les considérations environnementale et sociale
6. Fiche de suivi sur les prix des matériels indiqués (Trimestriel)
7. Rapport sur la proportion des achats (pays bénéficiaire, Japon et pays tiers)
(seulement le rapport d'achèvement)



Procès verbal des discussions (PV) (2ème étude)

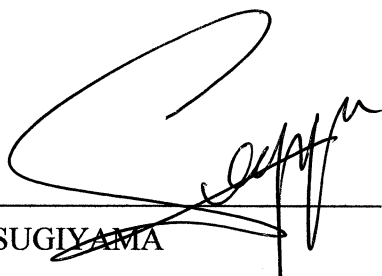
**Minutes of Discussions
on the Preparatory Survey for the Project for
Improvement in fish unloading facility and fish market of Youpwe
in the city of Douala
(Explanation of Draft Preparatory Survey Report)**

On the basis of the discussions and field survey in the Republic of Cameroon (hereinafter referred to as "Cameroon") in November 2015, and the subsequent technical examination of the results in Japan, the Japan International Cooperation Agency (hereinafter referred to as "JICA") prepared a draft Preparatory Survey Report (hereinafter referred to as "the Draft Report") on the Project for Improvement in fish unloading facility and fish market of Youpwe in the city of Douala (hereinafter referred to as "the Project").

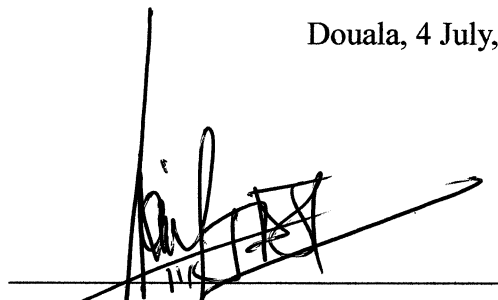
In order to explain the Draft Report and to consult with the concerned officials of the Government of Cameroon on its contents, JICA sent the Preparatory Survey Team for the explanation of the Draft Report (hereinafter referred to as "the Team"), headed by Mr. Shunji SUGIYAMA, senior advisor, JICA, and is scheduled to stay in the country from 21 June 2016 to 8 July 2016.

As a result of the discussions, both sides confirmed the main items described in the attached sheets.

Douala, 4 July, 2016



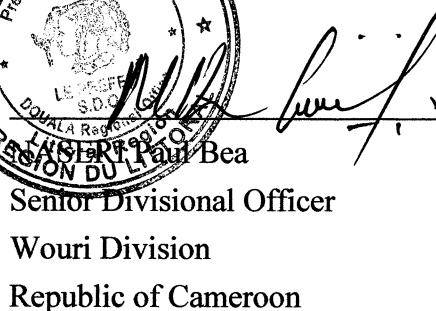
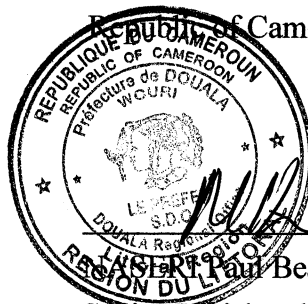
Shunji SUGIYAMA
Leader
Preparatory Survey Team
Japan International Cooperation Agency
Japan



JAJI MANU GIDADO
Secretary General
Ministry of Livestock, Fisheries and
Animal Industries
Republic of Cameroon



MENANGA Michel
Deputy No. 3
For the Government Delegate
Douala City Council
Republic of Cameroon



LAUSIERT Paul Bea
Senior Divisional Officer
Wouri Division
Republic of Cameroon

ATTACHMENT

1. Contents of the Draft Report

After the explanation of the contents of the Draft Report by the Team, the Cameroon side agreed in principle to its contents.

2. Cost estimation

Both sides confirmed that the Project cost estimation described in Annex1 was provisional and would be further examined by the Government of Japan for its final approval.

3. Confidentiality of the cost estimation and specifications

Both sides confirmed that the Project cost estimation and technical specifications in the Draft Report should never be duplicated or disclosed to any third parties until all the contracts of the Project are concluded.

4. Project implementation schedule

The Team explained to the Cameroon side that the expected implementation schedule is as attached in Annex 2.

5. Re-definition of the Project objective

Both sides re-examined the Project objective and agreed to change as follows.

The objective of the Project is to improve the safety and efficiency of loading/unloading as well as conditions of fish marketing at the fish unloading facility and fish market of Youpwe in Douala through upgrading of those facilities, thereby contributing to improved working conditions for fishing communities and the quality of fish to be provided to the consumers.

6. Expected outcomes and indicators

Both sides agreed that key indicators for expected outcomes are as follows. The Cameroon side assumes the responsibility to monitor the progress of the indicators and achieve the target after three(3) years of project completion.



[Quantitative Effect]

Indicators	Baseline value (as of November 2015)	Target value (three years after project completion)
No. of vendors who sell fresh fish in the area protected from direct exposure to sunlight and rain	Whole sellers: Nil Retailers: Nil	Whole sellers: 75 or more Retailers: 70 or more
Average loading/unloading time of large pirogues (minute)	Loading time: 120 min Unloading time: 120 min	Loading time: 60 min Unloading time: 60 min

[Qualitative Effect]

- 1) Safety standard and working conditions at the Youpwe fish unloading facility and fish market are improved
- 2) Users' reputation of the Youpwe fish unloading facility and fish market as a safe and hygienic facility is widely recognized
- 3) General quality (freshness) of the fish sold at the Youpwe fish unloading facility and fish market is improved

7. Monitoring during the implementation

It was confirmed that MINEPIA will monitor the progress of the Project and report to JICA Cameroon office every three (3) month by using the Project Monitoring Report (PMR) as attached in Annex 3.

8. Ex-post evaluation

JICA will conduct ex-post evaluation three (3) years after the project completion with respect to five evaluation criteria (Relevance, Effectiveness, Efficiency, Impact, Sustainability) of the Project. Result of the evaluation will be publicized. The Cameroon side is required to provide necessary support for them.

9. Undertakings to be taken by both sides

Both sides confirmed the contents of the undertakings as described in Annex 4. The Cameroon side assured to take necessary measures and coordination including allocation of necessary budget which are preconditions of implementation of the Project. Indicative implementation schedule of major undertakings is shown in Annex 5. It is further agreed that the associated costs stipulated in the Draft Report are indicative. More accurate costs will be calculated at the Detailed Design stage. Contents of the Annex 4 will be updated as the detailed design progresses, and will

finally be used in the contract document.

10. Environmental and social considerations

10-1 General Issues

10-1-1 Environmental Guidelines and Environmental Category

The JICA mission explained that ‘JICA Guidelines for Environmental and Social Considerations (April 2010)’ (hereinafter referred to as ‘the Guidelines’) is applicable to the Project. The Project falls into the category B because the Project is not located in a socially and environmentally sensitive area, nor has it sensitive characteristics, nor falls into sensitive sectors under the Guidelines, and its potential adverse impacts on the environment are not likely to be significant.

10-1-2 Environmental Checklist

The environmental and social considerations including major impacts and mitigation measures for the Project are summarized in the Environmental Checklist attached as Annex 6. Both sides confirmed that in case of major modification of the content of the Environmental Checklist, the Cameroon side shall submit the modified version to JICA Cameroon office in a timely manner.

10-2 Environmental Issues

10-2-1 Environmental Impact Assessment (EIA)

Both sides confirmed the EIA is in progress and the EIA report will be prepared by the end of December 2016.

10-2-2 Environmental management plan and environmental monitoring plan

Both side agreed that environmental monitoring and necessary mitigation measures shall be conducted based on the Environmental Management Plan (EMP)/ Environmental Monitoring Plan (EMoP), which may be updated during the detailed design stage. EMP/EMoP of the Project are attached in Annex 7.

10-3 Social issues

10-3-1 Temporally relocation of market vendors

Cameroon side reported the Team that the site for temporally relocation of market vendors has been secured and market facility is under construction. It was assured that temporally relocation process shall be proceeded in accordance with the temporally relocation plan, which is in line with the Guidelines

10-4 Environmental and Social Monitoring

10-4-1 Environmental and social monitoring

Both sides agreed that the Cameroon side will submit the results of environmental monitoring to JICA Cameroon Office every three (3) month by using the monitoring form as attached in Annex 8.

10-4-2 Information disclosure of monitoring results

The Cameroon side agreed to disclose the results of environmental and social monitoring to local stakeholders in their field offices.

It was also agreed that JICA will disclose the results of environmental and social monitoring submitted by the Cameroon side on its website.

11. **Further schedule of the study**

JICA will complete the Final Report of the Preparatory Survey in accordance with the confirmed items and send it to the Cameroon side by the end of August 2016.

12. **Other relevant issues**

12-1. Management and maintenance of the Project facilities

Cameroon side informed the team that operation of the Project facilities will be managed and supervised by the newly established management committee (Comité de gestion), which consists of representatives from Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries (MINEPIA), Douala City Council (CUD) and Association Générale des Commerçants du Marché Youpwé (AGECOMY) under the principle of 'Co-management'. The provisional organization chart of the management body is given in Annex 9.

It was also informed that all the revenues generated from the facilities will be self-managed by the management body in order to ensure regular maintenance of the Project facilities and equipment. As a legal basis of such management arrangement, the CUD shall issue a Municipal Order that stipulates the establishment of the management body by the end of September 2016. Upon official issuance of the order, members of the management committee shall be immediately appointed.

12-2. Management and maintenance of the access road

Both sides agreed that the access road to the Project site that is to be constructed by the Project will be managed separately from other Project facilities. The CUD, which is responsible for managing all the municipal roads, shall take sole responsibility of management and maintenance of the access road.

12-3. Technical assistance (“Soft Component” of the Project)

In view of sustainable operation and maintenance of the Project facilities, provision of technical assistance is considered for the Project. The Cameroon side confirmed that recruitment/assignment of management and operation staff of the Project facilities shall be completed three (3) months before completion of the construction work of the Project and they will be made available for the technical assistance.

12-4. Initial cost of operation

It is envisaged that operation of the Project facilities may not be financially self-sufficient during the initial period of operation since it may take time before the revenue generation reaches the expected level. In addition, payment of wages and other operation costs will occur during the period of soft component. In this regards, it was agreed that the CUD shall take responsibility to bear such initial costs as mentioned above. Should the operation of the Project facilities run into deficit, the CUD shall provide supplementary fund to cancel the deficit

12-5. Timely fulfilment of obligations of the recipient country

It was assured that the Cameroon side shall take necessary measures to fulfil those obligations listed below with due observation of respective time limit.

(1) Site clearance

The project site shall be secured and entirely cleared by MINEPIA before the commencement of the tender procedure (i.e. pre-qualification of tenders). The site clearance includes removal of existing building structure and basement, vegetation and debris in the project site.

(2) Certificate of conformity (equivalent of environmental permission)

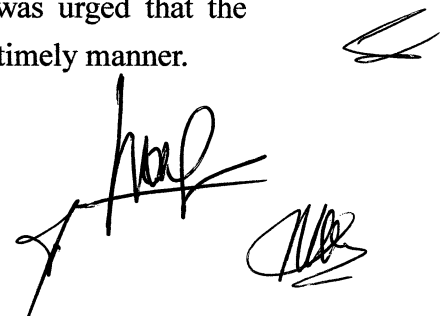
The MINEPIA will be responsible for conducting EIA and the certificate of conformity shall be obtained from Ministry of Environment, Nature Protection and Sustainable Development before the commencement of the tender procedure.

(3) Construction permission

The construction permission shall be obtained from CUD before the commencement of the tender procedure.

12-6. Counterpart fund

In order to ensure smooth implementation of the Project, it was urged that the MINEPIA apply so-called ‘counterpart fund’ for the Project in a timely manner.



12-7. Disclosure of Information

Both sides confirmed that the study results excluding the Project cost will be disclosed to the public after completion of the Preparatory Survey. All the study results including the project cost will be disclosed to the public after all the contracts for the Project are concluded.

12-8. Translation

In the event of any contradictory stipulation in the translation, the text in English shall prevail.

Annex 1 Project Cost Estimation

Annex 2 Project Implementation Schedule

Annex 3 Project Monitoring Report (template)

Annex 4 Major Undertakings to be taken by Each Government

Annex 5 Implementation Schedule of Major Undertakings

Annex 6 Environmental Check List

Annex 7 Environmental Management Plan/Environmental Monitoring Plan

Annex 8 Environmental and Social Monitoring Form

Annex 9 Provisional Organization Chart of the Management Body

Project Cost Estimation

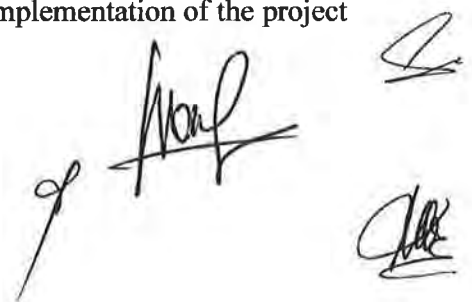
This part is closed due to the confidentiality.

(2) Project Cost Estimation covered by the Government of Cameroon

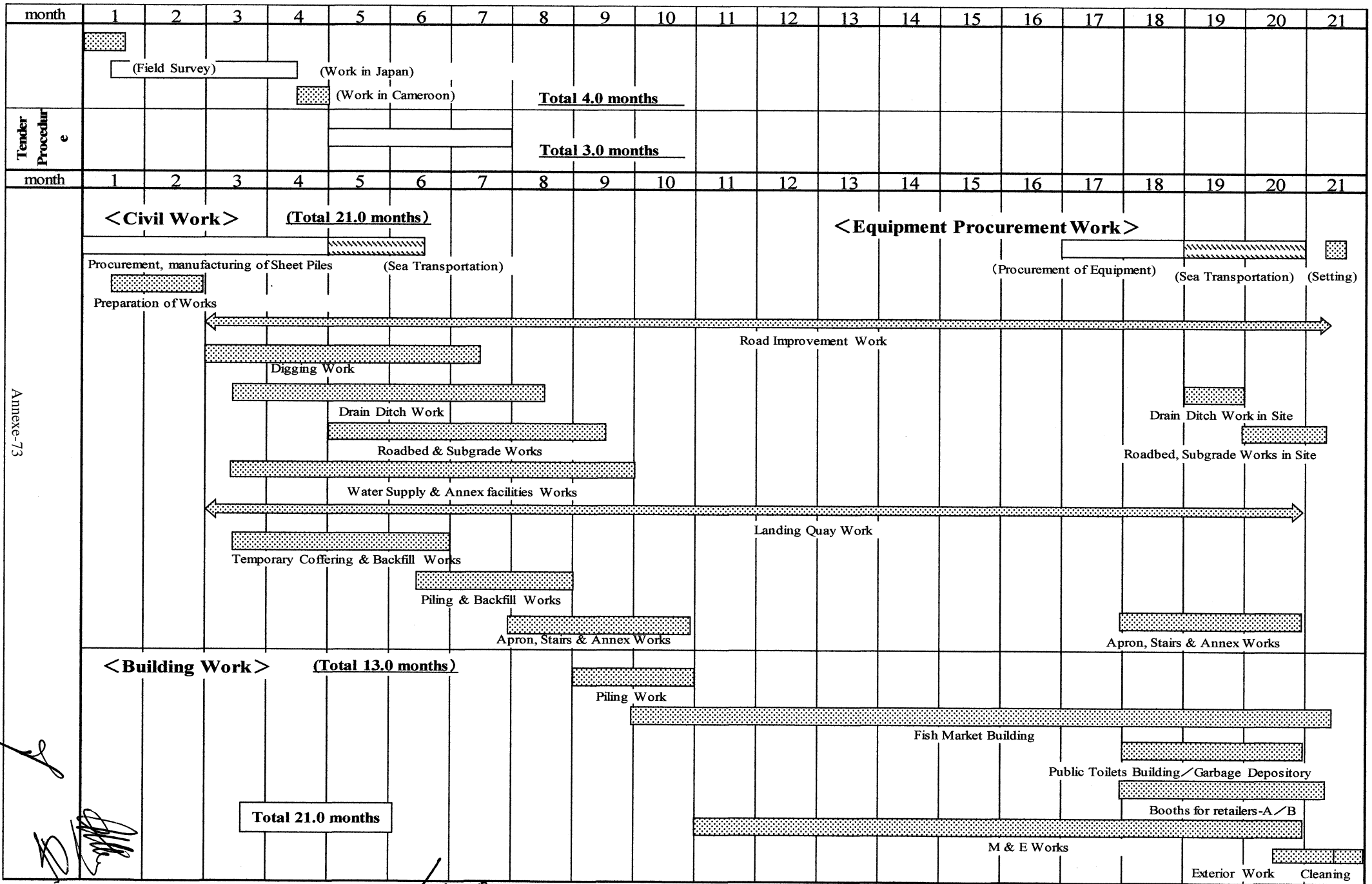
The cost born by the Government of Cameroon is estimated tentatively. Total cost will be 250,867,000 Franc CFA (FCFA). Details are shown in below.

① To supply city water to the site	350,000 FCFA
② To supply electric power to the site	15,500,000 FCFA
③ To install equipment and office furniture	14,539,000 FCFA
④ To bear banking commissions	7,366,000 FCFA
⑤ To obtain the approval of EIA	57,000,000 FCFA
⑥ To ensure environmental monitoring	2,500,000 FCFA
⑦ To implement temporary relocation (including preparation of relocation site)	38,500,000 FCFA
⑧ To clear and level the project site	72,699,000 FCFA
⑨ To secure the temporary stock yard during the construction	24,233,000 FCFA
⑩ To assign counterpart personnel for the implementation of the Soft Component	3,180,000 FCFA
⑪ To provide the initial operation cost(wages of the personnel, expenses of the public, expenses for direct management, etc.)	15,000,000FCFA
Total	250,867,000FCFA

This indicative amount must be secured as the cost for the implementation of the project by MINEPIA and/or CUD.

The image shows several handwritten signatures and initials in black ink. There are three distinct signatures: one large signature on the left, one smaller signature in the middle, and one signature on the right. Below the middle signature, there are some initials or a second signature.

Project Implementation Schedule



Annexe-73

[Handwritten signatures and initials]

[Handwritten signature]

Project Monitoring Report
on
Project Name
Grant Agreement No. XXXXXXX
 20XX, Month

Organization Information

Authority (Signer of the G/A)	Person in Charge _____ _____ (Division) _____ Contacts Address: _____ Phone/FAX: _____ Email: _____
Executing Agency	Person in Charge _____ _____ (Division) _____ Contacts Address: _____ Phone/FAX: _____ Email: _____
Line Agency	Person in Charge _____ _____ (Division) _____ Contacts Address: _____ Phone/FAX: _____ Email: _____

Outline of Grant Agreement:

Source of Finance	Government of Japan: Not exceeding JPY _____ mil. Government of (_____): _____
Project Title	
E/N	Signed date: Duration:
G/A	Signed date: Duration:

1: Project Description

1-1 Project Objective

1-2 Necessity and Priority of the Project

- Consistency with development policy, sector plan, national/regional development plans and demand of target group and the recipient country.

1-3 Effectiveness and the indicators

- Effectiveness by the project

Quantitative Effect (Operation and Effect indicators)		
Indicators	Original (Yr)	Target (Yr)
Qualitative Effect		

2: Project Implementation

2-1 Project Scope

Table 2-1-1a: Comparison of Original and Actual Location

Location	Original: (M/D) Attachment(s):Map	Actual: (PMR) Attachment(s):Map

Table 2-1-1b: Comparison of Original and Actual Scope

Items	Original	Actual
(M/D) 'Soft component' shall be included in 'Items'.	(M/D)	(PMR) Please state not only the most updated schedule but also other past revisions chronologically. All change of design shall be recorded regardless of its degree.

2-1-2 Reason(s) for the modification if there have been any.

(PMR)

2-2 Implementation Schedule

2-2-1 Implementation Schedule

Table 2-2-1: Comparison of Original and Actual Schedule

Items	Original		Actual
	DOD	G/A	
[M/D] 'Soft component' shall be stated in the column of 'Items'. Project Completion Date*	(M/D)		(PMR) As of (Date of Revision) Please state not only the most updated schedule but also other past revisions chronologically.

*Project Completion was defined as _____ at the time of G/A.

2-2-2 Reasons for any changes of the schedule, and their effects on the project.

--

2-3 Undertakings by each Government

2-3-1 Major Undertakings

See Attachment 2.

2-3-2 Activities

See Attachment 3.

2-3-3 Report on RD

See Attachment 4.

2-4 Project Cost

2-4-1 Project Cost

Table 2-4-1a Comparison of Original and Actual Cost by the Government of Japan
 (Confidential until the Tender)

Items	Original		Cost (Million Yen)	
	Original	Actual	Original	Actual
Construction Facilities (or Equipment)	'Soft component' shall be included in 'Items'.			Please state not only the most updated schedule but also other past revisions chronologically.
Consulting Services	- Detailed design - Procurement Management - Construction Supervision			
Total				

Note: 1) Date of estimation:
 2) Exchange rate: 1 US Dollar = Yen

Table 2-4-1b Comparison of Original and Actual Cost by the Government of XX

Items		Cost (Million USD)		
	Original	Actual	Original	Actual
	'Soft component' shall be included in 'Items'.			Please state not only the most updated schedule but also other past revisions chronologically.
Total				

Note: 1) Date of estimation:
 2) Exchange rate: 1 US Dollar = (local currency)

2-4-2 Reason(s) for the wide gap between the original and actual, if there have been any, the remedies you have taken, and their results.

(PMR)

2-5 Organizations for Implementation

2-5-1 Executing Agency:

- Organization's role, financial position, capacity, cost recovery etc,
- Organization Chart including the unit in charge of the implementation and number of employees.

Original: (M/D)

Actual, if changed: (PMR)

2-6 Environmental and Social Impacts

- The results of environmental monitoring as attached in Attachment 8 in accordance with Schedule 4 of the Grant Agreement.
- The results of social monitoring as attached in Attachment 8 in accordance with Schedule 4 of the Grant Agreement.
- Information on the disclosed results of environmental and social monitoring to local stakeholders, whenever applicable.

3: Operation and Maintenance (O&M)

3-1 O&M and Management

- Organization chart of O&M
- Operational and maintenance system (structure and the number, qualification and skill of staff or other conditions necessary to maintain the outputs and benefits of the project

soundly, such as manuals, facilities and equipment for maintenance, and spare part stocks etc)

Original: (M/D)
Actual: (PCR)

3-2 O&M Cost and Budget

- The actual annual O&M cost for the duration of the project up to today, as well as the annual O&M budget.

Original: (M/D)

4: Precautions (Risk Management)

- Risks and issues, if any, which may affect the project implementation, outcome, sustainability and planned countermeasures to be adapted are below.

Original Issues and Countermeasure(s): (M/D)	
Potential Project Risks	Assessment
1.	Probability: H/M/L
(Description of Risk)	Impact: H/M/L
	Analysis of Probability and Impact:
	Mitigation Measures:
	Action during the Implementation:
	Contingency Plan (if applicable):
2.	Probability: H/M/L
(Description of Risk)	Impact: H/M/L
	Analysis of Probability and Impact:
	Mitigation Measures:
	Action during the Implementation:
	Contingency Plan (if applicable):
3.	Probability: H/M/L

(Description of Risk)	Impact: H/M/L
	Analysis of Probability and Impact:
	Mitigation Measures:
	Action during the Implementation:
Contingency Plan (if applicable):	
Actual issues and Countermeasure(s)	
(PMR)	

5: Evaluation at Project Completion and Monitoring Plan

5-1 Overall evaluation
 Please describe your overall evaluation on the project.

5-2 Lessons Learnt and Recommendations
 Please raise any lessons learned from the project experience, which might be valuable for the future assistance or similar type of projects, as well as any recommendations, which might be beneficial for better realization of the project effect, impact and assurance of sustainability.

5-3 Monitoring Plan for the Indicators for Post-Evaluation
 Please describe monitoring methods, section(s)/department(s) in charge of monitoring, frequency, the term to monitor the indicators stipulated in 1-3.

Attachment

1. Project Location Map
2. Undertakings to be taken by each Government
3. Monthly Report
4. Report on RD
5. Environmental Monitoring Form / Social Monitoring Form
6. Monitoring sheet on price of specified materials (Quarterly)
7. Report on Proportion of Procurement (Recipient Country, Japan and Third Countries)
 (Final Report Only)

Monitoring sheet on price of specified materials

1. Initial Conditions (Confirmed)

	Items of Specified Materials	Initial Volume A	Initial Unit Price (¥) B	Initial total Price C=A×B	1% of Contract Price D	Condition of payment	
						Price (Decreased) E=C-D	Price (Increased) F=C+D
1	Item 1	●●t	●	●	●	●	●
2	Item 2	●●t	●	●	●		
3	Item 3						
4	Item 4						
5	Item 5						

2. Monitoring of the Unit Price of Specified Materials

(1) Method of Monitoring : ●●

(2) Result of the Monitoring Survey on Unit Price for each specified materials

	Items of Specified Materials	1st	2nd	3rd	4th	5th	6th
		●month, 2015	●month, 2015	●month, 2015			
1	Item 1						
2	Item 2						
3	Item 3						
4	Item 4						
5	Item 5						

(3) Summary of Discussion with Contractor (if necessary)

Report on Proportion of Procurement (Recipient Country, Japan and Third Countries)

(Actual Expenditure by Construction and Equipment each)

	Domestic Procurement (Recipient Country) A	Foreign Procurement (Japan) B	Foreign Procurement (Third Countries) C	Total D
Construction Cost	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Direct Construction Cost	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
others	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Equipment Cost	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Design and Supervision Cost	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Total	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	

Annex 4

1. Major Undertakings to be implemented by the Government of Cameroon

1.1. Before the Tender

No	Items	Specific Deadline	in charge	Cost (thous and FCFA)	Ref
1	To obtain the approval of EIA (Environmental Authorization)	before PQ	MINEPIA	57,000	
2	To ensure the budget for the project implementation	within one month after G/A	MINEPIA , Ministry of Finance		
3	To open the Bank Account	within one month after G/A	MINEPIA , Ministry of Finance	7,367	
4	To issue the A/P (for consultant contract) Advising commission of A/P and payment commission need to be covered	within one month after GA	MINEPIA , Ministry of Finance		
5	To obtain the construction-permission	before PQ	CUD		
6	To secure the land necessary for the project implementation. (project sites and temporary stock yard for the construction near the project site)	before PQ	MINEPIA , CUD	24,233	
7	To clear and level the Project sites 1) Demolition of existing buildings, utility pole and walls 2) Cutting the trees and level the site for the construction	before PQ	CUD	72,699	
8	To implement temporary relocation of market venders 1) Temporary relocation plan explained to market venders. 2) Preparation of the relocation site (MINDEPECAM) 3) Assistance for relocation of market venders 4) Submission of project monitoring report including the results of relocation to JICA	before November 2016	MINEPIA , CUD, CCE	38,500	
9	To issue municipal order on establishment of management body of	before PQ	CUD		

the project facilities				
------------------------	--	--	--	--

1.2. After the contract with contractor /supplier

No	Items	Deadline	in charge	Cost (thous and FCFA)	Ref
1	To issue the A/P (for the contractor) Advising commission of A/P and payment commission to be covered	within one month after the signing of contract	MINEPIA, Ministry of Finance		
2	To ensure prompt unloading and customs clearance of the imported equipment and materials at ports of disembarkation in Cameroon and to assist inland transportation of the products. 1) Tax exemption of the products at the port of disembarkation 2) Customs clearance of the products at the port of disembarkation	within one month after the equipment and materials are delivered to the port/airport.	MINEPIA, Ministry of Finance		
3	To accord the Japanese physical persons and/or physical persons of third countries whose services may be required in connection with the supply of the products and/or the services such facilities as may be necessary for their entry into the country of the Recipient and stay therein for the performance of their work	During the project	MINEPIA		
4	To ensure that customs duties, internal taxes and other fiscal levies which may be imposed in the country of the Recipient with respect to the purchase of the products and/or the services be exempted; Such customs duties, internal taxes and other fiscal levies mentioned above include VAT, commercial tax, income tax and corporate tax of Japanese nationals, resident tax, fuel tax, but not limited, which may be imposed in the recipient country with respect to the supply of the products and services under the verified contract	During the project	MINEPIA, Ministry of Finance		
5	To bear all the expenses, other than	During the	MINEPIA,		

	those covered by the Grant, necessary for the implementation of the Project	project			
6	To provide facilities for distributing electricity and water supply, and other incidental facilities necessary for the implementation of the Project outside the site 1) Electricity a. The distribution power line to the site b. The main circuit breaker and transformer 2) Water Supply: the potable water distribution main to the site	'Before start of the construction	MINEPIA,	350 15,500	
7	To assign counterpart personnel for the implementation of Soft Component	Before start of the construction	CUD , MINEPIA,	3,180	
8	To assign/recruit management and operation staff of the market	3 months prior to completion of construction	MINEPIA, CUD		
9	To implement EMP and EMoP To submit results of environmental monitoring to JICA, by using the monitoring form, on a quarterly basis	during the construction	MINEPIA, MINEPD ED	2,500	
10	To install equipment and office furniture	Before completion of the construction	CUD, MINEPIA		
11	To provide the initial operation cost	3 months prior to completion of construction	CUD, MINEPIA	14,539	
12	To obtain all necessary approvals to open whole facilities	Before completion of the construction	CUD, MINEPIA	15,000	

1.3. After the completion of the project facilities

No	Items	Deadline	in charge	Cost (thous and FCFA)	Ref
1	To bear all the expenses, other than those covered by the Grant, necessary		CUD		

	for the implementation of the Project				
2	To maintain and use properly and effectively the facilities constructed and equipment provided under the Grant Aid 1) Allocation of maintenance cost 2) Appropriate maintenance of equipment 3) Operation and maintenance organization and staff 4) Routine check/periodical maintenance		CUD, MINEPIA		
3	To implement EMP and EMoP	for a period based on EMP and EMoP	MINEPIA , CUD, MINEPD ED		
4	To submit results of environmental monitoring to JICA, by using the monitoring form, semiannually - The period of environmental monitoring may be extended if any significant negative impacts on the environment are found. The extension of environmental monitoring will be decided based on the agreement between MINEPIA and JICA.	for three years after the completion of the project facilities	MINEPIA		
5	To ensure proper disposal of the waste		CUD		
6	To cooperate the Ex-Post Evaluation survey to be implemented by JICA		MINEPIA		
7	To ensure the maintenance of the access road and of drainages which will be improved in the project		CUD, AGECOM Y		
8	To ensure the financial support in case of the accumulation of deficits in the management of the market		CUD		

*** The cost estimates are provisional.**

GA: Grant Agreement, **A/P:** Authorization to pay, **PQ:** Notice of Pre-Qualification, **EIA:** Environmental Impact Assessment **MINEPIA:** Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Industries, **CUD:** Douala City, **CCE:** Evaluation and consistency committee

2. Major Undertakings to be covered by Grant Aid

No	Items	Deadline	Amount (Million Japanese Yen)
1	To construct the following facilities [Civil Engineering] - Unloading Quay - Paved access roads - Drainage and water supply [Facilities] - Market - Small shop building - Restaurant space - Ice box storage - Fish handling shed - Administrative building - Public toilet - Electric room - Water tower - Wastewater treatment facility - Guard post - Outdoor lighting		
2	To ensure prompt unloading and customs clearance at the port of disembarkation in recipient country a) Marine(Air) transportation of the products from Japan to the recipient country b) Internal transportation from the port of disembarkation to the project site		
3	To provide facilities for the distribution of electricity and water supply - Electricity: The drop wiring and internal wiring within the Project site - Water Supply: The water supply system within the Project site		
4	To support the establishment of a management organization and to train the staffs		
5	To implement detailed design and tender support (Consultant Services)		
6	To implement construction supervision (Consultant Services)		
	Total		1,427

Provisional Implimentation schedule of Major Undertakings

	2017												2018												
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	
Temporary relocation	Grievance procedures	----->																							
	Site prepaton (MIDEPECAM)	----->																							
	Payment of compensation	----->																							
	Relocation			----->																					
	Monitoring	----->																							
Environmental Impact Assessment	EIA study	----->																							
	Public hearing							----->																	
	Appraisal of the project										●														
Undertakings to be implemented by the camerounian side	Provision of water service pipes to the site										●														
	Provision of power cables to the site										●														
	Clearance of the site										●														
	Obtaining licenses for the construction work										●														
operating activities	Establishment of the ordinance on the autonomy market									●															
	Establishment of the management organization																								
	Establishment of new organization system																								
	Preparing a new market operation																								
Undertakings to be implemented by the Japanese side	Conclusion of consultant agreement									●															
	Banking Arrangement procedures (for consultant)										●														
	Detailed design																								
	Approval of the tender documents											●													
	Pre qualification of tenders												●												
	Conclusion of a Construction Contract																								
	Construction work																								

Handwritten signatures and initials, including a large signature that appears to be 'M. A. K.' and other initials.

Environmental Checklist (1)

Category	Environmental Item	Main Check Items	Yes: Y No: N	Confirmation of Environmental Considerations
1 Permits and Explanation	(1) EIA and Environmental Permits	(a) Have EIA reports been officially completed? (b) Have EIA reports been approved by authorities of the host country's government? (c) Have EIA reports been unconditionally approved? If conditions are imposed on the approval of EIA reports, are the conditions satisfied? (d) In addition to the above approvals, have other required environmental permits been obtained from the appropriate regulatory authorities of the host country's government?	(a) N (b) N (c) N (d) N	(a) The report is being prepared and will be finished by January 2017 (b) The report will be approved by authorities of Cameroon by January 2017 (c) Unconditionally approval is not necessary for EIA reports (d) Neither another approval nor license is necessary
	(2) Explanation to the Public	(a) Have contents of the project and the potential impacts been adequately explained to the Local stakeholders based on appropriate procedures, including information disclosure? Is understanding obtained from the Local stakeholders? (b) Have the comment from the stakeholders (such as local residents) been reflected to the project design?	(a) Y (b) Y	(a) Stakeholder meetings were organized several times and will be organized again during EIA (b) Comments from the public and regulatory authorities are reflected to the project design such as priority components and soft components project
	(3) Examination of Alternatives	(a) Have alternative plans of the project been examined with social and environmental considerations?	(a) Y	Alternative plans have been examined in comparison with other plans.
2 Mitigation Measures	(1) Air Quality	(a) Do air pollutants, such as sulfur oxides (SOx), nitrogen oxides (NOx), and soot and dust emitted from ships, vehicles and project equipments comply with the country's emission standards? Are any mitigating measures taken?	(a) N	Influences by exhaust gas and dust caused by demolition are concerns
	(1) Water Quality	(a) Do effluents from the project facilities comply with the country's effluent and environmental standards? (b) Do effluents from the ships and other project equipments comply with the country's effluent and environmental standards? (c) Does the project prepare any measures to prevent leakages of oils and toxicants? (d) Does the project cause any alterations in coastal lines and disappearance/appearance of surface water to change water temperature or quality by decrease of water exchange or changes in flow regimes? (e) Does the project prepare any measures to prevent polluting surface, sea or underground water by the penetration from reclaimed lands?	(a) Y (b) Y (c) Y (d) N (e) Y	(a) Effluents from the project facilities comply with the country's effluent and environmental standards. (b) Effluents comply with the country's effluent and environmental standards. (c) The project is not supposed to cause leakages of oils and toxicants. (d) The project is not supposed to cause any alterations in coastal lines, nor decrease of water changes in flow regimes. (e) Measures are taken to apply the country's standard.
	(2) Wastes	(a) Are wastes generated from the ships and other project facilities properly treated and disposed of in accordance with the country's regulations? (b) Is offshore dumping of dredged soil properly disposed in accordance with the country's regulations? (c) Does the project prepare any measures to avoid dumping or discharge toxicants?	(a) Y (b) Y (c) N	(a) Measures are taken such as reinforcement of monitoring and training for users so that wastes are collected by a company accepted in Douala and which complies with waste management standards. (b) The project is not supposed to do dredged soil. (c) The project is not supposed to cause dumping or discharge toxicants.

Annexe-87

Environmental Checklist (2)

Category	Environmental Item	Main Check Items	Yes: Y No: N	Confirmation of Environmental Considerations
	(3) Noise and Vibration	(a) Do noise and vibrations from the vehicle and train traffic comply with the country's standards?	(a) Y	Noise or vibration from demolition and traffics are concerns
	(5) Subsidence	(a) In the case of extraction of a large volume of groundwater, is there a possibility that the extraction of groundwater will cause subsidence?	(a) N	The project is not supposed to extract groundwater
	(4) Odor	(a) Are there any odor sources? Are adequate odor control measures taken?	(a) Y	Adequate controle mesures are taken to avoid odor caused by fishery activities.
	(7) Sediment	(a) Are adequate measures taken to prevent contamination of sediments by discharges or dumping of hazardous materials from the ships and related facilities?	(a) Y	The project is not supposed to discharge hazardous materials
3 Natural Environment	(1) Protected Areas	(a) Is the project site located in protected areas designated by the country's laws or international treaties and conventions? Is there a possibility that the project will affect the protected areas?	(a) N	There is no protected areas near the project site.
Annexe-88 3 Natural Environment	(2) Ecosystem	(a) Does the project site encompass primeval forests, tropical rain forests, ecologically valuable habitats (e.g., coral reefs, mangroves, or tidal flats)? (b) Does the project site encompass the protected habitats of endangered species designated by the country's laws or international treaties and conventions? (c) If significant ecological impacts are anticipated, are adequate protection measures taken to reduce the impacts on the ecosystem? (d) Is there a possibility that the project will adversely affect aquatic organisms? Are adequate measures taken to reduce negative impacts on aquatic organisms? (e) Is there a possibility that the project will adversely affect vegetation or wildlife of coastal zones? If any negative impacts are anticipated, are adequate measures taken to reduce the impacts on vegetation and wildlife?	(a) N (b) N (c) Y (d) N (e) N	(a) The project site does not encompass primeval forests, nor tropical rain forest, nor ecologically valuable habitats. (b) The project site does not encompass the protected habitats of endangered species (c) Wastes will be treated of in accordance with the Douala's standard to prevent the impacts on mangroves. (d) The project is not supposed to adversely affect aquatic organisms. (e) The project is not supposed to adversely affect vegetation and wildlife
	(3) Hydrology	(a) Do the project facilities affect adversely flow regimes, waves, tides, currents of rivers and etc if the project facilities are constructed on/by the seas?	(a) -	(a) The project is not supposed to affect adversely flow regimes.
	(4) Topography and Geology	(a) Does the project require any large scale changes of topographic/geographic features or cause disappearance of the natural seashore?	(a)N	(a) The project does not encompass an alteration of topographic features and geologic structure.

Annex-89

4 Social Environment

Category	Environmental Item	Main Check Items	Yes: Y No: N	Confirmation of Environmental Considerations
4 Social Environment	(1) Resettlement	(a) Is involuntary resettlement caused by project implementation? If involuntary resettlement is caused, are efforts made to minimize the impacts caused by the resettlement? (b) Is adequate explanation on compensation and resettlement assistance given to affected people prior to resettlement? (c) Is the resettlement plan, including compensation with full replacement costs, restoration of livelihoods and living standards developed based on socioeconomic studies on resettlement? (d) Are the compensations going to be paid prior to the resettlement? (e) Are the compensation policies prepared in document? (f) Does the resettlement plan pay particular attention to vulnerable groups or people, including women, children, the elderly, people below the poverty line, ethnic minorities, and indigenous peoples? (g) Are agreements with the affected people obtained prior to resettlement? (h) Is the organizational framework established to properly implement resettlement? Are the capacity and budget secured to implement the plan? (i) Are any plans developed to monitor the impacts of resettlement? (j) Is the grievance redress mechanism established?	(a) Y (b) Y (c) Y (d) Y (e) Y (f) Y (g) Y (h) Y (i) Y (j) Y	(a) The project is supposed to cause temporary resettlement of vendors. (b) Some meetings have been organized to give an explanation of the procedure and the compensation. (c) The resettlement plan is made according to the JICA Guidelines for Environmental and Social Considerations (d) The receiving site will be improved prior to the resettlement. (e) The compensation policies are mentioned in minutes, plan of resettlement and agreement signed by the affected people. (f) Vulnerable groups or people are taken into considerations and received support from authorities. (g) Agreements have been signed by the affected people. (h) The framework to properly implement resettlement and budget are secured. (i) Some plan are developed to monitor the impact of resettlement by authorities. (j) The grievance redress mechanism is established by authorities.
	(2) Living and Livelihood	(a) Is there a possibility that the project will adversely affect the living conditions of inhabitants? Are adequate measures considered to reduce the impacts, if necessary? (b) Is there a possibility that changes in water uses (including fisheries and recreational uses) in the surrounding areas due to project will adversely affect the livelihoods of inhabitants? (c) Is there a possibility that port and harbor facilities will adversely affect the existing water traffic and road traffic in the surrounding areas? (d) Is there a possibility that diseases, including infectious diseases, such as HIV will be brought due to immigration of workers associated with the project? Are considerations given to public health, if necessary?	(a) Y (b) N (c) N (d) N	(a) There is a possibility that the resettlement will temporary affect the living conditions of vendors. But adequate measures are taken according to the JICA Guidelines. (b) There is not any problem of proper allotments for rights to water area. (c) There is not any problem of water traffic and road traffic rights. (d) There is not any problem of diseases caused by water or water-related.
	(3) Heritage	① Is there a possibility that the project will damage the local archeological, historical, cultural, and religious heritage sites? Are adequate measures considered to protect these sites in accordance with the country's laws?	(a) N	(a) The project does not damage any local archeological, historical, cultural, and religious heritage sites.
	(4) Landscape	① Is there a possibility that the project will adversely affect the local landscape? Are necessary measures taken?	(a) N	① The project does not adversely affect the local landscape.

Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, including a large signature on the left and several initials in the center and right.

Environmental Checklist (4)

Category	Environmental Item	Main Check Items	Yes: Y No: N	Confirmation of Environmental Considerations
	(5) Ethnic Minorities and Indigenous Peoples	(a) Are considerations given to reduce impacts on the culture and lifestyle of ethnic minorities and indigenous peoples? (b) Are all of the rights of ethnic minorities and indigenous peoples in relation to land and resources respected?	(a) - (b) -	(a) (b) There is not any residential area for ethnic minorities and indigenous peoples near the project site.
	(6) Working Conditions	(a) Is the project proponent not violating any laws and ordinances associated with the working conditions of the country which the project proponent should observe in the project? (b) Are tangible safety considerations in place for individuals involved in the project, such as the installation of safety equipment which prevents industrial accidents, and management of hazardous materials? (c) Are intangible measures being planned and implemented for individuals involved in the project, such as the establishment of a safety and health program, and safety training (including traffic safety and public health) for workers etc.? (d) Are appropriate measures taken to ensure that security guards involved in the project not to violate safety of other individuals involved, or local residents?	(a) Y (b) Y (c) Y (d) Y	(a) The project is not violating any laws associated with the working conditions of Cameroon. (b) Safety measures will be taken into consideration for individuals involved. (c) Safety education is provided to workers. (d) Measures will be taken to ensure safety of other individuals involved, or local residents
5 Others	(1) Impacts during Construction	(a) Are adequate measures considered to reduce impacts during construction (e.g., noise, vibrations, turbid water, dust, exhaust gases, and wastes)? (b) If construction activities adversely affect the natural environment (ecosystem), are adequate measures considered to reduce impacts? (c) If construction activities adversely affect the social environment, are adequate measures considered to reduce impacts?	(a) Y (b) N (c) Y	(a) During construction, adequate measures are taken to reduce impacts. (b) Construction does not adversely affect the natural environment. (c) During construction, the vendors on the project site are displaced to the temporary site..
	(2) Monitoring	(a) Does the proponent develop and implement monitoring program for the environmental items that are considered to have potential impacts? (b) What are the items, methods and frequencies of the monitoring program? (c) Does the proponent establish an adequate monitoring framework (organization, personnel, equipment, and adequate budget to sustain the monitoring framework)? (d) Are any regulatory requirements pertaining to the monitoring report system identified, such as the format and frequency of reports from the proponent to the regulatory authorities?	(a) Y (b) Y (c) Y (d) Y	(a) Authorities, especially MINEPIA, will make a monitoring program for the environmental items that are supposed to have potential impacts. (b) The items, methods and frequencies of the monitoring program are decided according to the environment management program and results of EIA. (c) The framework of monitoring is made by authorities. (d) The format and frequency of reports of monitoring are decided according to the environment management program and results of EIA.

Annexe 90

Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, including a large signature on the left and several initials or smaller signatures in the center and right.

Environmental Checklist (5)

Category	Environmental Item	Main Check Items	Yes: Y No: N	Confirmation of Environmental Considerations
6 Note	Note on Using Environmental Checklist	(a) Where necessary, impacts on groundwater hydrology (groundwater level drawdown and salinization) that may be caused by alteration of topography, such as land reclamation and canal excavation should be considered, and impacts, such as land subsidence that may be caused by groundwater uses should be considered. If significant impacts are anticipated, adequate mitigation measures should be taken. (b) If necessary, the impacts to transboundary or global issues should be confirmed, if necessary (e.g., the project includes factors that may cause problems, such as transboundary waste treatment, acid rain, destruction of the ozone layer, or global warming).	(a) - (b) -	(a)- (b)-
	Note on Using Environmental Checklist	(a) If necessary, the impacts to transboundary or global issues should be confirmed (e.g., the project includes factors that may cause problems, such as transboundary waste treatment, acid rain, destruction of the ozone layer, or global	(a) -	(a)-

1) Regarding the term "Country's Standards" mentioned in the above table, in the event that environmental standards in the country where the project is located diverge significantly from international standards, appropriate environmental considerations are made, if necessary.

In cases where local environmental regulations are yet to be established in some areas, considerations should be made based on comparisons with appropriate standards of other countries (including Japan's experience). Environmental checklist provides general environmental items to be checked. It may be necessary to add or delete an item taking into account the characteristics of the project and the particular circumstances of country and locality in which it is located.

Annex-91

Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, including a large signature on the left, a smaller signature in the middle, and another signature on the right.

Environmental Management Plan/Environmental Monitoring Plan

MINEPIA, as a responsible organization of the project, has responsibility to conduct the environmental monitoring plan accordance with following measures. The monitoring is planned from before construction stage to after starting operation. MINEPIA is requested to conduct the environmental monitoring, a safety instruction, and pollution prevention together with the constructor through the construction phase.

Item	Objective	Elements	Location	Method and frequencies	Responsible Organization
【Construction phase】					
Air Quality	Confirmation of influences by exhaust gas and dust from demolition	The evaluation will be done on the basis of "A large number of people in the village who do not feel pain in daily life". Complaints made by population	Youpwé village	[Method] Interview with residents in the village/site survey [Frequencies] Once a month	Contractor
Water pollution	Confirmation of water pollution from the marine construction work	Turbidity	Front of construction area	[Method] Visual Survey [Frequencies] During the marine construction work: once a month	Contractor
Wastes / Ecosystem	Confirmation of adequate disposal of construction waste	Records of waste disposal Complaints made by population	Construction area	[Method] Interview with the person in charge of garbage collection [Frequencies] Twice a month	Contractor
Soil pollution	Keeping trucks and vehicles into adequate condition, including liquid leakage.	Truck and vehicle inspection	Construction area	[Method] Visual Survey [Frequencies] Twice a month	Contractor
Noise, vibration	Confirmation of noise and vibration impacts from demolition of buildings and traffic of construction machineries	The evaluation will be done on the basis "A large number of people in the village who do not feel pain in daily life". Complaints made by population	Youpwé village	[Method] Interview with residents in the village/site survey [Frequencies] Twice a month	Contractor

Item	Objective	Elements	Location	Method and frequencies	Responsible Organization
Subsidence	Confirmation of subsidence level	Inspection of subsidence level	Construction area	[Method] Confirmation of subsidence level by the result of the loading embankment test [Frequencies] Once a week during loading embankment	Contractor
Temporary resettlement / Vulnerable populations	Confirmation of the working environment during the movement and in the temporary site	Complaints made by displaced persons	Construction area	[Method] During the movement: the monitoring and assistance by MINEPIA During the temporary resettlement: the monitoring and assistance by MINEPIA and CUD [Frequencies] During the relocation phase: any time	MINEPIA CUD
Poverty / Living and Livelihood / Social service and Social infrastructure/ Working Conditions	Confirmation of the working environment and of influences to living and displaced persons, particularly poor persons	Complaints made by displaced persons Incomes and expenses	Construction area	[Method] Interview with displaced persons /site survey [Frequencies] Once a month	MINEPIA CUD
Accident	Confirmation of number of accidents and traffic jams caused by construction vehicles	The evaluation will be done on the basis "A large number of people in the village who do not feel pain in daily life". Complaints made by population	Youpwé village	[Method] Interview with residents in the village/visual survey [Frequencies] Once a month	Contractor
【Operation phase】					
Wastes / Ecosystem	Confirmation of adequate disposal of waste	Records of waste disposal Complaints made by population	Construction area	[Method] Interview with the person in charge of garbage collection [Frequencies] Once a month	MINEPIA CUD
Odor	Confirmation of influences from facilities	The evaluation will be done on the basis "A large number of people in the village who do not feel pain in daily life". Complaints made by population	Construction area	[Method] Interview with residents in the village [Frequencies] Once a month	MINEPIA CUD

Environmental and Social Monitoring Form

	Activities	Impact assessment	Measures to prevent and mitigate impacts (Proposal/Implementation)	Monitoring (Parameters)	Sampling sites	Monitoring method, equipment, frequency (date/time)	Standards (medium/maximum/total)	Standards (local/contract/international)	Organization	Past trend data and actual condition (improving measures, if necessary)
Pre-construction phase										
Construction phase										
Operation phase										

Annexe-94

Environmental monitoring form

1. Performance Monitoring

Procedure	Indicator (specific step/action)		Unit	Year 1				Year 2				Comments
				1st qtr	2nd qtr	3rd qtr	4th qtr	1st qtr	2nd qtr	3rd qtr	4th qtr	
Recruitment, training and deployment	1.	Deployment of managerial staff /Consultants	Man-months									
	2.	Deployment of resettlement workers	Man-months									
	3.	Training and mobilization	No. of trained personnel									
Adopting the Resettlement Action Plan	1.	Review of Resettlement Action Plan (RAP)	%									
	2.	Devise corrections to the RAP	%									
	3.	Submission of comments to Evaluation and Consistency Committee (CCE)	%									
	4.	Approval of RAP with corrections	%									
Socioeconomic Survey	1.	Designing the Surveys	%									
	2.	Field Survey and collection of data	%									
	3.	Computerization of field data	%									
	4.	Data analysis and report generation	%									
Valuation of affected property	1.	Formation of CCE	%									
	2.	Valuation	%									
Information campaign	1.	Notice of information	No. noticed									
	2.	Personal contacts	No. contacted									
	3.	Public consultation meetings / Focus Group Discussion	Times									
Relocation of Project Affected vendors	1.	Motivate eligible vendors	No. of vendors									
	2.	Payment of Transfer Grant	No. of vendors									
Identification of Eligible Persons	1.	Collection of award data	No. of vendors									
	2.	Making a list of eligible	No. of vendors									

Annexe-95

Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, including a large signature on the left, the letter 'M' in the center, and another signature on the right.

Procedure	Indicator (specific step/action)		Unit	Year 1				Year 2				Comments
				1st qtr	2nd qtr	3rd qtr	4th qtr	1st qtr	2nd qtr	3rd qtr	4th qtr	
		vendors										
Grievance Redress	1.	Formation of CCE										
	2.	Publicizing/notifying of CCE	%									
	3.	Receiving grievance from stakeholders	No. of cases									
	4.	Resolving grievances	No. of cases									
	5.	Assist eligible vendors in replacement land purchase/Relocation	No. of cases									
Information Management/ Technical services	1.	Finalization of resettlement budget	%									
	2.	Preparation of a list of eligible vendors	%									
	3.	Validation of a list of eligible vendors	No. vendors									
Resettlement of Project Affected Persons	1.	Assist vendors to allocate a place in new market	No. of vendors									
	2.	Organize payment of grants from CCE	No. of vendors									
	3.	Assist vulnerable persons in resettlement	No. of vendors									
Supervision and Management	1.	Supply of manpower	No. of persons									
	2.	Liaison with CCE, other agencies and eligible vendors	No. of meetings									
	3.	Administrative management	Month									
Performance Reporting	1.	Inception report	Date of submission									
	2.	Quarter progress report	Date of submission									
	3.	Draft final report	Date of submission									
	4.	Final report	Date of submission									

2. Impacts during project implementation

Indicator	Unit (Standard value)	2011				2012				Comments
		1st qtr	2nd qtr	3rd qtr	4th qtr	1st qtr	2nd qtr	3rd qtr	4th qtr	
Grievance redress mechanism										
Grievance submitted by the stakeholders	Number of cases									
Grievance resolved	No. of cases (%)									
Conflict with host community	No. of cases									
Other claim/criticism	No. of cases									
Relocation and compensation										
Relocated smoked fish vendors	Number (%)									
Relocated wholesalers	Number (%)									
Relocated boutiques	Number (%)									
Compensation completed	No. of cases (%)									
Public health and safety (Number per 1,000 people/month)										
Traffic accidents in resettlement site	No. of cases (national average)									
Economic										
Project affected vendors that lacks the source of income	Number (%)									
Project affected vendors with reduced monthly income	Number (%)									
Employment: Male wage earners	No. of vendors (%)									
Employment: Female wage earners	No. of vendors (%)									
Average vendors income	(Local currency)									
Average vendors expenditure	(Local currency)									
Income generation: Employment of project affected peoples (PAPs) on construction site										
No. of vendors who continue to work in MIDEPECAM (age over 16)	No. of vendors (%)									
No. of female vendors who continue to work in MIDEPECAM (age over 16)	No. of vendors (%)									

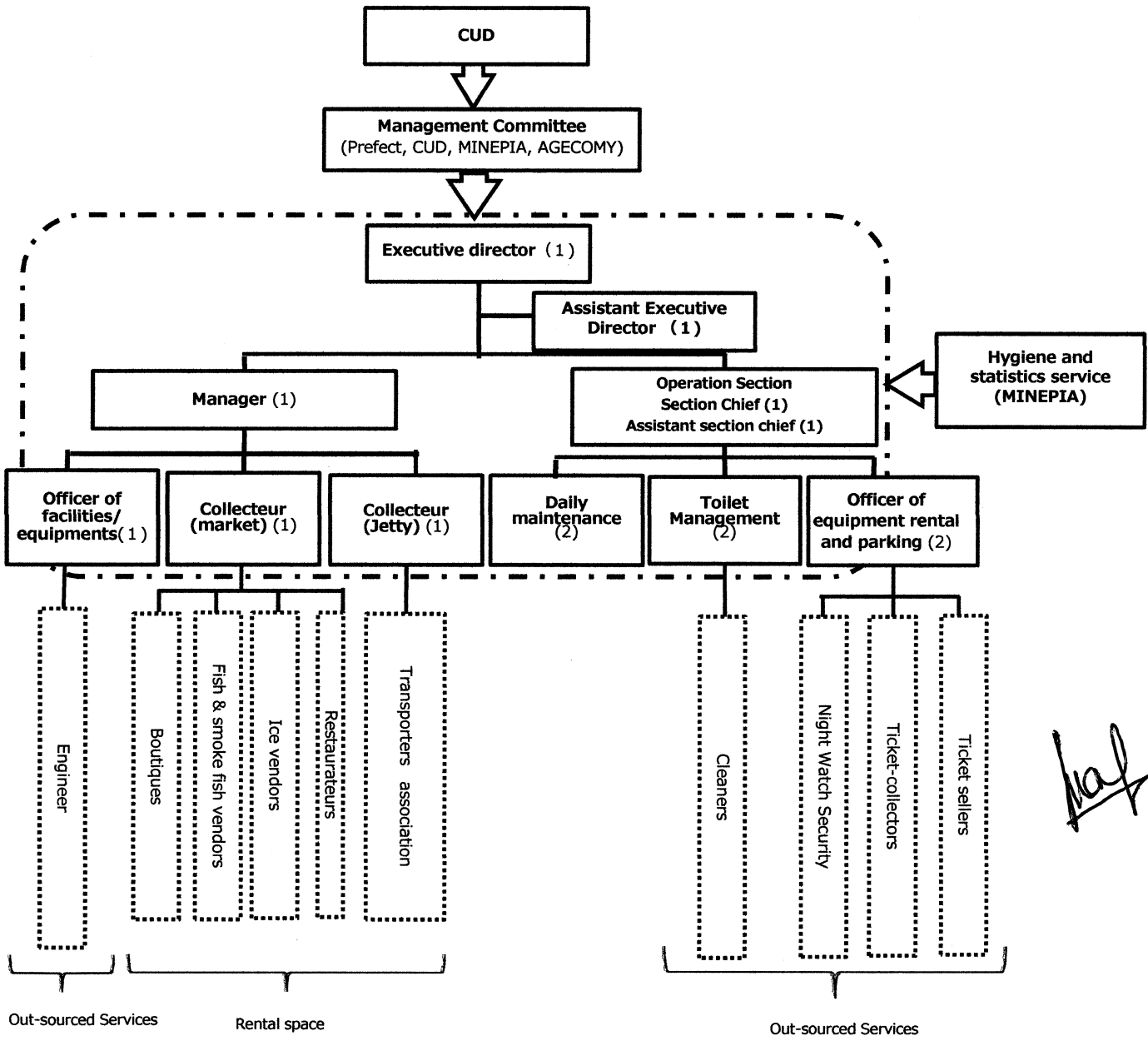
Annexe-97

Indicator	Unit (Standard value)	2011				2012				Comments
		1st qtr	2nd qtr	3rd qtr	4th qtr	1st qtr	2nd qtr	3rd qtr	4th qtr	
Child labour	No. of children									
Labour accident	No. of cases									
Livelihood restoration										
Compensated/relocated structure for business	Number (%)									

3. Post-project stage

Category	Baseline (6 month period)	Actual/Target						Comments
		Month 6	Month 12	Month 18	Month 24	Month 36	Month 48	
Social								
Registers crimes/disputes (per 1,000 pop.)								
Crimes/disputes involving women (per 1,000 pop.)								
Crimes/disputes involving vulnerable group (per 1,000 pop.)								
Number of community-based organizations								
Records of waste disposal of new market								
Complaints made by population about wastes from new market								
Complaints made by population about odor from new market								

Organization chart of the new Youpwe fish market



New organization

Handwritten signature

Handwritten mark

Handwritten signature

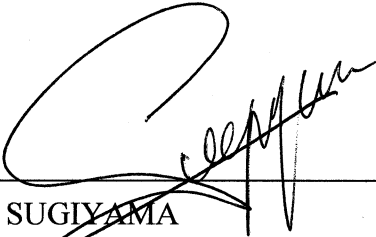
**Procès-verbal des Discussions
sur l'Étude préparatoire
pour le Projet d'Amélioration
du Débarcadère et du marché de poissons à Youpwé
dans la ville de Douala
(Explications sur le projet de rapport de l'étude préparatoire)**

Sur la base des discussions et de l'étude sur le terrain en République du Cameroun (ci-après désignée « Cameroun » en novembre, et à la suite de l'examen technique des résultats effectué ultérieurement au Japon, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée « JICA ») a préparé un projet de rapport de l'étude préparatoire (ci-après désigné « le Projet de Rapport ») portant sur le Projet d'Amélioration du Débarcadère et du marché de poissons à Youpwé dans la ville de Douala (ci-après désigné « le Projet »).

En vue d'expliquer le Projet de Rapport et de se concerter sur son contenu avec les représentants officiels concernés du Gouvernement du Cameroun, la JICA a envoyé la Mission d'étude préparatoire pour l'explication du Projet de Rapport (ci-après désignée « la Mission »), dirigée par M. Shunji SUGIYAMA, Conseiller Principal à la JICA. Il est prévu que la Mission séjourne dans le pays pendant la période allant du 21 juin 2016 au 08 juillet 2016.

À la suite des discussions, les deux parties ont confirmé les principaux éléments décrits dans les documents ci-joints.

Douala, le 04 juillet 2016



Shunji SUGIYAMA

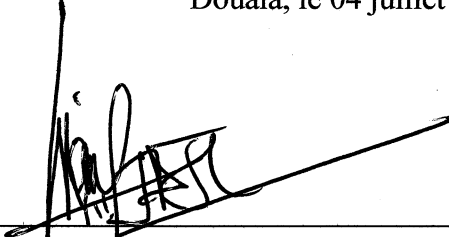
Chef de Mission

Mission d'Étude préparatoire

Agence Japonaise de Coopération

Internationale

Japon



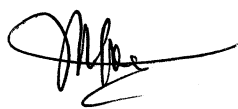
JAJI MANU GIDADO

Secrétaire Général

Ministère de l'Élevage, des Pêches et des

Industries Animales (MINEPIA)

République du Cameroun



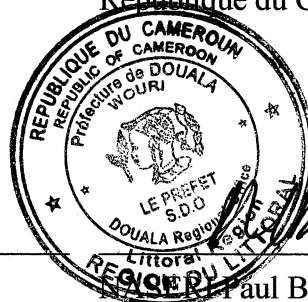
MENANGA Michel

3e Adjoint

Pour le Délégué du Gouvernement

Communauté Urbaine de Douala

République du Cameroun



Paul Bea

Préfet

Département du Wouri

République du Cameroun

DOCUMENT JOINT

1. Contenu du Projet de Rapport

Après l'explication du Projet de Rapport par la Mission, la partie camerounaise a donné son accord de principe sur son contenu.

2. Évaluation des coûts

Les deux parties ont confirmé que l'estimation des coûts du Projet décrite à l'Annexe 1 était provisoire et qu'elle ferait l'objet d'un examen plus approfondi par le Gouvernement du Japon pour son approbation définitive.

3. Confidentialité de l'estimation des coûts et des spécifications

Les deux parties ont confirmé que l'estimation des coûts du Projet et les spécifications techniques mentionnées dans le Projet de Rapport ne devraient jamais être reproduits ni divulgués à aucun tiers jusqu'à ce que tous les contrats du Projet soient conclus.

4. Calendrier de mise en œuvre du Projet

La Mission a expliqué à la partie camerounaise le calendrier prévu pour la mise en œuvre, tel que présenté à l'Annexe 2.

5. Redéfinition de l'objectif du Projet

Les deux parties ont réexaminé l'objectif du Projet et se sont accordées à le redéfinir ainsi qu'il suit.

« L'objectif du Projet est d'améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations de chargement/déchargement ainsi que les conditions de commercialisation du poisson au niveau du débarcadère et du marché de poissons de Youpwé à Douala par la mise à niveau de ces installations, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail de la communauté des pêcheurs et à la qualité du poisson vendu aux consommateurs. »

6. Résultats attendus et indicateurs

Les deux parties ont convenu que les indicateurs clés pour les résultats attendus sont les suivants. La partie camerounaise a la responsabilité de suivre le progrès des indicateurs et d'atteindre l'objectif après trois (3) ans de mise en œuvre du Projet.

[Effet quantitatif]

Indicateurs	Valeur fondamentale (En date de novembre 2015)	Valeur cible (trois ans après la mise en œuvre du Projet)
-------------	--	---

Nombre de marchands vendant du poisson frais dans la zone protégée contre l'exposition directe au soleil et à la pluie	Grossistes: Néant Détaillants: Néant	Grossistes: 75 ou plus Détaillants: 70 ou plus
Temps moyen de chargement/débarquement des grandes pirogues (minutes)	Temps de chargement: 120 min Temps de déchargement: 120 min	Temps de chargement: 60 min Temps de déchargement: 60 min

[Effet qualitatif]

- 1) Les normes de sécurité et les conditions de travail au débarcadère et dans le marché de poissons de Youpwé sont améliorées
- 2) La réputation du débarcadère et du marché de poissons de Youpwé comme des installations sécurisées et propres est largement établie
- 3) La qualité générale (fraîcheur) du poisson vendu au débarcadère et dans le marché de poissons de Youpwé est améliorée

7. Suivi au cours de la mise en œuvre

Il a été confirmé que le MINEPIA suivra l'évolution du Projet et adressera un rapport à la JICA Bureau du Cameroun tous les trois (3) mois en utilisant le Rapport de Suivi du Projet (RSP) joint à l'Annexe 3.

8. Évaluation ex-post

La JICA conduira une évaluation ex-post trois (3) ans après l'achèvement du Projet conformément aux cinq critères d'évaluation (Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité) du Projet. Les résultats de l'évaluation seront rendus publics. Il est demandé à la partie camerounaise de fournir une assistance en la matière.

9. Mesures à prendre par les deux parties

Les deux parties ont confirmé les mesures à prendre décrites à l'Annexe 4. La partie camerounaise a garanti qu'elle prendrait les mesures requises tout en assurant la coordination, y compris l'affectation du budget nécessaire, qui sont des conditions préalables pour la mise en œuvre du Projet. Le calendrier indicatif de mise en œuvre des principales mesures est présenté à l'Annexe 5. Il est également convenu que les coûts sont indiqués à titre indicatif, car il s'agit d'une estimation faite au stade de la conception générale. Un calcul plus précis des coûts sera fait au stade de la conception détaillée. Le contenu de l'Annexe 4 sera mis à jour au fur et à mesure

de l'avancement de la conception détaillée, et constituera finalement un document joint à l'Accord de Don.

10. Considérations environnementales et sociales

10-1 Questions générales

10-1-1 Directives environnementales et catégorie environnementale

La Mission de la JICA a expliqué que 'Les Directives de la JICA relatives aux Considérations environnementales et sociales (Avril 2010)' (ci-après désignées 'les Directives') sont applicables au Projet. Ce Projet fait partie de la Catégorie B parce qu'il n'est pas situé dans une zone sensible au plan environnemental et social, n'en présente pas les caractéristiques sensibles, ne compte pas parmi les secteurs sensibles des présentes Directives, et ses effets nuisibles possibles sur l'environnement semblent ne pas être considérables.

10-1-2 Liste de contrôle environnemental

Les considérations environnementales et sociales y compris les impacts majeurs et les mesures d'atténuation portant sur le Projet sont résumés dans la Liste de Contrôle environnemental jointe à l'Annexe 6. Les deux parties ont confirmé qu'en cas de modification majeure du contenu de la Liste de Contrôle environnemental, la partie camerounaise devra soumettre la version modifiée à la JICA Bureau du Cameroun en temps utile.

10-2 Questions environnementales

10-2-1 Évaluation de l'Impact Environnemental (EIE)

Les deux parties ont confirmé que l'EIE est en cours et que le rapport de l'EIE sera préparé d'ici à la fin de décembre 2016.

10-2-2 Plan de gestion environnementale et plan de suivi environnemental

Les deux parties ont convenu que le suivi environnemental devra être effectué et les mesures d'atténuation nécessaires devront être prises sur la base du Plan de Gestion Environnementale (PGE)/Plan de Suivi Environnemental (PSE), qui pourraient être actualisés pendant la phase d'étude détaillée. Le PGE/PSE du Projet sont joints à l'Annexe 7.

10-3 Questions sociales

10-3-1 Délocalisation temporaire des vendeurs du marché

La partie camerounaise a informé la Mission que le site prévu pour la délocalisation temporaire a été trouvé et les installations du marché sont en cours de construction. Il a



été certifié que le processus de délocalisation temporaire devra se dérouler conformément au plan de délocalisation temporaire, qui est conforme aux Directives

10-4 Suivi environnemental et social

10-4-1 Suivi environnemental et social

Les deux parties ont convenu que la partie camerounaise soumettra les résultats du suivi environnemental à la JICA Bureau du Cameroun tous les trois (3) mois en utilisant le formulaire de suivi joint à l'Annexe 8.

10-4-2 Divulgence des informations relatives aux résultats du suivi

La partie camerounaise a donné son accord pour la divulgation des résultats du suivi environnemental et social auprès des acteurs locaux dans leurs bureaux de terrain respectifs.

Il a également été convenu que la JICA publiera les résultats du suivi environnemental et social soumis par la partie camerounaise sur son site Web.

11. Programme à venir

La JICA établira le Rapport final de l'étude préparatoire conformément aux éléments ainsi confirmés, et l'enverra à la partie camerounaise d'ici à la fin du mois d'août 2016.

12. Autres points importants

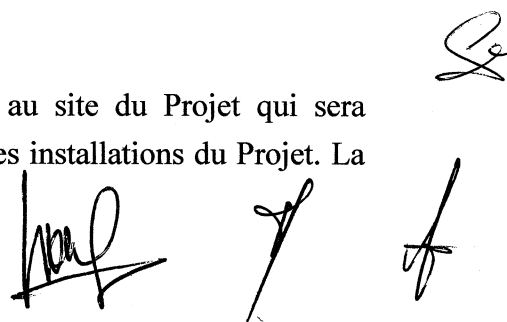
12-1. Gestion et entretien des installations du Projet

La partie camerounaise a informé la Mission que les installations du Projet seront gérées et supervisées par un Comité de Gestion nouvellement créé, qui sera constitué des représentants du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), de la Communauté Urbaine de Douala et de l'Association Générale des Commerçants du Marché Youpwé (AGECOMY) sous le principe de 'co-gestion'. L'organigramme provisoire du comité de gestion est joint à l'Annexe 9.

Il a également été convenu que tous les revenus générés par les installations seront auto-gérés par le Comité de Gestion afin d'assurer l'entretien régulier des installations et des équipements du Projet. Comme fondement juridique de cette structure de gestion, la CUD devra prendre un Arrêté Municipal portant création du Comité de Gestion d'ici à fin septembre 2016. Dès publication officielle de l'Arrêté, les membres du Comité de Gestion devront être immédiatement désignés.

12-2. Gestion et entretien de la route d'accès

Les deux parties ont convenu que la route d'accès au site du Projet qui sera construite par le Projet sera gérée séparément des autres installations du Projet. La



CUD, qui est chargée de la gestion de toutes les routes municipales, aura seule la responsabilité de la gestion et de l'entretien de la route d'accès.

12-3. Assistance technique ("Composante soft" du Projet)

En prenant en considération le fonctionnement et l'entretien durables des installations du Projet, l'octroi de l'assistance technique est prévu dans le cadre du Projet. La partie camerounaise a confirmé que le recrutement/l'affectation du personnel pour la gestion et le fonctionnement des installations du Projet sera achevé trois (3) mois avant la fin des travaux de construction du Projet et ce personnel sera mis à disposition pour l'assistance technique.

12-4. Coût initial de fonctionnement

Il est envisagé que le fonctionnement des installations du Projet ne soit pas financièrement autosuffisant pendant la période initiale de fonctionnement étant donné qu'il faudra du temps avant que les revenus générés n'atteignent le niveau attendu. En outre, le paiement des salaires et d'autres coûts de fonctionnement surviendront pendant la période de mise en œuvre de la composante soft. À ce propos, il a été convenu que la CUD prendra la responsabilité de supporter ces coûts initiaux ainsi que mentionné plus haut. En cas de déficit dans le fonctionnement des installations du Projet, la CUD devra fournir des frais supplémentaires afin d'annuler ce déficit.

12-5. Accomplissement en temps utile des obligations du pays bénéficiaire

Il a été certifié que la partie camerounaise prendra les mesures nécessaires pour accomplir les obligations énumérées ci-après avec un respect rigoureux des délais respectifs.

(1) Déblaiement du site

Le site du Projet devra être sécurisé et entièrement déblayé par la CUD avant le début de la procédure d'appel d'offres (présélection des soumissionnaires). Ce déblaiement du site inclut la destruction des bâtiments et du soubassement existants, de la végétation et des débris sur la site du Projet.

(2) Certificat de conformité (équivalent de la permission environnementale)

Le MINEPIA sera chargé d'effectuer l'EIE et le certificat de conformité sera délivré par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable avant le début de la procédure d'appel d'offres.

(3) Permis de construire



Le permis de construire devra être délivré par la CUD avant le début de la procédure d'appel d'offres.

12-6. Fonds de contrepartie

Afin d'assurer une bonne mise en œuvre du Projet, il a été souhaité que le MINEPIA fasse la demande des « fonds de contrepartie » pour le Projet en temps utile.

12-7. Divulgence d'informations

Les deux parties ont confirmé que les résultats de l'étude à l'exception du coût du Projet seront divulgués au public après l'achèvement de l'étude préparatoire. Tous les résultats de l'étude y compris le coût du Projet seront divulgués au public après la conclusion de tous les contrats du Projet.

12-8. la traduction

En cas de contradictions résultant de la traduction, le texte en anglais fait foi.

Annexe 1 Évaluation du coût du Projet

Annexe 2 Calendrier de mise en œuvre du Projet

Annexe 3 Rapport du Suivi du Projet (modèle)

Annexe 4 Principales mesures à prendre par chaque Gouvernement

Annexe 5 Calendrier de mise en œuvre des principales mesures

Annexe 6 Liste de contrôle environnemental

Annexe 7 Plan de Gestion Environnementale/Plan de Suivi Environnemental

Annexe 8 Formulaire de Suivi Environnemental et Social

Annexe 9 Organigramme provisoire du Comité de Gestion

Estimation des coûts du Projet

Cette partie n'est pas divulguée en raison de la confidentialité.

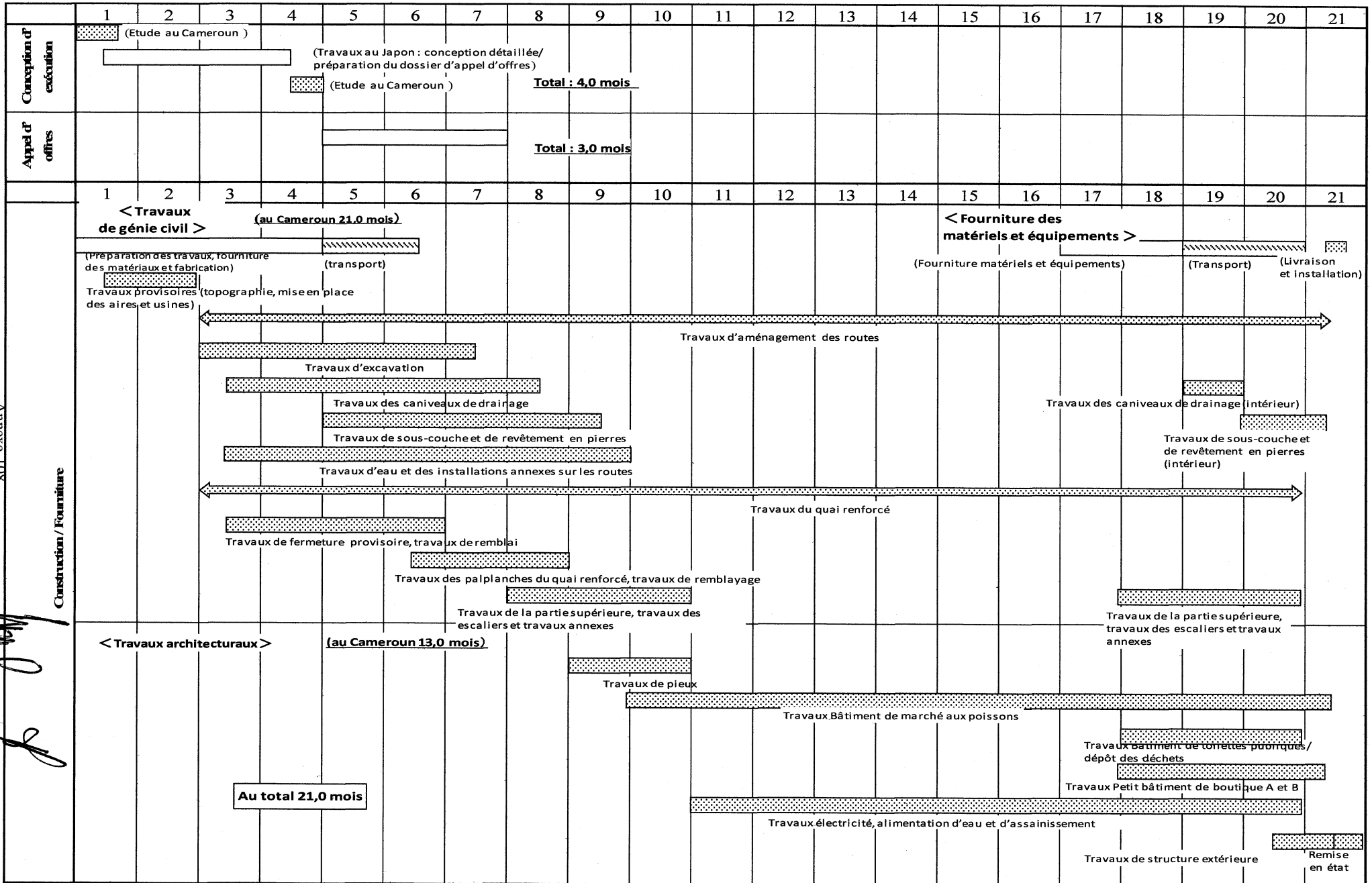
(2) Coûts à la charge de la partie camerounaise

L'estimation des coûts à la charge du Gouvernement du Cameroun est provisoire. Le coût total s'élèvera approximativement à 250.867.000 francs CFA (FCFA). Ce montant sera subdivisé ainsi qu'il suit :

①	Approvisionnement du site en eau	350.000 FCFA
②	Approvisionnement du site en énergie électrique	15.500.000 FCFA
③	Installation des équipements et du matériel de bureau	14.539.000 FCFA
④	Prise en charge des commissions bancaires	7.366.000 FCFA
⑤	Approbation de l'EIE	57.000.000 FCFA
⑥	Exécution du suivi environnemental	2.500.000 FCFA
⑦	Mise en œuvre de la délocalisation temporaire (y compris la préparation du site de réinstallation)	38.500.000 FCFA
⑧	Déblaiement et nivellement du site du Projet	72.699.000 FCFA
⑨	Sécurisation de l'entrepôt des matériaux pendant les travaux de construction	24.233.000 FCFA
⑩	Mise à disposition du personnel homologué pour la mise en œuvre de la composante soft	3.180.000 FCFA
⑪	Allocation d'un fonds de roulement pour le début des activités (salaires du personnel, dépenses relatives aux services publics, dépenses liées à la gestion directe, etc.).	15.000.000 FCFA
Total		250.867.000 FCFA

Ce montant évalué à titre indicatif doit être mobilisé par le MINEPIA et/ou la CUD pour la mise en œuvre du Projet.

Calendrier de mise en œuvre du Projet



Annexe-108

[Handwritten signature]

[Handwritten initials]

A/S No. XXXXXXXX
RSP établi le Jour/Mois/Année

Rapport de Suivi du Projet

Nom du projet
Accord de subvention No. XXXXXXXX
Mois 20XX

Information sur l'organisation

Autorité (Signataire de l'A/S)	Responsable _____ (Service) _____ Coordonnées Adresse: _____ Téléphone / FAX: _____ Email: _____
Organisme d'exécution	Responsable _____ (Service) _____ Coordonnées Adresse: _____ Téléphone / FAX: _____ Email: _____
Administration compétente	Responsable _____ (Service) _____ Coordonnées Adresse: _____ Téléphone / FAX: _____ Email: _____

Aperçu de l'Accord de subvention:

Source de financement	Gouvernement du Japon: Montant n'excédant pas JPY _____ mil. Gouvernement du (_____): _____
Titre du projet	
E/N	Date de signature: Durée:
A/S	Date de signature: Durée:

1: Description du projet

1-1 Objectif du Projet

--

1-2 Nécessité et priorité du Projet

- Conformité avec la politique de développement, le plan sectoriel, les plans de développement national/régional, et les besoins groupe cible et du pays bénéficiaire

--

1-3 Efficacité et indicateurs

- L'efficacité du projet

Effet quantitatif (Indicateurs de fonctionnement et d'effet)		
Indicateurs	Initial (Année)	Cible (Année)
Effet qualitatif		

2: Mise en œuvre du Projet

2-1 Etendue du projet

Tableau 2-1-1a: Comparaison entre l'emplacement initial et l'emplacement actuel

Emplacement	Initial: (PV) Document(s) joint(s): Carte	Actuel: Document(s) joint(s): Carte
-------------	--	--

Tableau 2-1-1b: Comparaison entre l'étendue initiale et l'étendue actuelle

Désignation	Initiale	Actuelle
(PV)	(PV)	(RSP et RAP)

A/S No. XXXXXXXX
RSP établi le Jour/Mois/Année

<p>La "Composante Soft" doit être incluse dans la colonne "Désignation"</p>	<p>Veillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé de manière chronologique. Tout changement de conception doit être signalé indépendamment de son degré.</p>
---	--

2-1-2 Raison(s) du changement, le cas échéant

(RSP et RAP)

2-2 Calendrier de mise en œuvre

2-2-1 Calendrier de mise en œuvre

Tableau 2-2-1: Comparaison entre le calendrier initial et le calendrier actuel

Désignation	Initial		Actuel
	Projet de Conception Générale (PCG)	A/D	
<p>[PV] La "Composante Soft" doit être incluse dans la colonne "Désignation" Date d'achèvement du projet *</p>	<p>(PV)</p>		<p>(RSP,RAP) Date de révision Veillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé de manière chronologique.</p>

* La date d'achèvement du Projet est définie comme _____ au moment de l'A/S.

2-2-2 Raisons des changements de calendrier, et leurs répercussions sur le Projet

(RSP et RAP)

2-3 Mesures à prendre par chaque Gouvernement

2-3-1 Principales mesures à prendre

Voir Annexe 2.

2-3-2 **Activités**
Voir Annexe 3.

2-3-3 **Rapport sur le Procès-Verbal des Discussions**
Voir la pièce jointe 4.

2-4 **Coût du Projet**

2-4-1 **Coût du Projet**

Tableau 2-4-1a: Comparaison entre le coût initial et le coût actuel pris en charge par le
Gouvernement du Japon
(Confidentiel jusqu'à l'adjudication)

	Désignation		Coût (Million de yens)	
	Initial	Actuel	Initial	Actuel
Installations de construction (ou équipements)	La "Composante Soft" doit être incluse dans la colonne "Désignation"			Veillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi les révisions apportées dans le passé de manière chronologique.
Services de consultants	- Conception détaillée - Gestion des marchés (contrats) - Supervision de la construction			
Total				

Note: 1) Date d'estimation:
2) Taux de change: 1Dollar US = Yen

Tableau 2-4-1b : Coût initial et coût actuel pris en charge par le Gouvernement du _____

	Désignation		Coût (Million euro)	
	Initial	Actuel	Initial	Actuel
	La "Composante Soft" doit être incluse dans la colonne "Désignation"			Veillez indiquer non seulement la prévision la plus récente mais aussi des révisions apportées dans le passé de manière chronologique.
Total				

Note: 1) Date d'estimation:
2) Taux de change: 1 euro = (Monnaie locale)

2-4-2 S'il y a un écart important entre le montant initialement prévu et le montant actuel, indiquez la (les) raison(s), les mesures prises et leurs résultats

(RSP, RAP)

2-5 Organisation de mise en œuvre

2-5-1 Organisme d'exécution:

- Rôle, situation financière, capacité, recouvrement des coûts, etc. de l'organisation,
- Organigramme incluant la cellule de mise en œuvre et le nombre d'employés

Initial: (PV)

Réel, en cas de changement: (RSP et RAP)

2-6 Impact environnemental et social

- Les résultats du suivi environnemental tel que joint à l'Annexe 8, conformément à l'annexe 4 de l'Accord de Subvention.
- Les résultats du suivi social tel que joint à l'Annexe 8, conformément à l'annexe 4 de l'Accord de Subvention.
- Informations sur les résultats divulgués du suivi environnemental et social aux parties prenantes locales, le cas échéant.

3: Fonctionnement et entretien (F&E)

3-1 Fonctionnement, entretien et gestion

- Organigramme du F&E
- Système de fonctionnement et d'entretien (structure et nombre, qualifications et aptitudes du personnel et autres conditions requises au bon maintien des résultats et avantages tels que les manuels, les installations et équipements d'entretien, les stocks de pièces détachées, etc.)

Initial: (PV)

Actuel: (RAP)

3-2 Coût et budget de fonctionnement et d'entretien

- Le coût annuel de fonctionnement et d'entretien pendant la durée du Projet jusqu'à ce

jour, ainsi que le budget annuel de F&E

Initial: (PV)

4: Précautions (Gestion des risques)

- Les risques et les problèmes, le cas échéant, qui pourraient affecter la mise en œuvre, les résultats et la durabilité du projet et les mesures de prévention prises à adapter sont les suivants.

Problèmes initiaux et mesures de prévention: (PV)	
Risques potentiels du projet	Évaluation
1.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyse de la probabilité et de l'impact:
	Mesures d'atténuation:
	Actions pendant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (le cas échéant):
2.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyse de la probabilité et de l'impact:
	Mesures d'atténuation :
	Actions pendant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (le cas échéant):
3.	Probabilité: H/M/B
(Description du risque)	Impact: H/M/B
	Analyse de la probabilité et de l'impact:
	Mesures d'atténuation:
	Actions pendant la mise en œuvre:
	Plan d'urgence (le cas échéant):

Problèmes actuels et mesures de prévention

(RSP et RAP)

5: Évaluation à la fin du Project et plan de suivi

5-1 Évaluation générale

Bien vouloir décrire votre évaluation générale du Projet

(RAP)

5-2 Leçons utiles et recommandations

Veuillez décrire les leçons apprises de l'expérience du projet, qui pourraient être utiles dans le cadre de l'assistance future ou des projets similaires, ainsi que des recommandations qui pourraient être valables pour une meilleure réalisation des effets, des impacts et de la durabilité du Projet.

(RAP)

5-3 Plan de suivi des indicateurs pour la post-évaluation

Bien vouloir décrire les méthodes de suivi, la (les) section(s)/département(s) en charge du suivi, la fréquence, et la durée de suivi des indicateurs mentionnés à l'alinéa 1-3.

(RAP)

Pièces jointes

1. Carte de localisation du Projet
2. Mesures à prendre par chaque Gouvernement
3. Rapport mensuel
4. Rapport sur le Procès-Verbal des Discussions
5. Formulaire de suivi environnemental/Formulaire de suivi social
6. Fiche de suivi des prix des matériaux spécifiques (Trimestrielle)
7. Rapport sur la proportion des achats (pays bénéficiaire, Japon et pays tiers)
(Uniquement le Rapport final)

Fiche de suivi des prix de matériaux spécifiques

1. Conditions Initiales (Confirmées)

	Désignation des matériaux spécifiques	Volume initial A	Prix unitaire initial (Y) B	Prix Total Initial C=A×B	1% du Prix du Contrat D	Conditions de paiement	
						Prix(Diminué) E=C-D	Prix(Augmenté) F=C+D
1	Article 1	●●t	●	●	●	●	●
2	Article 2	●●t	●	●	●		
3	Article 3						
4	Article 4						
5	Article 5						

2. Suivi du prix unitaire des matériaux spécifiques

(1) Méthode de Suivi: ●●

(2) Résultat de l'étude de suivi du prix unitaire de chaque matériau spécifique

	Désignation des matériaux spécifiques	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème
		● mois, 2016	● mois, 2016	● mois, 2016			
1	Article 1						
2	Article 2						
3	Article 3						
4	Article 4						
5	Article 5						

(3) Résumé des discussions avec l'Entrepreneur (le cas échéant)

Rapport sur la proportion d'acquisition (Pays bénéficiaire, Japon et pays tiers)
(Dépenses actuelles relatives aux équipements et aux travaux de construction)

	Acquisition au plan national (Pays bénéficiaire) A	Acquisition à l'étranger (Japon) B	Acquisition à l'étranger (Pays tiers) C	Total D
Coût de Construction	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût direct de construction	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Autres	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût des équipements	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût de conception et de supervision	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Total	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	

Handwritten signatures and initials:

- Large signature: *[Signature]*
- Small signature: *[Signature]*
- Small signature: *[Signature]*
- Small signature: *[Signature]*

Principales mesures à prendre par le Gouvernement du Cameroun

1. Avant l'appel d'offres

N°	Désignation	Délai spécifique	Administration concernée	Coût (mille FCFA)	Ref
1	Obtenir l'approbation de l'EIE (Certificat de Conformité environnementale)	Avant la PQ	MINEPIA	57.000	
2	Mobiliser le budget pour la mise en œuvre du projet	Dans un délai d'un mois après l'A/S	MINEPIA Ministère des Finances		
3	Ouvrir le compte bancaire	Dans un délai d'un mois après l'A/S	MINEPIA Ministère des Finances	7.367	
4	Emettre l'Autorisation de paiement (A/P) (pour le consultant). Il est nécessaire que la commission de conseil et la commission de paiement soient prises en charge.	Dans un délai d'un mois après l'A/S	MINEPIA Ministère des Finances		
5	Obtenir le permis de construire	Avant la PQ	CUD		
6	Sécuriser le terrain nécessaire à la mise en œuvre du Projet (site du projet et l'entrepôt des matériaux de construction près du site du Projet)	Avant la PQ	MINEPIA CUD	24.333	
7	Déblayer et niveler les sites du Projet 1) Démolition des bâtiments existants, des poteaux des lignes de transmission et des murs 2) Abattage des arbres et nivellement du site pour la construction	Avant la PQ	CUD	72.699	
8	Effectuer la délocalisation temporaire des vendeurs 1) Explication du plan de délocalisation temporaire aux vendeurs du marché. 2) Préparation du site de réinstallation (MINDEPECAM) 3) Assistance à la délocalisation des vendeurs 4) Présentation du rapport de suivi du projet ainsi que les résultats de la délocalisation à la JICA	Avant novembre 2016	MINEPIA, CUD, CCE	38.500	
9	Prendre un Arrêté municipal portant création du Comité de Gestion des installations du Projet	Avant la PQ	CUD		

2 Après le contrat avec l'entrepreneur/fournisseur

N°	Désignation	Délai	Prise en charge	Coût (mille FCFA)	Ref
1	Emettre l'Autorisation de paiement (A/P) (pour l'entrepreneur) La commission de conseil et la commission de paiement doivent être couvertes.	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat.	MINEPIA Ministère des Finances		
2	Assurer le déchargement rapide et le dédouanement des équipements et matériaux importés aux ports de débarquement au Cameroun, et assister le transport interne des produits. 1) Exonération d'impôts sur les matériaux et équipements dans les ports de débarquement 2) Dédouanement des matériaux et équipements dans les ports de débarquement	Dans un délai d'un mois après la livraison dumatériel au port / à l'aéroport	MINEPIA Ministère des Finances		
3	Accorder aux personnes physiques japonaises et / ou aux personnes physiques des pays tiers dont les services seront nécessaires à la fourniture des produits et/ou des services, les facilités nécessaires pour leur entrée et leur séjour dans le pays bénéficiaire, afin qu'ils puissent effectuer leur travail.	Durant le projet	MINEPIA		
4	S'assurer que les droits de douane, taxes internes et autres charges fiscales qui pourraient être imposés dans le pays du bénéficiaire à l'égard de l'achat de produits ou services seront exonérés. Les droits de douane et taxes domestiques et tout autre prélèvement fiscal mentionnés ci-dessus incluent sans s'y limiter la TVA, la taxe commerciale, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés des nationaux japonais, la taxe aux résidents, la taxe sur le carburant, qui pourraient être imposés dans le pays bénéficiaire, à l'égard de la fourniture des produits et des services en vertu du contrat vérifié.	Durant le projet	MINEPIA Ministère des Finances		
5	Prendre en charge toutes les dépenses autres que celles qui sont couvertes par la Subvention et qui sont nécessaires à la mise en œuvre du Projet conformément à la réglementation en vigueur.	Durant le projet	MINEPIA		
6	Assurer l'alimentation en électricité et en	Avant le	MINEPIA	350	

	eau, et autres installations secondaires, nécessaires pour la mise en œuvre du Projet hors du site 1) Electricité a. Connexion du câble électrique jusqu'au site b. Fourniture du disjoncteur principal et du transformateur 2) Alimentation en eau potable : connexion de l'adduction d'eau potable jusqu'au site	début de la construction		15.500	
7	Affecter le personnel homologué pour la mise en œuvre de la composante soft	Avant le début de la construction	CUD, MINEPIA	3.180	
8	Affecter/recruter le personnel pour le fonctionnement et la gestion du marché	3 mois avant l'achèvement de la construction	MINEPIA, CUD		
9	Mettre en œuvre le PGE (Plan de Gestion Environnementale) et le PSE (Plan de Suivi Environnemental)	Durant la construction	MINEPIA, MINEPDE D	2.500	
10	Installer les équipements et matériels de bureau	Avant la fin des travaux de construction	CUD, MINEPIA		
11	Mettre à disposition le fonds de roulement du Projet	3 mois en prélude à l'achèvement des travaux de construction	CUD, MINEPIA	14.539	
12	Obtenir toutes les autorisations nécessaires pour l'ouverture de l'ensemble des installations	Avant l'achèvement des travaux de construction	CUD, MINEPIA	15.000	

3 Après l'achèvement des installations du Projet

N°	Désignation	Délai	En charge	Coût (mille FCFA)	Ref
1	Prendre en charge toutes les dépenses, autres que celles couvertes par la Subvention, nécessaires à la mise en œuvre du Projet		CUD		
2	Maintenir et utiliser convenablement et efficacement les installations construites et les équipements fournis dans le cadre de la Subvention		CUD, MINEPIA		

	1) Allocation du coût d'entretien 2) Entretien approprié des équipements 3) Organisation et personnel de fonctionnement et d'entretien 4) Contrôle de routine/entretien périodique				
3	Mettre en œuvre du PGE et PSE	Pendant une période basée sur le PGE et PSE	MINEPIA, CUD, MINEPDE D		
4	Soumettre les résultats du suivi environnemental à la JICA, en utilisant le formulaire de suivi, chaque semestre. - La période de suivi environnemental pourra être prorogée si un impact négatif significatif sur l'environnement est identifié. La prorogation du suivi environnemental sera décidée de commun accord entre le MINEPIA et la JICA.	Pendant 3 ans après l'achèvement de la construction	MINEPIA		
5	Assurer le ramassage convenable des ordures		CUD		
6	Coopérer à l'enquête d'évaluation ex-post mise en œuvre par la JICA		MINEPIA		
7	Assurer l'entretien de la route d'accès et des drains qui seront aménagés dans le cadre du Projet		CUD, AGECOM Y		
8	Assurer le soutien financier en cas d'accumulation de déficits dans la gestion du marché		CUD		

● **L'estimation du coût est provisoire.**

A/S : Accord de Subvention, **A/P** : Autorisation du Paiement ; **PQ**: Pré Qualification, **EIE** : Etude d'Impact Environnemental

MINEPIA:Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales,

CUD:Communauté Urbaine de Douala,

CCE:Commission de Constat et d'Évaluation

Principales mesures à la charge du Projet de Subventions

No	Désignation	Délais spécifiques	Montant (en millions de yens)
1	<p>Construire les installations ci-après.</p> <p>[Génie civil]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débarcadère - Routes d'accès revêtues - Drainage et approvisionnement en eau <p>[Installations]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marché - Petit bâtiment de boutique - Espace pour restaurant - Entrepôt de caisses isothermes - Hangar de manutention de poissons - Bâtiment administratif - Toilettes publiques - Salle électrique - Château d'eau - Installation d'assainissement - Poste de garde - Eclairage extérieur 		
2	<p>Assurer le débarquement et du dédouanement rapide au port de débarquement dans le pays bénéficiaire.</p> <p>a) Transport maritime ou aérien des produits du Japon vers le pays bénéficiaire</p> <p>b) Transport à l'intérieur du pays du port de débarquement jusqu'au site</p>		
3	<p>Fournir des installations de distribution d'électricité et d'approvisionnement en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electricité : Lignes d'électricité et travaux au sein du site - Approvisionnement en eau : système d'approvisionnement en eau dans le site du Projet 		
4	Appuyer la création d'un comité de gestion et former le personnel		
5	Mettre en œuvre la conception détaillée et l'appel d'offres (services de consultants)		
6	Mettre en œuvre la supervision de la construction (Services de consultants)		
	Total		1 427

Catégorie	Points à contrôler	Principaux points à vérifier	Oui: O Non: N	Prise en compte des considérations environnementales et sociales (Explications)
1 Permis et autorisations, explications	(1) EIE et attestations environnementales	(a) Les rapports d'EIE ont-ils été achevés ? (b) Les rapports d'EIE ont-ils été approuvés par les autorités du pays partenaire ? (c) Les rapports d'EIE ont-ils été approuvés sans condition ? Si leur approbation était conditionnelle, les conditions requises sont-elles remplies ? (d) Outre ces approbations, les autres permis environnementaux requis ont-ils été obtenus auprès des autorités compétentes du pays partenaire ?	(a) N (b) N (c) N (d) N	(a) Les rapports sont en train d'être préparés et seront prêts avant le mois de janvier 2017. (b) Le rapport est présenté aux autorités pour être validé avant le mois de janvier 2017. (c) Il n'y a pas de condition requise. (d) Il n'y a pas d'autre approbation ni d'autre permis environnemental.
	(2) Explications au public	(a) La nature du projet et les impacts potentiels sont-ils suffisamment expliqués aux parties prenantes locales sur la base de procédures appropriées, y compris la communication d'informations ? La compréhension des parties prenantes locales est-elle obtenue ? (b) Les commentaires émanant de la population locale ont-ils été pris en compte dans la planification du projet ?	(a) O (b) O	(a) Plusieurs auditions publiques ont déjà été réalisées et vont se poursuivre durant l'EIE. (b) Les commentaires de parties prenantes locales sont pris en compte dans la planification du projet, à savoir la priorité des composantes et le plan des composantes soft
	(3) Examen des alternatives	(a) Des plans alternatifs du projet ont-ils été examinés (y compris l'examen des aspects environnementaux et sociaux) ?	(a) O	Les plans alternatifs du projet ont été bien examinés en comparaison avec plusieurs autres plans.
Annexe-124 2 Mesures anti-pollution	(1) Qualité de l'air	(a) Les polluants atmosphériques, notamment l'oxyde de soufre (SOx), l'oxyde de nitrogène (NOx), la suie et les poussières émis par les navires, les véhicules terrestres et les équipements auxiliaires sont-ils conformes aux normes d'émissions et aux normes environnementales du pays ? Des mesures adéquates sont-elles prises pour prévenir la pollution atmosphérique ?	(a) N	(a) Les influences causées par l'émission de gaz d'échappement et les poussières causées par les travaux de démolition sont inquiétantes.
	(2) Qualité de l'eau	(a) Les effluents ordinaires des installations sont-ils conformes aux normes d'effluents et les normes environnementales du pays ? (b) Les effluents, notamment des navires et des équipements auxiliaires (docks, etc.) sont-ils conformes aux normes d'effluents et aux normes environnementales du pays ? (c) Des mesures sont-elles prises pour éviter les déversements et les émissions, notamment d'huiles ou de matières toxiques, sur le domaine maritime proche ? (d) Les altérations des conditions océanographiques, notamment l'altération des courants océaniques, et la réduction des taux d'échanges des eaux maritimes (détérioration de la circulation des eaux maritimes) dues à des modifications des zones hydrographiques, notamment la modification des lignes côtières, la réduction des zones hydrographiques et la création de nouvelles zones hydrographiques, peuvent-elles entraîner des modifications de la température et de la qualité de l'eau ? (e) Dans le cas de terres reprises sur la mer, des mesures sont-elles prises pour éviter la pollution des eaux de surface, des eaux de mer et des eaux souterraines par des infiltrations en provenance de ces terres ?	(a) O (b) O (c) O (d) N (e) O	(a) Les effluents ordinaires des installations sont conformes aux normes d'effluents et aux normes environnementales du pays. (b) Les effluents seront conformes aux normes d'effluents et aux normes environnementales du pays. (c) Le projet n'envisage pas d'émission des matières toxiques (d) Le projet n'envisage pas d'altération des courants océaniques, ni de réduction des taux d'échanges des eaux maritimes (e) Les mesures adéquates sont prises pour adapter aux normes nationales.

	(3) Gestion des déchets	(a) Les déchets des navires et des installations sont-ils correctement traités et éliminés conformément aux réglementations du pays ? (b) Les rejets de sols dragués et jetés de sols dans la mer sont-ils correctement traités et éliminés conformément aux normes du pays, afin d'éviter tout impact sur le domaine maritime proche ? (c) Des mesures sont-elles prises pour éviter la décharge ou le déversement de matières toxiques sur le domaine maritime proche?	(a) O (b) O (c) N	(a) Les mesures adéquates seront prises comme le renforcement du suivi et la formation auprès des utilisateurs pour que les déchets soient bien traités par une société agréée de Douala, en conformité avec la réglementation de traitement des déchets. (b) Le projet n'envisage pas de dragage. (c) Le projet n'envisage pas d'émission des matières toxiques
	(4) Bruits et vibrations	(a) Les bruits et les vibrations sont-ils conformes aux normes du pays (en particulier dans le cas des installations de transformation) ?	(a) Y	(a) Les bruits et les vibrations causés par la démolition et le passage des camions sont inquitétants.
	(5) Affaissement de terrain	(a) En cas d'extraction d'importants volumes d'eaux souterraines, y a-t-il un risque d'affaissement de terrain ?	(a) N	(a) Le projet n'envisage pas de pompage d'une grande quantité d'eaux souterraines
	(6) Odeurs salubres	(a) Y a-t-il des sources d'émission d'odeurs insalubres ? Des mesures de contrôle appropriées sont-elles prises (en particulier dans le cas des installations de transformation) ?	(a) Y	(a) Pour éviter les odeurs causées par les activités de la pêche, les mesures de contrôle appropriées seront prises.
	(7) Sédiments de fond	(a) Des mesures sont-elles prises pour éviter la pollution des sédiments de fond par des décharges ou des déversements, notamment de matières toxiques provenant des navires	(a) Y	(a) Le projet n'envisage pas d'émission des matières toxiques
Annexe-125 3 Environnement naturel	(1) Zones protégées	(a) Le site du projet est-il situé dans des zones protégées par les lois du pays ou par des conventions internationales ? Le projet peut-il affecter ces zones protégées ?	(a) N	(a) Il n'y a pas de zone protégée aux alentours du site.
	(2) Ecosystème	(a) Le site du projet comprend-il des forêts primaires, des forêts tropicales naturelles, des habitats écologiques de valeur (récifs coralliens, marécages à palétuviers, wadden, etc.) ? (b) Le site du projet comprend-il des habitats de valeur protégés par les lois du pays ou par des conventions internationales ? (c) Si des impacts importants sur l'écosystème sont attendus, des mesures appropriées sont-elles prises pour réduire ces impacts ? (d) Le projet peut-il avoir un impact négatif sur les organismes aquatiques ? Si c'est le cas, des mesures sont-elles prises ? (e) Le projet peut-il avoir un impact négatif sur la flore et la faune ? Si c'est le cas, des mesures sont-elles prises ?	(a) N (b) N (c) O (d) N (e) N	(a) Il n'y a ni forêt primaire, ni forêt tropicale naturelle, ni habitat écologique de valeur aux alentours du site. (b) Le site du projet ne comprend pas d'habitat de valeur protégé. (c) Les déchets sont bien traités en conformité avec la réglementation de Douala pour éviter d'impact sur le mangrove (d) Le projet n'a pas d'impact négatif sur les organismes aquatiques. (e) Le projet n'a pas d'impact négatif sur la flore et la faune.
	(3) Hydrologie	(a) L'aménagement des installations portuaires peut-il entraîner une modification des conditions océanographiques ? Le projet peut-il avoir un impact négatif, notamment sur les courants, les vagues ou les marées ?	(a) -	(a) Le projet n'envisage pas d'entraîner une modification des conditions océanographiques.
	(4) Topographie et géologie	(a) L'aménagement des installations portuaires peut-il entraîner des altérations importantes dans les caractéristiques topographiques et géologiques des environs ou encore la disparition de plages naturelles ?	(a) N	(a) Le projet n'a pas d'influence sur la topographie et la géologie.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large signature on the left and several smaller initials or marks.

Annexe 126 4 Environnement social	(1) Réinstallation	<p>(a) La mise en oeuvre du projet implique-t-elle une réinstallation forcée ? Si oui, des efforts sont-ils entrepris pour atténuer les impacts de la réinstallation ?</p> <p>(b) Des explications appropriées sur la réinstallation et l'indemnisation sont-elles fournies aux personnes déplacées avant la réinstallation ?</p> <p>(c) La réinstallation fait-elle l'objet d'une étude, et un plan de réinstallation, comprenant une indemnisation juste et le rétablissement de la base économique des personnes déplacées, est-il établi ?</p> <p>(d) Le paiement des indemnités a-t-il lieu avant la réinstallation ?</p> <p>(e) Les principes relatifs au versement des indemnités sont-ils mentionnés par écrit ?</p> <p>(f) Le plan de réinstallation accorde-t-il une attention particulière aux groupes ou aux personnes vulnérables, comprenant les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant dans la pauvreté, les minorités ethniques et les populations autochtones ?</p> <p>(g) L'accord des personnes déplacées est-il obtenu avant la réinstallation ?</p> <p>(h) Existe-t-il un cadre organisationnel pour bien mettre en oeuvre la réinstallation ? Les capacités de mise en oeuvre et les moyens financiers sont-ils assurés ?</p> <p>(i) Un suivi des impacts de la réinstallation est-il prévu ?</p> <p>(j) Une structure de gestion des réclamations a-t-elle été mise en place ?</p>	<p>(a) O</p> <p>(b) O</p> <p>(c) O</p> <p>(d) O</p> <p>(e) O</p> <p>(f) O</p> <p>(g) O</p> <p>(h) O</p> <p>(i) O</p> <p>(j) O</p>	<p>(a) Il y a une délocalisation temporaire des commerçants</p> <p>(b) Plusieurs réunions ont été tenues pour expliquer les procédures et la condition de la délocalisation temporaire.</p> <p>(c) Le plan de délocalisation temporaire est bien rédigé en conformité avec les lignes directrices de la JICA.</p> <p>(d) Le site de la délocalisation temporaire est bien aménagé avant le déplacement des commerçants</p> <p>(e) La politique des compensations est mentionnée dans le procès verbal, ainsi que le plan de délocalisation et l'accord signé par les commerçants affectés.</p> <p>(f) Pendant et après la délocalisation, les autorités assistent au déplacement surtout pour les personnes vulnérables</p> <p>(g) L'accord est signé.</p> <p>(h) Le cadre organisationnel pour bien mettre en oeuvre la délocalisation temporaire et les moyens financiers est assuré.</p> <p>(i) Le suivi des impacts de la réinstallation est assuré par les autorités concernées.</p> <p>(j) Une structure de gestion des réclamations est assurée par les autorités.</p>
	(2) Conditions de vie et de subsistance	<p>(a) Le projet peut-il avoir un impact négatif sur la vie des populations locales ? Si nécessaire, des mesures sont-elles envisagées pour atténuer cet impact ?</p> <p>(b) Le projet peut-il avoir un impact négatif sur les conditions de vie des populations locales en modifiant l'utilisation de la zone hydrographique proche (y compris dans le domaine de la pêche et des loisirs) ?</p> <p>(c) Les installations portuaires peuvent-elles avoir un impact négatif sur le trafic dans la zone hydrographique et le trafic routier dans les zones environnantes ?</p> <p>(d) L'afflux de main d'oeuvre en relation avec le projet risque-t-il d'entraîner le développement de maladies (y compris des maladies transmissibles comme le VIH) ? Si nécessaire, l'aspect santé publique est-il suffisamment pris en compte ?</p>	<p>(a) O</p> <p>(b) N</p> <p>(c) N</p> <p>(d) N</p>	<p>(a) La délocalisation temporaire des commerçants est susceptible d'avoir une influence sociale. Mais les mesures sont prises en conformité avec les lignes directrices de la JICA.</p> <p>(b) Il n'y a pas de problème de répartition des droits d'usage de la zone hydrographique.</p> <p>(c) Il n'y a pas de problème de répartition des droits de transport des zones hydrographique et routière.</p> <p>(d) Il n'y a pas de problème de maladie provoquée par l'eau ou en rapport avec l'eau.</p>
	(3) Patrimoine culturel	<p>(a) Le projet peut-il endommager des sites du patrimoine archéologique, historique, culturel ou religieux ? Des mesures sont-elles envisagées pour protéger ces sites en conformité avec les lois du pays ?</p>	<p>(a) N</p>	<p>(a) Le projet n'endommage pas les sites du patrimoine archéologique, historique, culturel ou religieux.</p>
	(4) Paysage	<p>(a) Le projet peut-il avoir un impact négatif sur le paysage nécessitant une prise en compte particulière ? Les mesures nécessaires sont-elles prises ?</p>	<p>(a) N</p>	<p>(a) Le projet n'a pas d'impact négatif sur le paysage nécessitant une prise en compte particulière</p>
	(5) Minorités ethniques et populations autochtones	<p>(a) Des moyens de réduire les impacts sur la culture et le mode de vie des minorités ethniques et des populations autochtones sont-ils envisagés ?</p> <p>(b) Le projet respecte-t-il les droits des minorités ethniques et des populations autochtones sur les terres et les ressources ?</p>	<p>(a) -</p> <p>(b) -</p>	<p>Le projet n'a pas d'impact négatif sur les minorités ethniques ni populations autochtones</p>

	(6) Conditions de Travail	(a) Le cadre juridique en vigueur dans le pays relatif aux conditions de travail est-il respecté lors de la mise en oeuvre du projet ? (b) Des mesures appropriées sont-elles prévues et mises en place pour la sécurité des personnes travaillant sur le projet, notamment l'installation d'équipements de protection visant à prévenir les accidents industriels ou la gestion de matières dangereuses ? (c) Des mesures appropriées sont-elles prévues et mises en place pour l'élaboration d'un programme de santé et de sécurité, ou des formations à la sécurité destinées à la main d'oeuvre (sécurité routière, santé publique, etc) ? (d) Des mesures appropriées sont-elles prises pour s'assurer que le personnel de gardiennage impliqué dans le projet ne porte pas atteinte à la sécurité des personnes travaillant sur le projet ou de la population locale?	(a) O (b) O (c) O (d) O	(a) Dans la mise en oeuvre du projet, le cadre juridique en vigueur dans le pays relatif aux conditions de travail est respecté. (b) Les mesures appropriées sont mises en place pour la sécurité des personnes travaillant sur le projet. (c) Les formations à la sécurité destinées à la main d'oeuvre sont mises en place. (d) Les mesures appropriées sont prises pour assurer la sécurité des personnes travaillant sur le projet et/ou de la population locale.
5 Autres Annexe 127	(1) Impacts pendant la mise en oeuvre du projet	(a) Des mesures appropriées sont-elles envisagées pour réduire les impacts pendant les travaux (bruits, vibrations, turbidité de l'eau, poussières, gaz d'échappement, déchets, etc.) ? (b) Les travaux peuvent-ils avoir un impact négatif sur l'environnement naturel (écosystème) ? Des mesures appropriées sont-elles envisagées pour réduire cet impact ? (c) Les travaux peuvent-ils avoir un impact négatif sur l'environnement social ? Des mesures appropriées sont-elles envisagées pour réduire ces impacts ?	(a) O (b) N (c) O	(a) Durant les travaux, les mesures sont prises pour atténuer les impacts négatifs (b) Les travaux n'ont pas d'impact négatif sur l'environnement naturel. (c) Durant les travaux, les acteurs qui sont sur le site du projet se déplacent sur un terrain temporaire.
	(2) Suivi	(a) Le promoteur du projet élabore-t-il et met-il en oeuvre un programme de suivi pour les points à contrôler précités susceptibles d'avoir un impact ? (b) De quelle façon les différents points, méthodes et fréquences de suivi que comporte ce plan sont-ils retenus ? (c) Le promoteur du projet établira-t-il un cadre de suivi approprié (notamment organisation, personnel, équipement, budget approprié pour assurer ce cadre) ? (d) La production des rapports de suivi du promoteur du projet aux autorités administratives, notamment la méthode et la fréquence, est-elle réglementée ?	(a) O (b) O (c) O (d) O	(a) Les autorités, en particulier MINEPIA, élaborent le programme de suivi pour les points à contrôler précités susceptibles d'avoir un impact. (b) Les différents points, méthodes et fréquences de suivi sont défini dans le plan de gestion de l'environnement et les résultats de l'EIE. (c) Le cadre de suivi approprié est établi par les autorités concernées. (d) La méthode et la fréquence de la production des rapports de suivis sont définies dans le plan de gestion d'environnement et les résultats de l'EIE.
6 Notes	Référence aux autres listes de contrôle environnemental	(a) Pour les installations de transformation et de stockage, si nécessaire, il faudra en outre évaluer les points pertinents de la liste de contrôle de l'industrie minière. (b) Si nécessaire, il faudra en outre évaluer les points pertinents de la liste de contrôle des projets de ports (notamment lorsque le projet est associé à la construction d'aménagements portuaires).	(a)- (b)-	(a)- (b)-
	Note sur l'utilisation de la liste de contrôle environnemental	(a) Si nécessaire, il faudra également vérifier l'impact sur les problèmes environnementaux d'é passant les frontières nationales ou les problèmes mondiaux (notamment pour les projets susceptibles de contenir des éléments en rapport avec les problèmes de gestion transfrontalière des déchets, les pluies acides, la destruction de la couche d'ozone ou le réchauffement climatique)	(a)-	(a)-

Plan de Gestion Environnementale(PGE)/Plan de Suivi Environnemental (PSE)

Le MINEPIA, qui est l'institution responsable du Projet, est chargé d'élaborer le plan de suivi environnemental conformément aux mesures ci-après. Le suivi est planifié de la période avant la phase de construction jusqu'au début des activités. Il est attendu du MINEPIA qu'il effectue le suivi environnemental, qu'il élabore des instructions de sécurité et de prévention de la pollution en collaboration avec le constructeur tout au long de la phase de construction.

Désignation	Objectifs	Points à suivre	Lieux	Méthode et fréquence	Organisation responsable
【Phase de construction】					
Qualité de l'air	Vérification de l'impact des gaz d'échappement des véhicules de chantier et de la poussière produite par les travaux.	Evaluation par rapport au « niveau sans impact sur la vie quotidienne de la plupart des habitants de la zone ». Enregistrement des expressions des doléances	Village de Youpwé	【 Méthode 】 Inspection visuelle, enquête auprès des habitants du voisinage 【Fréquence】 Une fois par mois	Contractant
Pollution de l'eau	Vérification de l'impact de la pollution de l'eau due aux travaux océanographiques	Turbidité	En face de site de construction	【Méthode】 Inspection visuelle 【Fréquence】 Durant les travaux de construction :Tous les mois	Contractant
Déchets/ Ecosystème	Vérification du traitement convenable des déchets de construction	Vérification des enregistrements des collectes de déchets Réclamations adressées par les voisins du site	Site de construction	【 Méthode 】 Enquête auprès du responsable de la collecte des déchets 【Fréquence】 Deux fois par mois	Contractant
Contamination des sols	Maintenance correcte des véhicules de chantier, y compris vérification des fuites de liquides	Inspection des véhicules et des camions	Site de construction	【Méthode】 Inspection visuelle 【Fréquence】 Deux fois par mois	Contractant
Bruits et vibrations	Vérification de l'impact du bruit et de la vibration par les travaux de démolition des bâtiments et par le va-et-vient des véhicules	Evaluation par rapport au « niveau sans impact sur la vie quotidienne de la plupart des habitants de la zone ». Enregistrement des expressions des doléances	Village de Youpwé	【 Méthode 】 Enquête auprès des habitants du voisinage, observation sur le terrain 【Fréquence】 Deux fois par mois	Contractant
Affaissement de terrain	Vérification de l'impact du tassement du sol du site	Evaluation de l'importance du tassement	Site de construction	【Modalité】 Mise en place d'une plaque de tassement à l'emplacement prévu pour la mise en place du remblai de pré-chargement, et vérification de visu	Contractant

Désignation	Objectifs	Points à suivre	Lieux	Méthode et fréquence	Organisation responsable
				de l'importance du tassement 【Fréquence】 Une fois par semaine pendant la période de mise en place du remblai de pré-chargement	
Délocalisation temporaire / Populations vulnérables	Vérification des conditions du déplacement temporaire et celles sur le site de réinstallation.	Enregistrement des doléances exprimées par les personnes affectées par le déplacement	Site de construction	【Méthode】 Pendant le déplacement : Le suivi et l'assistance sont assurés par le MINEPIA Au site provisoire : Le suivi et l'assistance sont assurés par le MINEPIA et le CUD 【Fréquence】 Pendant la délocalisation temporaire : Tout le temps	MINEPIA CUD
Populations pauvres/ Conditions de vie et de subsistance/ Infrastructures sociales et services connexes existants/ Conditions de travail	Vérification de l'impact de la réinstallation sur les moyens d'existence des personnes affectées par le déplacement surtout des personnes pauvres.	Enregistrement des doléances exprimées par les personnes affectées par le déplacement, suivi des revenus et dépenses	Site de construction	【Méthode】 Etude par enquête auprès des commerçants affectés / visite d'observation sur place 【Fréquence】 Une fois par mois	MINEPIA CUD
Accident	La vérification du nombre d'accidents et de l'embouteillage liés aux véhicules de construction	Evaluation par rapport au « niveau sans impact sur la vie quotidienne de la plupart des habitants de la zone ». Enregistrement des expressions des doléances	Village de Youpwé	【Méthode】 Enquête auprès des habitants / visite d'observation sur place 【Fréquence】 Une fois par mois	Contractant
【Phase de fonctionnement】					
Gestion des déchets / Ecosystème	Vérification de l'impact des odeurs insalubres produites par les installations	Vérification de l'enregistrement des collectes des déchets, Enregistrement des doléances exprimées par les habitants	Site de construction	【Méthode】 Etude par enquête auprès du responsable de la collecte des déchets 【Fréquence】 Une fois par mois	MINEPIA CUD
Odeurs insalubres	Vérification de l'impact des odeurs insalubres produites par les installations	Evaluation par rapport au « niveau sans impact sur la vie quotidienne de la plupart des habitants de la zone ». Enregistrement des expressions des doléances	Site de construction	【Méthode】 Enquête auprès des habitants 【Fréquence】 Une fois par mois	MINEPIA CUD

Formulaire de Suivi Environnemental et Social

	Activités du projet	Impact négatif considéré	Mesures/mesures d'atténuation (proposition/exécution)	Suivi (Paramètre)	Lieu d'observation	Méthode, équipement et fréquence (date/heure)	Résultats du suivi (moyen, max., min.)	Norme (internationale)	Organisations responsables	Expérience acquise dans le passé et condition actuelle (mesures à prendre)
Avant commencement des travaux	le									
Durant travaux	les									
Après la gestion et l'entretien										

Annexe-130

Formulaire de Suivi social

1. Etat d'avancement du RAP (Suivi performante)

Procédure	Indication (état spécifique/activité)		Unité	Année 1				Année 2				Commentaires
				1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e Trimestre	4 ^e trimestre	
Engagement, formation et déploiement	1	Déploiement de staffs de gestions/consultants	Homme-mois									
	2	Déploiement de travailleurs affectés par la réinstallation	Homme-mois									
	3	Formation et mobilisation	Nombre de personnes formées									
Application du plan des activités de réinstallation	1	Révision du Plan de réinstallation	%									
	2	Corrections du RAP proposées	%									
	3	Présentation des commentaires auprès de la Commission de constat et d'Evaluation (CCE)	%									
	4	Approbation du RAP corrigé	%									
Etude socio-économique	1	Plan d'étude	%									
	2	Etude terrain et collection des données	%									
	3	Numérisation des données sur le site	%									
	4	Analyse de données et rapport général	%									
Evaluation de la pauvreté affectée	1	Etablissement de la CCE	%									
	2	Evaluation	%									
Information et campagne	1	Affichage des informations	Nombre d'affiches									
	2	Personnel contacté	Nombre de personnes contactées									

Annexe-131

Procédure	Indication (état spécifique/activité)		Unité	Année 1				Année 2				Commentaires	
				1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e Trimestre	4 ^e trimestre		
	3	Audition publique / Discussion de focus group	Heure										
Réinstallation des commerçants affectés par la délocalisation temporaire	1	Motivation de commerçants affectés	Nombre de commerçants										
	2	Paiement des indemnisations pour le déplacement	Nombre de commerçants										
Identification de population affectée	1	Collection de données concernées	Nombre de commerçants										
	2	confection de la liste des commerçants affectés	Nombre de commerçants										
Doléance adressée	1	Etablissement de la CCE											
	2	Publication/ notification du CCE	%										
	3	Réception des doléances de la partie prenante	Nombre de cas										
	4	Résolution des doléances	Nombre de cas										
	5	Appui aux commerçants pour leur déplacement et réinstallation	Nombre de cas										
Information de gestion / services techniques	1	Finalisation du budget de la réinstallation	%										
	2	Commerçants préparation de la liste des commerçants affectés	%										
	3	Validation de la liste des commerçants affectés	Nombre de commerçants										
Réinstallation de la population	1	Appui aux commerçants pour	Nombre de commerçants										





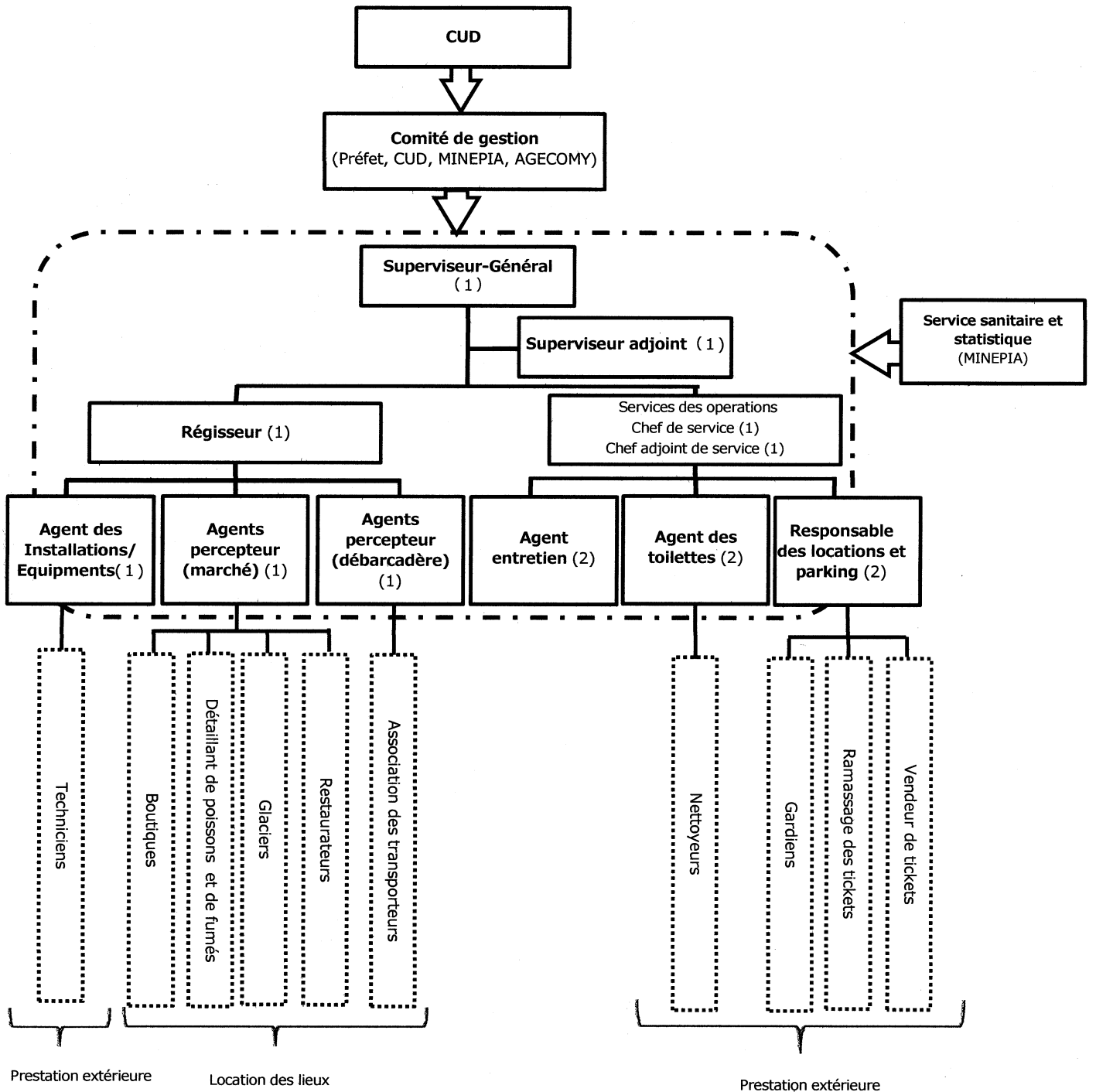
Indicateur	Unité (valeur standard)	Année 1				Année 2				Commentaires
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	
Réinstallation et indemnisation										
Commerçants de poisson fumés réinstallés	Nombre (%)									
Marayeurs réinstallés	Nombre (%)									
Boutiquiers réinstallés	Nombre (%)									
Indemnité versée	Nombre de cas (%)									
Santé publique et sécurité (nombre pour 1.000 personnes/mois)										
Accident de trafics au site de réinstallation	Nombre de cas (moyenne nationale)									
Economie										
Commerçants affectés par le projet manquant de sources de revenus	Nombre (%)									
Commerçants affectés par le projet à revenu mensuel réduit	Nombre (%)									
Emploi : salarié homme	Nombre de commerçants (%)									
Emploi : salariée femme	Nombre de commerçants (%)									
Revenu moyen des commerçants	(monnaie locale)									
Dépenses moyennes des commerçants	(monnaie locale)									
Génération de revenus : Emploi des personnes affectées par le projet (commerçants) sur le site de construction										
Nbre de commerçants affectés qui continuent leur travail à la MIDEPECAM	Nombre de commerçants (%)									
Nbre de commerçantes qui continuent leur travail à la MIDEPECAM (plus de 16 ans)	Nombre de commerçants (%)									
Travail des enfants	Nombre d'enfants									
Accident de travail	Nombre de cas	1								

Indicateur	Unité (valeur standard)	Année 1				Année 2				Commentaires
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	
Restauration des moyens d'existence										
Structure compensée/réinstallée pour le travail	Nombre (%)	15 (50%)								

3. Influence sur l'étage post-projet

Catégorie	Ligne de base (période de 6 mois)	Actuel/cible						Commentaires
		6 ^e mois	12 ^e mois	18 ^e mois	24 ^e mois	36 ^e mois	48 ^e mois	
Social								
Registres de crimes/disputes (pour 1.000 pers.)								
Crimes/disputes impliquant des femmes (pour 1.000 pers.)								
Crimes/disputes impliquant des groupes vulnérables (pour 1000 pers.)								
Nombre d'organisations communautaires								
Enregistrement des collectes des déchets								
Doléances exprimées par les habitants sur les déchets de nouveau marché								
Doléances exprimées par les habitants sur les odeurs insalubres de nouveau marché								

Organigramme du nouveau marché de poissons de Youpwé



Prestation extérieure

Location des lieux

Prestation extérieure

Nouvel Organe

(Signatures manuscrites)

5. Procès-verbal des auditions publiques

5-1. Discussion avec les commerçants affectés par la délocalisation temporaire (le 11 novembre 2015)



COMPTE RENDU DE L'AUDITION PUBLIQUE DU 11 NOVEMBRE 2015 A LA MIDEPECAM

Dans le cadre du projet d'aménagement du quai de débarquement et du marché de poisson de Youpwe, une audition publique s'est tenue, le mercredi 11 novembre 2015 dans la salle de réunion de la MIDEPECAM. Cette rencontre a été dirigée par Dr MIMBANG Guy Iréné, Délégué Départemental de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales (DDEPIA) du Wouri, assisté de Dr YEPKA Joseph Achille, Chef de Service de la Pêche Continentale et Artisanale Maritime (SPCAM), et représentant de la Direction des Pêches de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques (DPAIH).

Ont également pris part à cette rencontre :

- les consultants de la JICA à titre d'observateurs ;
- les représentants de l'AGECOMY;
- le personnel de la Délégation d'Arrondissement de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales de Douala IIème ;
- le personnel du Centre de Pêche de Youpwe ;
- les acteurs concernés du site du projet à savoir les commerçants de poissons fumés qui seront temporairement délocalisés à la MIDEPECAM ; et les commerçants de poissons frais et boutiquiers situés le long de la route d'accès au marché, qui subiront directement des désagréments pendant l'aménagement de celle-ci.

La liste nominative des participants est jointe en annexe.

La rencontre a commencé à 10 heures 00 minutes comme prévue et l'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- Mot liminaire du DDEPIA du Wouri et présentation des parties prenantes ;
- Présentation de l'objet de la réunion et du contenu du projet ;
- Discussion en groupes (groupe des commerçants de poisson fumés d'une part, et groupe de commerçants/boutiquiers de la route d'accès d'autre part) ;
- Synthèse des travaux de groupes ;
- Divers.

1- MOT LIMINAIRE DU DDEPIA DU WOURI ET PRESENTATION DES PARTIES PRENANTES

Le président de séance a souhaité la bienvenue à toute l'assistance et a remercié tous les participants de prendre à cœur ce projet qui retient l'attention particulière du gouvernement camerounais et des autorités de la ville de Douala. Il a ensuite présenté les différentes parties présentes à cette réunion et a tenu à confirmer la présence effective des deux principaux groupes d'acteurs du marché concernés par cette réunion. Après cette confirmation, Dr MIMBANG a présenté l'objet de la rencontre.

2- PRESENTATION DE L'OBJET DE LA REUNION ET DU CONTENU DU PROJET

L'objet de la rencontre, a déclaré le DDEPIA du Wouri, est de recueillir les inquiétudes et avis des acteurs invités par rapport aux travaux à venir, de confirmer à nouveau leur adhésion au projet et de solliciter leur collaboration pour les interviews qui seront réalisés sous la supervision des consultants japonais. Au sujet du contenu des travaux, le président de séance a expliqué à l'assistance que ce projet va durer environ un an et demi, période pendant laquelle les commerçants du marché seront délocalisés sur le site de la MIDEPECAM situé à seulement 200 mètres du marché actuel. Ce site sera aménagé pour que les commerçants de poissons fumés continuent leurs activités sous un toit comme c'est le cas dans le marché existant. Après les travaux, les commerçants délocalisés reviendront de façon prioritaire dans les nouvelles installations.

Pour ce qui est des commerçants situés le long de la route d'accès, il n'y aura pas de délocalisation, a déclaré Dr MIMBANG. La route sera aménagée par découpage en zone et il s'agira simplement d'éviter la zone des travaux.

Après ces explications, le président de séance a présenté la fiche de questionnaire (voir annexe), support des discussions en groupes et a invité les acteurs à former deux groupes (groupe des commerçants de poisson fumés d'une part, et groupe de commerçants/boutiquiers de la route d'accès d'autre part) pour discuter des questions spécifiques à chacun des groupes d'acteurs.

3- DISCUSSION EN GROUPES

Deux facilitateurs ont été désignés pour les discussions en groupe. Dr MIMBANG pour le groupe A constitué des commerçants de poissons frais et boutiquiers situés le long de la route d'accès ; et Dr YEPKA pour le groupe B constitué des commerçants de poissons fumés qui seront délocalisés à la MIDEPECAM. Une présentation sommaire du contenu du projet a été faite dans chaque groupe par les facilitateurs qui ont ensuite invité les participants à s'exprimer à tour de rôle sur la base du questionnaire spécifique à chaque groupe. Les discussions en groupe se sont déroulées dans la quiétude et ont duré environ 45 minutes.

4- SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE GROUPES

- Au sujet des inquiétudes :

Le Groupe A a évoqué le fait que le site de la MIDEPECAM pourrait ne pas convenir à l'accostage des embarcations qui leur livrent le poisson à cause de la boue et de la pente de la berge. Le président de séance leur a expliqué que le contenu des travaux d'aménagement du site de la MIDEPECAM prévoit le remblai pour corriger ces défauts et permettre l'accostage des embarcations.

Le Groupe B quant à lui s'est dit inquiet du fait que le site de la MIDEPECAM semble plus petit que celui du marché et pourrait ne pas contenir tous les commerçants de poissons fumés. Comme réponse à cette inquiétude, Dr MIMBANG a expliqué, chiffres à l'appui que le site de la MIDEPECAM est bien plus grand que celui du marché. En effet, l'espace exploitable à cet effet à la MIDEPECAM est supérieur à 3000 mètres carrés alors que le marché est construit sur 2800 mètres carrés.

- **Au sujet des effets négatifs des travaux**

Les deux groupes ont évoqués le risque d'une baisse des recettes surtout au début des travaux à cause du dépaysement des clients. Ils ont proposé à cet effet qu'une bonne communication accompagne le début des travaux (communiqué radio et télédiffusé; affiches...) afin de rassurer et orienter les clients. Assurance leur a été donné par le DDEPIA que leur proposition sera prise en compte dans la réalisation du projet.

Les participants ont aussi évoqué comme effet négatif, les bruits et vibration des engins, tout en relevant que les poussières seront insignifiantes compte tenu du fait que la zone de Youpwe est constamment mouillée (plus de 200 jours de pluie par an...)

- **Au sujet de leur adhésion au projet et de leur collaboration aux interviews**

Les deux groupes de participants ont renouvelé leur adhésion sans condition au projet. Ils ont aussi accepté la délocalisation temporaire et offert leur entière collaboration aux interviews.

- **Au sujet de leurs requêtes**

Les deux groupes d'acteurs ont émis le vœu que la jeunesse du village de Youpwe soit prise en compte, de façon prioritaire, dans les besoins du projet en termes de main d'œuvre locale.

A la fin de cette phase, le président de séance a demandé aux participants si cette synthèse reflète les discussions de groupe ; ceux-ci ont répondu par des applaudissements nourris.

5- DIVERS

Les participants ont demandé la parole pour souhaité la bienvenu aux partenaires japonais. Ils ont alors chanté et dansé en l'honneur des consultants et les ont remercié pour leur participation au développement de la communauté de Youpwe.

La séance a été levée par le président de séance à 12heures 00 minutes.

RAPPORTEUR

Dr YEPKA J. A.

PRÉSIDENT DE SÉANCE

Dr MIMBANG G. I.

5-2. Discussion avec les acteurs concernés par les activités de la pêche (le 24 novembre 2015)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie		REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland
MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES		MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES AND ANIMAL INDUSTRIES
DELEGATION REGIONALE DU LITTORAL		REGIONAL DELEGATION OF LITTORAL
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI		DIVISIONAL DELEGATION OF WOURI
B.P. 721 Tél/Fax : 2 33 42 65 28 DOUALA		

COMTE RENDU DE L'AUDITION PUBLIQUE DU 24 NOVEMBRE 2015 A LA MIDEPECAM

Dans le cadre du projet d'aménagement du quai de débarquement et du marché de poisson de Youpwe, une audition publique s'est tenue, le 24 novembre 2015 dans la salle de réunion de la MIDEPECAM. Cette rencontre a été dirigée par Dr MIMBANG Guy Iréné, Délégué Départemental de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales (DDEPIA) du Wouri, assisté de Dr YEPKA Joseph Achille, Chef de Service de la Pêche Continentale et Artisanale Maritime (SPCAM), et représentant de la Direction des Pêches de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques (DPAIH).

Ont également pris part à cette rencontre :

- Les membres de la mission de la JICA à titre d'observateurs ;
- les représentants des opérateurs des divers secteurs d'activités présents sur le site du projet;
- le personnel de la Délégation d'Arrondissement de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales de Douala IIème ;
- le personnel du Centre de Pêche de Youpwe ;
- le chef de poste de police de Youpwe.

La liste nominative des participants est jointe en annexe.

La rencontre a commencé à 14 heures 00 minutes comme prévue et l'ordre du jour a porté sur les points suivants :

- Mot liminaire du DDEPIA du Wouri et présentation des parties prenantes ;
- Présentation de l'objet de la réunion et du contenu du projet ;
- Echanges sur les principales difficultés rencontrées dans le cadre des activités et de la vie à Youpwe, et propositions de solutions ;
- Echanges sur la délocalisation temporaire des commerçants à la MIDEPECAM ;
- Echanges sur les principales difficultés et doléances spécifiques aux femmes ;
- Echanges sur le système de gestion du futur marché ;
- Divers

1- MOT LIMINAIRE DU DDEPIA DU WOURI ET PRESENTATION DES PARTIES PRENANTES

Le président de séance a souhaité la bienvenue à toute l'assistance et a remercié tous les participants de prendre à cœur ce projet dont ils sont les principaux bénéficiaires et qui retient l'attention particulière du gouvernement camerounais et des autorités de la ville de Douala. Il a ensuite présenté les différentes parties présentes à cette réunion et a tenu à confirmer la présence effective d'au moins un représentant de chaque secteur d'activité. Après cette confirmation, Dr MIMBANG a présenté l'objet de la rencontre.

2- PRESENTATION DE L'OBJET DE LA REUNION ET DU CONTENU DU PROJET

L'objet de la rencontre, a déclaré le DDEPIA du Wouri, est de recueillir les principales difficultés rencontrées par les différents opérateurs dans le cadre de leurs activités et de leur séjour sur le site de Youpwe, de recueillir les inquiétudes et de confirmer leur acceptation de la délocalisation temporaire ; et de s'assurer de leur volonté de participer à la gestion du futur marché.

Au sujet du contenu du projet, le président de séance a donné la parole à l'assistance pour se rassurer que les multiples réunions précédentes, au cours desquelles le contenu du projet a été largement partagé, n'ont pas été vaines. La représentante des mareyeuses a demandé la parole et a expliqué que le projet consiste en la construction d'un quai de débarquement et d'un nouveau marché de poisson. Elle a précisé que ces installations seront construites sur un espace où il n'y a aucun habitant et que pendant la construction de ces ouvrages, le marché sera temporairement délocalisé sur le site de la MIDEPECAM. Un autre acteur a pris la parole pour préciser que ce site sera aménagé pour que les commerçants continuent leurs activités sous un toit comme c'est le cas dans le marché actuel et qu'après les travaux, les commerçants délocalisés reviendront de façon prioritaire dans les nouvelles installations. Tous les opérateurs ont applaudi en chœur pour exprimer leur accord avec ce qui venait d'être dit au sujet du contenu du projet.

3- ECHANGES SUR LES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE CADRE DES ACTIVITES ET DE LA VIE A YOUPWE, ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Les acteurs ont été invités à prendre la parole en fonction de leurs différents secteurs d'activités compte tenu du fait que les difficultés peuvent être spécifiques à chacun de ces secteurs. Le tableau suivant présente les difficultés relevées en fonction des secteurs d'activités, et les pistes de solutions préconisées par les opérateurs eux même.

SECTEUR D'ACTIVITE	DIFFICULTES RENCONTREES	SOLUTIONS PRECONISEES
Transformateurs du poisson	Espaces étroits ; Fumoirs archaïques	Construction de Fumoirs améliorés
Vendeurs de poisson fumé	aération et ventilation du hangar insuffisantes; température très élevée sous le hangar	Construction d'un hangar qui tient compte de ces difficultés

Pêcheurs	Quai non aménagé ; absence d'éclairage pendant les débarquements qui ont lieu surtout la nuit ; sol insalubre ; destruction des filets par les bateaux de pêche industrielle ; coût élevé et instable de la glace ; absence de balance	Aménagement du quai ; éclairage à l'aide de réverbère ; intensification de la surveillance des activités de pêches par des patrouilles en bateau ; acquisition d'une balance ; stabilisation du prix de la glace
Mareyeurs	Difficultés d'accès au quai non aménagé ; sol boueux et insalubre ; sabotage (mauvaise publicité) par des concurrents des autres marchés environnants.	Aménagement d'un secteur de vente du poisson frais dans le nouveau marché ; aménagement du quai de débarquement ; mise en place d'un laboratoire pour certifié la qualité des produits de Youpwe
Mécaniciens de moteurs hors bord	Rupture régulière de fourniture de pièces de rechanges d'origine ; utilisation des pièces de rechange de mauvaises qualité ; ateliers archaïques	Installations d'une boutique de vente de pièces d'origine ; construction d'ateliers modernes
Boutiquiers	Espace disponible tres étroit	Construction de boutiques plus spacieuses
Ecailleurs de poisson	Equipements rudimentaires et inappropriés (tables vétustes en bois de récupération...) ; grattoirs de fabrication traditionnelle	Acquisition d'équipements modernes
Commerçants de crevettes	Absence de magasins de stockage de marchandises ; exportation frauduleuse de crevettes vers les pays voisins	Construction de magasins de stockage de marchandises ; intensification de la surveillance des activités de pêche
Vendeuses de vivres frais	Absence de local de stockage de marchandise ; absence d'espace spécifique réservé a cette activité	Construction de comptoirs spécifiques pour cette activité avec des tiroirs de stockage
Braiseuses de poisson et viande	Foyer archaïques	Construction de foyers modernes
Producteurs/ commerçants de glace	Apparente rupture de fourniture en glace	
Transporteurs	Absence d'un bureau (bâtiment équipé) pour coordonner les activités	Construction d'un bureau pour les transporteurs

Il convient de préciser que, certains acteurs, indépendamment de leurs secteurs d'activités, ont déploré le fait que l'information ne circule pas suffisamment au sein de l'AGECOMY et a souhaité que cette situation soit corrigée dans le futur. Comme solution, ils ont

proposé que toutes les rencontres fassent l'objet d'un compte rendu qui sera mis à la disposition de tous sur un tableau d'affichage.

4- Echanges sur la délocalisation temporaire des commerçants à la MIDEPECAM ;

Le président de séance a rappelé en quoi consiste la délocalisation temporaire des commerçants qui durera le temps des travaux, soit 18 mois environ. A ce sujet, les acteurs ont exprimé des inquiétudes liées au fait que des personnes étrangères pourraient être recasées sur le nouveau marché au détriment des acteurs actuellement présent sur ledit site. Il leur a été rappelé qu'un recensement des acteurs est en cours et ce sont ces opérateurs qui seront prioritairement installés sur le nouveau site.

5- Echanges sur les principales difficultés et doléances spécifiques aux femmes ;

Au sujet des difficultés spécifiques aux femmes et des doléances y relatives, les femmes présentes à cette réunion ont déploré l'absence de toilettes et d'adduction en eau potable. Elles ont proposé la construction de vestiaires et toilettes spécifiques pour les femmes. Elles ont aussi souhaité une meilleure implication des femmes dans la gestion du marché.

6- Echanges sur le système de gestion du futur marché ;

Le DDEPIA du Wouri a expliqué à tous les participants que la gestion quotidienne du futur marché incombe à la Communauté Urbaine de Douala qui le fera avec les principaux bénéficiaires. Le MINEPIA quant à lui continuera d'assurer son rôle dans le cadre de l'inspection sanitaire des produits de la pêche. Le Président de séance a ensuite demandé aux opérateurs s'ils sont prêts à participer à la gestion du nouvel ouvrage. Les opérateurs ont marqué leur entière adhésion à cette vision et ont souhaité tout de même que ce soient eux même, et de façon consensuelle, qui désignent leur représentants dans la structure de gestion qui sera mise en place.

7- DIVERS

Le chef de mission de la JICA a tenu à prendre la parole pour remercier tous les participants. Il a relevé l'attention particulière que la JICA accorde aux avis des populations et a promis, à la suite des doléances, que le nouveau marché aura certainement une salle de réunion et un tableau d'affichage qui permettront un meilleur partage des informations.

Les participants ont aussi demandé la parole pour souhaité la bienvenue aux partenaires japonais. Ils ont alors chanté et dansé en l'honneur de la mission de la JICA et l'a invité à accélérer les procédures pour que ce projet, tant attendu par les populations, puisse enfin voir le jour.

La séance a été levée par le président de séance à 16 heures 00 minutes.

RAPPORTEUR



Dr YEPKA J. A.

PRÉSIDENT DE SÉANCE



Dr MIMBANG G. I.

Page 4 sur 4

5-3. Liste des présences des auditions publiques

Discussion avec les commerçants affectés par la délocalisation temporaire (le 11 novembre 2015)

Marché Youpwé Regisseur	Tche Peyanni
Notable	Priso Etonde Claude
Coordinateur de marche-Youpwé	MAWEL
Coordinateur du Hanger	Nkembe Bezell Tuche
Vice president d'association commerçante	Djone Ebene
Commerçant	Mbakou Daehe
Commerçant	Elangue Monfrais
Commerçant	Mauef Ignace
Commerçant	Nloga Polycarpe
Commerçant	Lambo Etame Ebenezer
Commerçant	Gil Bert Toubé
Commerçant	Songeu Brigitte
Commerçant	Totokodibi Augustin
Commerçant	Nandjou Alain
Commerçant	Edjoh Abraham
Commerçant	Nsugbe Guillaume
Commerçant	Ngong Ambain Simon
Commerçant	Ngoseh Sosseph
Commerçant	Ngoyo Kandem
Manutention GIC Marin	BateBanks Victor
Syndicat de transport	Mpoh Mahop Valentin
President des vendeurs de glace	Salle salle Francais
Vendeur de glace	Ekwo Bienvenu
Vendeur de glace	Ngaleke Jones
Vendeur de glace	Totokodibi Eric
Vendeur de glace	Peguem Lodiali Jabaise
Transformatrice	Ngo Ndjom Berthe
Transformatrice	Nkwinn Bernadette
Transformatrice	Eboi Frida Tiku
Transformatrice	Dommo Sirince
Transformatrice	Tah Marthe
MINEPIA Délégué Départemental	Mimbang Guy Iréné
MINEPIA Délégué Douala II	Ghomsy Alan
MINEPIA	Yepka Joseph Achille
MINEPIA Youpwé	Deula Ahmed Claude
MINEPIA Youpwé	Ngueping Koulie Flavie
MINEPIA Youpwé	Megnan Njahouo Rahimato

Discussion avec les acteurs concernés par les activités de la pêche (le 24 novembre 2015)

Chef d'AGECOMY	Toubé Gilbert
Responsable d'AGECOMY	Nhemaé Pazell
Marché Youpwé Regisseur	Tche Peyanni
Vice president d'association commerçante	Djone Ebene
Commerçant	Tchewo Marie
Commerçant	Nguea Gole
Commerçant	Ndden Rwos
Commerçant	Oben Nauseen
Commerçant	Ebelle Techaise
Commerçant	Ngok Gue Nicolas
Commerçant	Dzoukou Emmanuel
Commerçant	Kdondeck Dissane Jaques
Commerçant	Lambue Tame
Commerçant	Tinbuty Swe
Commerçant	Yaleu DJ Piorrette
Commerçant	Wandji Nankap
Pêcheur	Toubé Gilbert
Pêcheur	Dipita Roger
Pêcheur	Mouyombo Francoise
Transformatrice	Ngo Ngwer Fanié
Transformatrice	Mboa Felicite
Transformatrice	Dcdmmo Sirince
Transformatrice	Bodeya Eunice
Transformatrice	Ngo Bikai Zalita
President des vendeurs de glace	Salle salle Francais
Vendeur de glace	Pokowache Essonbe
Vendeur de glace	Mattas Tembi
Vendeur de glace	Ekwo Bienvenu
Manutention GIC Marin	BateBanks Victor
Syndicat de transport	Mpoh Mahop Valentin
Chef de village	Priso Etonde
MINEPIA Délégué Départemental	Mimbang Guy Iréné
MINEPIA Délégué Douala II	Ghomsy Alan
MINEPIA	Yepka Joseph Achille
MINEPIA Youpwé	Deula Amand Claude

6. Références

Pêche	
Enquête-cadre et Etude socio-économique auprès des communautés de pêche	Brochure
Profil post capture Cameroun /Pêche Artisanale	Brochure
Statistique du volume de débarquement à Youpwé (en 2012 et 2013)	Copie
Rapport Général des Travaux des Etats Généraux de la Pêche	Brochure
Décret No 2012/382 du 14 sep 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales	Copie
La place du poisson dans la consommation alimentaire des villageois des régions Centre et Ouest du Cameroun	Copie
Régime foncier et domanial	
Arrêté no 000003/MINDCAF/SG/D1 du 27 Déc. 2013 portant autorisation d'occuper des dépenses du domaine public fluvial et du domaine national dans l'arrondissement de Douala II, Département du Wouri pour les travaux de construction du marché de débarquement du poisson au lieu-dit « Youpwé »	Copie
Arrêté préfectoral no 223/AP/C12/SAAJP portant création d'une commission de constat et d'évaluation des mis en valeurs contenus sur le projet de construction du marché de débarquement du poisson sis au lieu-dit Youpwé	Copie
Arrêté 001037/MINDCAF/SG/D1 du 27 déc. 2013 déclaration d'utilité publique les travaux de construction du marché de débarquement du poisson au lieu-dit « Youpwé » dans la ville de Douala	Copie
Land Tenure and State Lands in Cameroun	Livre
Gestion de l'environnement	
La loi N°96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement	Livre
Environmental standards and guidelines for the inspection of industrial and commercial establishments in Cameroun	Brochure
Loi no 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau	Copie
Décret no 2012/431 du 01 oct. 2012 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de la protection de la nature et du développement durable	Données électroniques
Etude d'impact environnementale et sociale	
Décret no 2013/0171/PM du 14 fév. 2013 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social	Copie
Arrêté no 070/MINEP du 08 mars 2005 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une étude d'impact environnementale	Copie
Arrêté no 0002/MINEP du 3 fév. 2007 précisant les éléments spécifiques des termes de référence des études d'impact environnemental dans les forêts de production, pour les plantations et reboisements, pour les forets communautaires	Copie
Bureaux d'études agréés à la réalisation des études d'impact et audits environnementaux au MINEP	Données électroniques
Arrêté no 00004/MINEP du 3 juil. 2007 fixant les conditions d'agrément des bureaux d'études à la réalisation des études d'impact et audits environnementaux	Données électroniques
Règlement du traitement de déchets	
Décret no 2012/2809/PM du 26 sep 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets	Copie
Caractéristiques de déchets dangereux (Annexe)	Copie
Communauté urbaine de Douala	
Règlement d'occupation des sols	Copie
Plan Directeur d'Urbanisme de Douala l'horizon 2025	Copie
Projet de l'aménagement du port de Douala	
Commission développement – synthèse des travaux	Copie
Annuaire statistique	
Annuaire statistique du Cameroun 2012	Copie
Annuaire statistique du Cameroun 2013	Copie
Les Comptes Nationaux de 2014	Copie
Cartes	
Carte du Cameroun	
Plan guide de Douala	

7. Plan de Composante Soft

**PROJET D'AMELIORATION DU
DEBARCADERE ET DU MARCHE DE
POISSONS A YOUPWE DANS LA VILLE DE
DOUALA
EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

PLAN DE LA COMPOSANTE SOFT

Avril 2016

Fisheries Engineering., Co., Ltd. / Ingérosec Corporation

TABLE DES MATIERES

1. ARRIERE PLAN DU PROJET	1
2. OBJECTIF DE LA COMPOSANTE SOFT	3
3. RESULTATS DE LA COMPOSANTE SOFT	4
4. MODE DE VERIFICATION DU DEGRE D'ATTEINTE DES RESULTATS.....	4
5. ACTIVITES DE LA COMPOSANTE SOFT	5
6. METHODE D'ACQUISITION DES RESSOURCES D'EXECUTION DE LA COMPOSANTE SOFT	10
7. PROGRAMME D'EXECUTION DE LA COMPOSANTE SOFT	10
8. PRODUITS ISSUS DE LA COMPOSANTE SOFT.....	11
9. ACTIVITES A LA CHARGE DE LA PARTIE CAMEROUNAISE	11
10. PLAN D'EXECUTION DES ACTIVITES ET PROGRAMME PROVISoire.....	12

1. ARRIERE PLAN DU PROJET

Au Cameroun, la demande en poisson dépasse largement la production nationale de la pêche continentale et de la pêche maritime, ce qui oblige le pays à importer annuellement 100.000 à 200.000 tonnes de poissons. Pour assurer l’approvisionnement stable en produits halieutiques qui sont des sources de protéines animales à prix raisonnable et dont un accroissement de la demande est prévu dans l’avenir, il est important de développer la pêche artisanale, qui représente plus de 90% des déchargements annuels du pays.

Youpwé, le site du présent projet, est un débarcadère qui constitue le point de contact entre la ville de Douala, la capitale économique du Cameroun, et une vaste zone de mangroves le long de la rivière Wouri; quelque 8.000 tonnes de poissons frais, et environ 6.700 tonnes de produits fumés (valeur convertie à partir du poids des poissons servant de matériau) y sont débarqués ¹ annuellement, y compris des villages de pêcheurs des alentours ; les pêcheurs sont environ au nombre de 750, les mareyeurs de 450, les détaillants de 170, et si l’on ajoute tous ceux qui sont d’une manière ou d’une autre en relation avec la pêche, cela fait un total d’environ 35.000 personnes ² Cependant, les infrastructures de débarquement fonctionnelles n’étant pas encore en place, les opérations de débarquement et de manutention du fret maritime y sont inévitablement réalisées d’une manière dangereuse et inefficace. Par ailleurs, le marché aux poissons frais n’étant pas aménagé, le traitement et le commerce des poissons frais se font dans la rue, en plein soleil, dans un environnement insalubre. Les commercialisations des produits fumés s’effectuent dans un bâtiment existant, mais l’amélioration du cadre de travail est nécessaire, vu l’absence d’eau courante et de toilettes publiques. L’existence de ces problèmes portant préjudice au prix des produits halieutiques distribués et faisant augmenter les pertes après capture, ils constituent un goulot sérieux quant à l’amélioration du revenu des personnes travaillant dans le secteur de la pêche et à l’utilisation efficace des ressources halieutiques ; la construction d’un débarcadère sécurisé et efficace et la mise en place d’un marché aux poissons assaini sont des défis majeurs auxquels le Cameroun est confronté.

Dans ce contexte, dans le Projet d’amélioration du débarcadère et du marché aux poissons de Youpwé dans la ville de Douala en République du Cameroun, l’amélioration du débarcadère et du marché existant, la fourniture d’équipements de manutention, la mise en place d’une route d’accès et d’un système de drainage, etc. sont prévus pour concrétiser l’amélioration du cadre de travail des personnes travaillant en relation avec la pêche artisanale, le traitement assaini des poissons frais et des activités de pêche sécurisées et efficaces.

¹ Calcul sur la base du Rapport annuel de Douala, MINEPIA, 2014

² Document fourni par le poste de MINEPIA dans l’arrondissement de Douala 6^{ème} (MANOKA)

La loi camerounaise stipule que l'exploitation, la gestion et la maintenance des marchés et installations y afférentes doivent se faire sous la tutelle et la responsabilité de chaque municipalité. L'exploitation, la gestion et la maintenance du marché des produits fumés actuel sont également assurés par la Communauté Urbaine de Douala (ci-après désignée la « CUD ») avec l'aimable concours de l'Association Générale des Commerçants du Marché Youpwé (AGECOMY), le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (ci-après désigné le « MINEPIA ») assure la collecte des données statistiques à son bureau de Youpwé, ainsi que le contrôle de la qualité des produits halieutiques vendus aux points de vente de poissons frais de Youpwé et sur le marché des produits fumés. Or, dans les circonstances actuelles, la ville de Douala n'ayant pas de marché aux poissons frais moderne, l'exploitation et la gestion du marché par la CUD se limite à des activités municipales ordinaires telles que la perception des redevances, la réparation et l'entretien des installations, le ramassage des déchets, le suivi des activités des différentes associations professionnelles, etc., la gestion dans des domaines liées aux fonctions de base des marchés publics, comme l'amélioration de la commodité des utilisateurs du marché et des marchands, et de l'efficacité de la distribution, ou bien le maintien d'un environnement assaini sur le marché, etc. ne serait-ce que de façon minimale. Les redevances collectées étant incluses dans les ressources financières ordinaires de la ville, et il n'est pas clair si elles sont restituées ou non en tant que frais de gestion du marché de Youpwé, et il n'existe pas non plus de système de répercussion des avis des utilisateurs sur l'orientation de gestion du marché. Afin que les installations aménagées dans le présent projet remplissent pleinement les fonctions de base de marché public, il faudrait une gestion dépassant le cadre de la gestion des marchés effectuée jusqu'ici par la ville de Douala ; une telle gestion devra être assurée sous un système d'exploitation participatif sur lequel seront reflétés les avis des utilisateurs, et préférablement avec une comptabilité autonome selon laquelle les recettes des installations seront utilisées pour l'amélioration de la gestion des installations du marché de Youpwé. Pour ce faire, la création d'un nouvel organe de gestion sera nécessaire, dans lequel le MINEPIA prendra en charge le contrôle sanitaire des installations du marché et le contrôle de la qualité des produits halieutiques vendus et l'AGECOMY prendra en charge la gestion quotidienne sous la supervision de la CUD.

Dans le Plan de la composante soft, on vise à soutenir la création d'un nouvel organe montré sur la figure ci-dessous, principalement en lien avec la CUD, le MINEPIA et l'AGECOMY, à prodiguer des formations théoriques et pratiques en matière de règlement d'utilisation, de gestion des activités, et de comptabilité, de sorte qu'une comptabilité autonome, où les frais d'exploitation des installations seront couverts par les recettes des installations, soit mise en place, et qu'un système de gestion assurant la transparence financière (recettes et dépenses des frais) soit constitué. De plus, compte tenu de la question

du genre, plus d'un cadre féminin devra être affecté à ce nouvel organe de gestion.

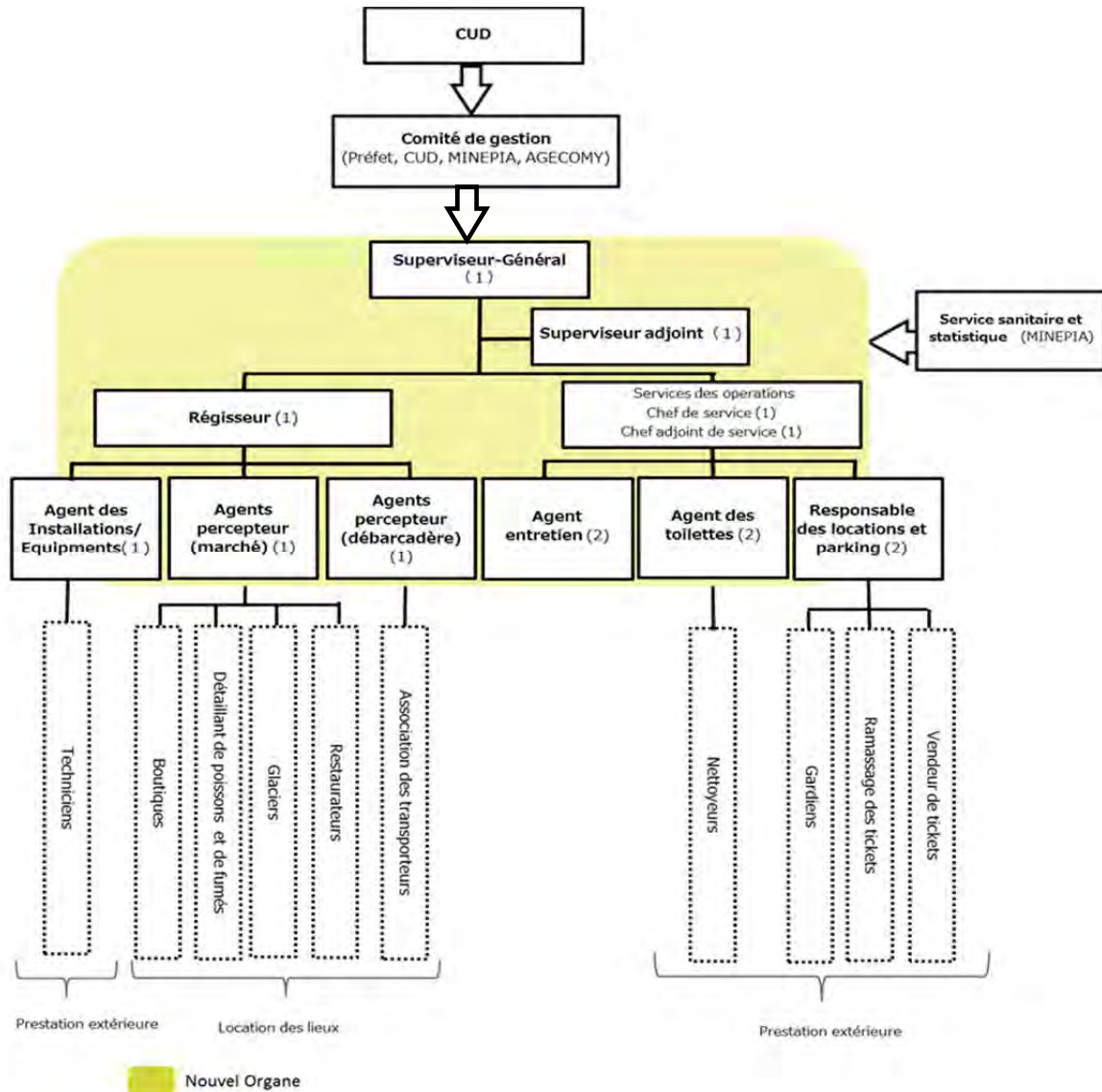


Figure 1 : Organigramme du nouvel organe prévu

2. OBJECTIF DE LA COMPOSANTE SOFT

L'objectif de la présente composante soft est de créer un système d'exploitation, gestion et maintenance du débarcadère et du marché aux poissons de Youpwé, qui seront construits dans le cadre du projet, pour assurer leur gestion et maintenance sans difficultés. Pour cela, s'appuyant sur le nouvel organe et les règlements établis par la partie camerounaise, l'assistance pour l'établissement du manuel d'exploitation, gestion et maintenance, ainsi que les formations concernant les formalités comptables liées à l'exploitation, la comptabilité, l'exploitation, la gestion et la maintenance des installations, seront assurées. Quant à l'établissement du système tarifaire et le règlement d'utilisation, un accord sera formulé avec

les utilisateurs que sont les pêcheurs, mayeurs, détaillants, transporteurs, etc. au cours de la formation.

Avant le démarrage de ces activités, la partie camerounaise devra obtenir l'accord des personnes concernées sur les éléments essentiels du projet que sont les statuts de l'organe et les fonctions des cadres, le règlement d'exploitation de l'organisation, le règlement de comptabilité, le système tarifaire et le règlement sur l'utilisation des installations, etc.

3. RESULTATS DE LA COMPOSANTE SOFT

Les résultats requis de la présente composante soft pour atteindre l'objectif ci-dessus sont les suivants.

Tableau 1 : Résultats de la composante soft

4. MODE DE VERIFICATION DU DEGRE D'ATTEINTE DES RESULTATS

Le degré d'atteinte des différents résultats ci-dessus sera vérifié par les méthodes ci-dessous après les activités de la composante soft.

Tableau 2 : Résultats et indicateurs

	Résultats	Indicateurs
(1)	Registres de gestion sont établis, utilisés et gérés	Le registre de perception des redevances et le registre de gestion des installations sont établis sur la base du règlement d'utilisation et utilisés.
(2)	Le régisseur maîtrise les activités liées aux recettes et dépenses.	Les documents comptables sont établis et utilisés conformément au règlement comptable.

(3)	Les points essentiels des activités sont bien compris via la visite d'installations similaires et les échanges d'informations	Les responsables de l'exploitation visitent des installations similaires, ce qui leur permet d'obtenir de bons conseils pour l'exploitation des nouvelles installations.
(4)	Les utilisateurs des installations sont informés du système tarifaire et du règlement d'utilisation pour s'assurer d'être bien compris.	Le règlement d'utilisation des installations est établi, et une réunion d'explication des règles d'utilisation est organisée par les personnels pour les utilisateurs.
(5)	Les cadres du nouvel organe apprennent la connaissance nécessaire pour la gestion indépendante	Les méthodes de travail et les fonctions des cadres sont définies par écrit, et des explications sont données à chaque personnel.
(6)	Les cadres du nouvel organe entament les activités indépendantes liées à l'exploitation, la gestion et la maintenance des installations.	Un avant-projet de budget et un plan d'activités sont établis, et appliqués.

5. ACTIVITES DE LA COMPOSANTE SOFT

Ci-dessous sont indiquées les activités à réaliser en vue des différents résultats. Ces activités seront réalisées conjointement par le consultant japonais, le consultant local et les homologues du gouvernement camerounais. Ces derniers sont composés des autorités concernées, des représentants de l'AGECOMY et des membres du nouvel organe et participent aux activités de la composante soft en assurant les échanges de vues en collaborant avec les toutes les autorités concernées et les utilisateurs des nouvelles installations. Ils se chargent aussi des relations publiques auprès des utilisateurs et des membres de l'AGECOMY sur l'avancement et les activités de la composante soft.

(1) Activités liées au résultat (1)

- Etablissement de registres de gestion pour la perception des redevances des installations et la vente des tickets.
- Etablissement d'un cahier de gestion pour la maintenance quotidienne des installations et équipements
- Etablissement de règlements (règlement intérieur, statuts de l'organe, règlement d'utilisation des installations, fonctions des cadres)

Tableau 3 : Rôle des consultants et des homologues pour le résultat (1)

Consultant local	Consultant japonais	Homologues camerounais
1) Etablissement de l'avant-projet de règlements (règlement intérieur, statuts de l'organe, règlement d'utilisation des installations, fonctions des cadres) 2) Etablissement des registres et du cahier de gestion	1) Assistance apportée pour l'établissement des règlements, registres et cahier de gestion 2) Discussion des avant-projets ci-dessus tenue avec les autorités concernées de la partie camerounaise et la force opérationnelle, et intégration de	1) Discussions tenues avec le consultant sur le contenu des règlements, registres et cahier de gestion

	leurs avis dans ces avant-projets	
--	-----------------------------------	--

(2) Activités liées au résultat (2)

- Un matériel pédagogique pour la formation à l'exploitation et la gestion sera établi, et une formation en la matière sera prodiguée aux personnels de l'organe de gestion.
- Un matériel pédagogique et un manuel de travail pour la comptabilité seront établis, et une formation en matière de comptabilité sera prodiguée pour le régisseur.
- Un atelier consacré auprès des cadres du nouvel organe à la perception et à la comptabilisation des redevances, ainsi qu'à la méthode de tenue du cahier comptable et de compte bancaire sera organisé, tout en respectant les règlements d'exploitation de l'organisation et de comptabilité.

Tableau 4 : Rôle des consultants et des homologues pour le résultat (2)

Consultant local	Consultant japonais	Homologues camerounais
1) Etablissement d'un manuel de travail pour l'exploitation-gestion et la comptabilité et d'un matériel pédagogique pour la formation 2) Assistance apportée pour la création d'un nouvel organe de gestion 3) Réalisation d'une formation en matière d'exploitation, de gestion et de comptabilité	1) Explications et discussions avec la partie camerounaise sur le manuel de travail pour l'exploitation-gestion et la comptabilité et le matériel pédagogique 2) Assistance et suivi pour la création d'un nouvel organe de gestion 3) Suivi et évaluation de la formation en matière d'exploitation, de gestion et de comptabilité	1) Désignation des personnels affectés au nouvel organe de gestion 2) Participation à la formation en matière d'exploitation, de gestion et de comptabilité

(3) Activités liées au résultat (3)

- Les personnels du nouvel organe visitent le Centre Communautaire de la Pêche Artisanale de Kribi (CECOPAK), du département de l'Océan, dans la Région du Sud, construit en 2006 dans le cadre de l'Aide financière non-remboursable pour la pêche du Japon pour y observer les activités d'exploitation, de gestion et de maintenance, et échanger des informations sur la méthode concrètes des différentes formalités, les mesures pour la lutte contre la fraude, les problèmes éventuels, etc.
- Ils observent les activités nécessaires pour le nettoyage et la maintenance quotidiens, ainsi que la maintenance à moyen et long terme.
- Sur la base des observations de la visite, ils compilent les points à améliorer pour les diverses formalités, le nettoyage et la maintenance quotidiens, et la maintenance à moyen et long terme.

Tableau 5 : Rôle des consultants et des homologues pour le résultat (3)

Consultant local	Consultant japonais	Homologues camerounais
------------------	---------------------	------------------------

1) Assistance pour la révision des différents règlements sur la base des résultats de la visite d'observation du CECOPAK	1) Préparation du matériel pédagogique et coordination pour la visite d'observation du CECOPAK 2) Accompagnement à la visite d'observation du CECOPAK 3) Confirmation des avant-projets de règlements révisés	1) Participation à la visite d'observation du CECOPAK 2) Révision des règlements sur la base des résultats de la visite d'observation du CECOPAK
--	---	---

(4) Activités liées au résultat (4)

- Assistance apportée pour l'organisation de la réunion d'explication du règlement d'utilisation des installations (système tarifaire y compris) aux utilisateurs des nouvelles installations (pêcheurs, mareyeurs, détaillants, transporteurs, etc.)
- Assistance apportée à la partie camerounaise pour qu'elle assure une formation aux utilisateurs en matière d'usage correcte des installations et équipements. Et assistance apportée pour faire connaître largement le règlement d'utilisation à l'aide d'affiches, etc.

Tableau 6 : Rôle des consultants et des homologues pour le résultat (4)

Consultant local	Consultant japonais	Homologues camerounais
1) Amendement du règlement d'utilisation en tenant compte les avis énoncés à la réunion des parties prenantes	1) Assistance apportée pour l'organisation d'une réunion de discussion des parties prenantes 2) Suivi de la formation en matière d'usage correcte des installations 3) Analyse des résultats issus de la réunion de discussion des parties prenantes et de l'activité de suivi, et identification des problèmes éventuels	1) Tenue d'une réunion de discussion des parties prenantes pour expliquer le règlement d'utilisation 2) Réalisation de la formation en matière d'usage correcte des installations

(5) Activités liées au résultat (5)

- Assistance apportée pour l'établissement d'un manuel de travail et des règlements
- Formation pratique des membres du nouvel organe de gestion et révision du manuel de travail et des règlements
- Révision apportée au manuel de travail et aux règlements en tenant compte les avis des différents personnels

Tableau 7 : Rôle des consultants et des homologues pour le résultat (5)

Consultant local	Consultant japonais	Homologues camerounais
1) Réalisation de la formation pratique des membres du nouvel organe de gestion 2) Révision du manuel de travail et des règlements sur la base des résultats de la formation pratique 3) Finalisation du manuel de travail et des règlements	1) Suivi de la formation pratique 2) Analyse des résultats du suivi, identification des problèmes éventuels et leur intégration dans le manuel de travail et les règlements 3) Discussions tenues avec les autorités concernées de la partie camerounaise de la version	1) Participation à la formation pratique 2) Identification des problèmes éventuels en fouillant les documents tels que le manuel de travail et les règlements 3) Vérification de la version

	définitive des règlements et du manuel de travail	définitive du manuel de travail et des règlements
--	---	---

(6) Activités liées au résultat (6)

- Après la formation des personnels du nouvel organe de gestion en matière de procédures d'établissement de l'avant-projet de budget et du plan d'activités, assurer un suivi et apporter un soutien nécessaire pour que ces plans soient réellement établis par le Superviseur-Général
- Suivi-évaluation et assistance nécessaire pour que l'avant-projet de budget et le plan d'activités établis par le Superviseur-Général soient réellement appliqués

Tableau 8 : Rôle des consultants et des homologues pour le résultat (6)

Consultant local	Consultant japonais	Homologues camerounais
1) Assistance apportée pour que l'avant-projet de budget et le plan d'activités soient établis conformément au Guide de travail 2) Suivi réalisé pour que l'avant-projet de budget et le plan d'activités soient réellement appliqués 3) Suivi réalisé pour que les activités quotidiennes soient effectuées conformément au Guide de travail	1) Suivi de l'établissement de l'avant-projet de budget et du plan d'activités 2) Analyse des résultats du suivi, et identification des problèmes éventuels 3) Fourniture des recommandations nécessaires aux autorités concernées de la partie camerounaise et à la force opérationnelle pour la concrétisation d'une exploitation et gestion autonome	1) Etablissement de l'avant-projet de budget et du plan d'activités, et collaboration à cet effet 2) Mise en œuvre des activités conformément à l'avant-projet de budget et au plan d'activités 3) Mise en œuvre des activités quotidiennes conformément au Guide de travail 4) Pratique d'une bonne gestion, et collaboration nécessaire à cet effet

La page suivante présente le plan des personnels du consultant japonais et du consultant local nécessaires pour les activités et les résultats ci-dessus.

Tableau 9 : Plan des activités des consultants pour chaque résultat

		Total		Ventilation						
		Consultants		① Préparatifs au Japon (Préparation des registres de gestion et des règlements)	② Activités au Cameroun (1) (Révision du système d'exploitation, Sélection du consultant local)	③ Activités au Japon (1) (Préparation de la formation et vérification des matériels pédagogiques)	④ Activités au Cameroun (2) (Formation de gestion)	⑤ Activités au Japon (2) (Révision des règlements et préparation de la formation)	⑥ Activités au Cameroun(3) (Formation pratique, suivi-évaluation)	⑦ Activités au Japon(3) (Rédaction des rapports)
		Camerounais	Japonais	Japonais	Japonais	Japonais	Japonais	Japonais	Japonais	Japonais
Résultat (1)	Japon		2jours	2jours						
	Cameroun	20jours	9jours		9jours					
Résultat (2)	Japon		4jours	1jours		2jours		1jours		
	Cameroun	35jours	8jours				8jours			
Résultat (3)	Japon		2jours					2jours		
	Cameroun	10jours	8jours						8jours	
Résultat (4)	Japon		3jours					3jours		
	Cameroun	20jours	18jours		10jours				8jours	
Résultat (5)	Japon		4jours			2jours		2jours		
	Cameroun	20jours	11jours				11jours			
Résultat (6)	Japon		6jours					3jours		3jours
	Cameroun	40jours	14jours						14jours	
	Japon		21jours	3jours	0jours	4jours	0jours	11jours	0jours	3jours
	Cameroun	145jours	68jours	0jours	19jours	0jours	19jours	0jours	30jours	0jours
	Japon		1.05							
	Cameroun	4.83	2.27							

En plus du plan des personnels ci-dessus, la force opérationnelle camerounaise participera au projet. Les membres de cette force sont les suivants.

MINEPIA	3 personnes
CUD	1 personne
Représentant de l'AGECOMY	1 personne
Représentant des boutiques	1 personne
Représentants des détaillants de poissons fumés	2 personnes
Représentant des pêcheurs	1 personne
Représentant des transporteurs	1 personne
Représentant des mareyeurs	1 personne
Représentant des détaillants	1 personne
Cadres du nouvel organe	5 personnes
(Superviseur-Général, Conseiller Technique, Régisseur, Comité de suivi et d'évaluation)	

6. METHODE D'ACQUISITION DES RESSOURCES D'EXECUTION DE LA COMPOSANTE SOFT

Les ressources humaines et les bureaux d'étude ayant des connaissances en exploitation et maintenance d'installations sont très limités au Cameroun, et un plan d'assistance combinant l'assistance directe aux homologues camerounais en déléguant du personnel du Japon et l'utilisation de ressources locales ayant des connaissances en comptable et gestion, est prévu.

La composante soft sera effectuée dans son ensemble sous la conduite du personnel japonais, et les instructions, la supervision et l'encadrement relatifs aux différentes activités seront assurés par les ressources locales. C'est pourquoi il est exigé que ce personnel connaisse bien le mécanisme et les grandes lignes du présent projet et du plan d'exploitation.

D'autre part, les activités comptables devant être conformes à la loi camerounaise, un consultant local ayant des connaissances spécialisées en gestion et comptabilité sera engagé pour établir les règlements, tels que règlement comptable, conformément aux lois internes, ainsi que le matériel pédagogique pour la formation aux activités d'exploitation et gestion et de comptabilité. Pour la sélection du prestataire local, les instructions du présent projet seront envoyées à plusieurs bureaux comptables connaissant bien la situation à Youpwé et ayant l'expérience de projets similaires recommandés par le MINEPIA, en leur demandant un devis. Le bureau le moins disant satisfaisant aux exigences nécessaires sera retenu comme prestataire.

7. PROGRAMME D'EXECUTION DE LA COMPOSANTE SOFT

La formation des cadres seraient effectuée en novembre 2018, de sorte que l'exploitation puisse commencer en avril 2019. Ensuite, des formations pratiques et des activités de suivi-évaluation seront tenues au fur et à mesure de l'achèvement des installations.

Tableau 10 : Programme d'exécution de la composante soft

	Année	2018												2019			
	Mois	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	
TRAVAUX DE CONSTRUCTION	Aménagement des accès	■											■				
	Aménagement du quai	■										■					
	Travaux architecturaux	■															
	Remise en ordre et inspection															■	
	Livraison																
	Equipements fournis au Japon											■		--- Transport ---		■	
	Equipements fournis au Cameroun										■					■	
	① Préparatifs au Japon (Préparation des registres de gestion et des règlements)		■														
	② Activités au Cameroun (1) (Révision du système d'exploitatio, Sélection du consultant local)			■													
COMPOSANTE SOFT	③ Activités au Japon (1) (Préparation de la formation et vérification des matériels pédagogiques)						■										
	④ Activités au Cameroun (2) (Formation de gestion)									■							
	⑤ Activités au Japon (1) (Révision des règlements et préparation de la formation)											■					
	⑥ Activités au Cameroun (3) (Formation pratique, suivi-évaluation)														■		
	⑦ Activités au Japon (3) (Rédaction des rapports)																■

Les activités de suivi assurées par le consultant japonais se termineront en mars 2019, mais le suivi des activités d'exploitation et de gestion assuré par le consultant local et de la force opérationnelle se poursuivra même après avril 2019.

8. PRODUITS ISSUS DE LA COMPOSANTE SOFT

- Rapport d'achèvement de la composante soft
- Statut et règlement intérieur du nouvel organe
- Règlement des fonctions de cadres
- Règlement d'utilisation
- Manuel de gestion et de comptable
- Proposition écrite pour le plan d'exploitation

9. ACTIVITES A LA CHARGE DE LA PARTIE CAMEROUNAISE

(1) Délégation de personnel d'organismes gouvernementaux et participation au processus du Projet

Du personnel sera délégué par la CUD, le MINEPIA et l'AGECOMY pour remplir les

fonctions du nouvel organe mais il est exigé que ces personnels soit mis en place de manière précoce pour partager avec eux le système de gestion concrétisé dans la composante soft du projet, et ainsi mettre en œuvre une exploitation des installations efficace et durable.

(2) Sensibilisation des utilisateurs

La partie camerounaise assurera une sensibilisation suffisante auprès des utilisateurs, en leur expliquant à plusieurs reprises les principes des règlements, la nécessité de payer la redevance pour utiliser les installations, ainsi que l'utilisation correcte des installations et équipements et l'interdiction de les utiliser dans d'autres buts. Et les avis des utilisateurs sur l'exploitation seront en principe répercutés sur les règlements, etc.

(3) Coût initial, couverture du déficit

Pour réaliser une exploitation saine après l'achèvement des installations, il est nécessaire d'établir un système permettant aux acteurs concernés de clarifier le partage des coûts, surtout à la mise en service des installations et en cas de déficit, et d'assurer la transparence financière. La partie camerounaise sécurisera le budget pour la mise en service des installations, et déterminera l'organisme responsable pour la prise en charge du déficit.

(4) Ramassage des déchets

Les déchets produits dans les installations après leur achèvement seront ramassés gratuitement par la CUD, comme pour le marché existant.

10. PLAN D'EXECUTION DES ACTIVITES ET PROGRAMME PROVISOIRE

(1) Préparatifs au Japon (3 jours)

- Constatation des conditions, établissement des instructions pour le consultant local et l'établissement d'un contrat provisoire : 1 jour
- Préparation de l'avant-projet des registres de gestion et des règlements : 2 jours

(2) Activités au Cameroun (1) (19 jours)

- Vérifications et discussions avec les autorités concernées de l'orientation du plan d'exploitation, de gestion et d'opération du projet
- Etablissement d'une proposition de révision des règlements (les règlements de comptabilité, d'utilisation, les registres de gestion et fonctions de cadres, les statuts et

- le règlement intérieur)
- Concertation et conclusion du contrat avec un bureau local
- (3) Activités au Japon (1) (4 jours)
- Préparation de la formation (2 jours)
 - Vérification des matériels pédagogiques (2 jours)
- (4) Activités au Cameroun (2) (19 jours)
- Discussion du contenu de la formation
 - Etablissement des matériels pédagogiques pour les activités d'exploitation et de comptabilité
 - Formation théorique des membres du nouvel organe de gestion en matière d'exploitation et de comptabilité
- (5) Activités au Japon (2) (11 jours)
- Etablissement d'une version révisée des registres de gestion et de comptabilité (3 jours)
 - Etablissement d'une version révisée du règlement d'utilisation des installations (2 jours)
 - Etablissement d'une version révisée des statuts, du règlement intérieur et des fonctions des cadres
 - Etablissement du programme de la formation pratique (2 jours)
 - Préparation pour la visite d'observation du CECOPAK (1 jour)
- (6) Activités au Cameroun (3) (30 jours)
- Atelier au CECOPAK
 - Finalisation des règlements (règlement d'exploitation, règlement comptable, règlement d'utilisation et plan de gestion et de maintenance)
 - Formation pratique en matière de gestion et d'utilisation des installations et équipements
 - Formation pratique en matière de comptabilité
 - Formation en matière d'établissement d'un avant-projet de budget et d'un programme provisoire
- (7) Activités au Japon (2) (3 jours)
- Classement des informations, rédaction des rapports

Tableau 11 : Calendrier des activités au Cameroun

Activités au Cameroun(1)		
1	Sum	Tokyo→Paris
2	Dim	Paris→Douala
3	Lun	Consultation préparatif avec MINEPIA et CUD
4	Mar	Conclusion du contrat avec un bureau local
5	Mer	Consultation avec le bureau
6	Jeu	Consultation avec les autorités concernées sur le plan du projet et le système de gestion
7	Ven	Consultation avec les autorités concernées sur le règlement d'utilisation
8	Sum	Collecte des données
9	Dim	Collecte des données
10	Lun	Révision des règlements et des statut
11	Mar	Consultation avec les autorités concernées sur les procédures comptables
12	Mer	Discussion avec les personnes concernées sur les règlements
13	Jeu	Discussion avec les personnes concernées sur les règlements
14	Ven	Confirmation avec le MINEPIA et CUD sur l'avancement du projet
15	Sum	Collecte des données
16	Dim	Douala→Yaoundé
17	Lun	Rapport à l'ambassade et à la JICA Yaoundé→
18	Mar	Paris→
19	Mer	→Tokyo

Activités au Cameroun(2)		
1	Sum	Tokyo→Paris
2	Dim	Paris→Douala
3	Lun	Consultation préparatif avec MINEPIA et CUD
4	Mar	Concertation sur le contenu de la formation
5	Mer	Concertation sur le contenu de la formation
6	Jeu	Formation des activités de gestion
7	Ven	Formation des activités de gestion
8	Sum	Collecte des données
9	Dim	Collecte des données
10	Lun	Formation des activités de gestion (Superviseur-Général, Conseiller Technique)
11	Mar	Formation des activités de gestion (Comité de suivi et d'évaluation)
12	Mer	Formation comptable (sur les règlements)
13	Jeu	Formation comptable (sur les activités comptables)
14	Ven	Confirmation avec le MINEPIA et CUD sur l'avancement du projet
15	Sum	Collecte des données
16	Dim	Douala→Yaoundé
17	Lun	Rapport à l'ambassade et à la JICA Yaoundé→
18	Mar	Paris→
19	Mer	→Tokyo

Activités au Cameroun(3)		
1	Sum	Tokyo→Paris
2	Dim	Paris→Yaoundé
3	Lun	Visite courtoisie à l'ambassade et à la JICA Yaoundé
4	Mar	Yaoundé→Douala Consultation sur le contenu de la formation
5	Mer	Vérification des matériels pédagogiques
6	Jeu	Révision de la formation de gestion
7	Ven	Révision de la formation comptable
8	Sum	Préparation de la formation
9	Dim	Douala→Kribi
10	Lun	Formation au CECOPAK
11	Mar	Formation au CECOPAK
12	Mer	Kribi→Douala
13	Jeu	Discussion sur les règlements de gestion et de comptabilité
14	Ven	Discussion sur les règlements d'utilisation et de maintenance
15	Sum	Révision des règlements
16	Dim	Collecte des données
17	Lun	Révision des règlements
18	Mar	Explication aux utilisateurs
19	Mer	Formation de gestion des installations
20	Jeu	Formation des règlements d'utilisation
21	Ven	Formation des règlements d'utilisation
22	Sum	Formation des règlements d'utilisation
23	Dim	Collecte des données
24	Lun	Formation pratique de comptabilité
25	Mar	Formation pratique de comptabilité
26	Mer	Formation sur l'établissement de budget
27	Jeu	Formation sur l'établissement de budget
28	Ven	Consultation sur l'avancement du projet Douala →
29	Sum	Paris→
30	Dim	→Tokyo